Rappel de votre demande:

Format de téléchargement: : **Texte**

Vues **1** à **292** sur **292**

Nombre de pages: **292**

Notice complète:

**Titre :** Études sur quelques-uns de nos vieux poètes : Vauquelin de La Fresnaye, Sainte-Marthe, N. Rapin. J. de La Péruse, Clotilde de Surville, Balthazar Bailly, Etienne d'Acier : oeuvres posthumes / Charles Des Guerrois

**Auteur :** Des Guerrois, Charles (1817-1916). Auteur du texte

**Éditeur :** Alphonse Lemerre (Paris)

**Date d'édition :** 1923

**Type :** monographie imprimée

**Langue :** Français

**Langue :** language.label.français

**Format :** 1 vol. (265 p.) ; in-16

**Format :** application/pdf

**Format :** Nombre total de vues : 292

**Droits :** domaine public

**Identifiant :** [ark:/12148/bpt6k9613378g](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9613378g)

**Source :** Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, 8-YE-11000

**Relation :** <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb320220712>

**Provenance :** Bibliothèque nationale de France

**Date de mise en ligne :** 09/11/2015

Le texte affiché peut comporter un certain nombre d'erreurs. En effet, le mode texte de ce document a été généré de façon automatique par un programme de reconnaissance optique de caractères (OCR). Le taux de reconnaissance estimé pour ce document est de 100 %.  
[En savoir plus sur l'OCR](http://gallica.bnf.fr/html/und/consulter-les-documents)

CHA-RLES DES GUERROIS V + -

OEUVRES POSTHUMES

ÉTUDES

SUR

QUELQUES-UNS de nos VIEUX POÈTES

Vauquelin de la Fresnaye - Sainte-Marthe

N. Rapin - J. de la Péruse - Clotilde de Sarville

Balthazar Bailly - Estienne d'Acier

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

MCMXXIV

ÉTUDES

SUR

JMÛMS DE NOS VIEUX POÈTES

EXTRAITS DU TESTAMENT

DE

M. CHARLES DES GUERROIS

« Je désire que, lors de la publication de chaque Volume de « mes Œuvres, un exemplaire sur vergé de chaque Volume soit « envoyé aux Bibliothèques Nationales de Paris, Arsenal, « Mazarine, Sorbonne, et Saint-Pétersbourg, B\*\*\*\*\*, V\*\*\*\*\*, « M\*\*\*\*\*, Rome, Florence, Madrid, Lisbonne, Copenhague, « Stockholm, Christiania, Harvard (Collège Boston), naturellement a Troyes. — Ce désir est une prescription.

« J'ai omis dans la liste de mes volumes de vers, l'épique inti- « tulé : CŒURS POLONAIS ET BAYONNETTES RUSSES, 1 volume à « imprimer seulement à 18 exemplaires : un sur Japon pour la « Bibliothèque de Troyes et 17 sur Hollande pour les Biblio- « thèques Nationales de Paris, Arsenal, Mazariné, British « Muséum, V\*'\*\*\*, Madrid, B\*\*\*\*\*, Rome, Florence, Copenhague, « Stockholm, Christiania, les autres à mes héritiers. — Comme « je l'ai dit, je crois avoir brûlé par mégarde, avec une grande « quantité de vers et autres oeuvres de jeunesse, mon volume « sur Lucien dont j'avais fait deux copies. Il ne reste que l'original, « trop informe pour être publié, — je le mettrai dans mon coffre- « fort à titre de document seulement.

« Voilà à peu près l'ensemble de mes œuvres. Toute ma vie « est là, je n'en ai point d'autre; qu'on ne s'évertue pas à me f composer une biographie imaginaire, je n'ai qu'une histoire « psychologique, qu'on s'en tienne là.

« Je termine ici ce codicille

« Charles DES GUERROIS. »

CHARLES DES GUERROIS

ŒUVRES POSTHUMES

ÉTUDES

SUR

QllffllM de nos VIEUX POÈTES

Vauquelin de la Fresnaye - Sainte-Marthe

N. Rapin - J. de la Péruse - Clotilde de Surville

Balthazar Bailly - Étienne d'Acier

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

MCMXXIII

ÉTUDES

--

SUR

QUELQUES-UNS dE nos VIEUX POÈTES

Vauquelin de la Fresnaye

-- !~ 4!,~temps ne semble guère propice aux études de poésie,

aux questions d'art rétrospectif, trop de problèmes redoutables nous environnent et nous étreignent. Quoi donc ! Ronsard, du Bellay, Vauquelin de la Fresnaye ? Et le passé d'hier, et l'avenir de demain, et les difficultés d'aujourd'hui. — Oui sans doute, les problèmes, le passé, l'avenir, l'inévitable présent. — Est-ce à dire pourtant qu'en dehors des considérations sociales, des délibérations politiques, il n'y ait rien ? Non certes. Un peuple n'est complet que quand il développe toutes ses activités ; il ne tient sa place entière au soleil et dans le monde que quand il donne l'essor à toutes ses facultés. Le temps d'ailleurs est plus favorable aujourd'hui qu'il ne l'était hier ; la fortune qui nous a été contraire semble nous regarder d'un œil moins malveillant. La France, constituée suivant son désir, se relève manifestement dans les œuvres de la paix, les seules présentement qu'elle veuille accomplir, les seules vers lesquelles elle doive tourner exclusivement son génie actif. Notre patrie se relève et grandit dans l'estime du monde. Nous avons, on peut l'espérer, les années devant nous. Employons-les à travailler dans tous les sens. Celui-là seul est et demeure un grand peuple, qui aux garanties de

la force militaire joint les ornements —. je ne dis pas le luxe — de la puissance intellectuelle. Il faut admirer l'Angleterre qui, au fort de sa grande lutte avec Napoléon, créait les poèmes de Wordsworth, le Madoc et le Thalaba de Southey, le Mar.mion de Scott, le Cbilde-Harold de Byron Campbell et Thomas Moore, Crabbe et Rogers, toute cette pléiade de l'orage, la Reine Mab de Shelley, la monumentale Histoire du Brésil de Southey encore, partout supérieur, inaugurait enfin la haute critique de Francis Jeffrey, fondait des grandes revues, la Quarterly et l'Edin- burgh.

Nous qui ne sommes pas dans l'orage, qui n'y sommes, plus, créons si nous pouvons, réunissons du moins dans notre main comme en un faisceau toutes les gloires du pays, tout ce qui dans les siècles écoulés nous est, encouragement et conseil salutaire.

Notre poésie du seizième siècle est une de nos gloires les plus réelles, quoique bien contestée encore, il y a un peu plus d'un demi-siècle— 1828, c'est la date du livre de Sainte-Beuve, du réveil. « Enfin Malherbe vint », cela sonnait comme un arrêt de mort pour tout ce qui avait précédé le lyrique de Henri IV et de Louis XIII ; Malherbe apparaissait à ses successeurs prochains comme un justicier couchant sur le carreau les réputations usurpées qui avaient rempli tout un siècle. — Malherbe faisait son œuvre, bonne à son moment ; notre époque a fait la-sienne — excellente — en redemandant au seizième siècle ce qu'il pouvait lui rendre de sa poésie brillante et couronnée de légitimes bonheurs. Cette poésie d'art savant, de science

rhythmique, d'expression affinée et combinée, est une des parties durables de notre renommée littéraire, partie moins haute sans doute, mais de grand prix. Ronsard, aux yeux de l'histoire- sévère, est moins que l'Hospital : Baïf est moins, que Montluc, René Belleau n'égale pas Henri de Guise; tous cependant, isolément et surtout réunis, ils tiennent leur place avec honneur dans cette histoire nationale qui $ des pages brillantes et des pages sombres. La Pléiade est une page brillante, un chapitre toujours bon à revoir.

Je le dirai ici, nous devons beaucoup de reconnaissance à un bibliophile normand, M. Julien Travers, qui nous a rendu au complet Vauquelin de la Fresnaye, ce poète d'une valeur littéraire non médiocre, d'une valeur morale considérable : il avait commencé la publication de son poète avant les malheurs de la patrie (en 1869y; il l'a poursuivie pendant nos luttes, et il l'a courageusement menée à fin depuis nos désastres : son édition a été terminée en 1872.

Poésie, seizième siècle poétique, renaissance, étude futile,, diraient les superficiels et les moroses. Qui sait ? L;¡ poésie, quand elle est l'inspiration d'un généreux esprit, n'est pas sans avoir à nous offrir à tous de salutaires leçons ; je ne parle pas seulement de celles qui peuvent être écrites et se lisent formulées en préceptes : le précepte, par les révoltes naturelles à l'esprit de l'homme, on est assez disposé. à en tenir peu de compte : je parle surtout des leçons qui, sans s'imposer à titre de maximes ou de formules, ont pouvoir de s'insinuer et de s'accréditer dans les âmes par voie de tendance morale, leçons fortifiantes et sévères

qu'on ne s'attend pas à rencontrer chez les poètes, et qui, pour des esprits bien doués, sont comme une surprise heureuse; la leçon reçue sans y penser les dispose favorablement à l'égard d'un maître à qui, du sein de leurs préoccupations, ils ne venaient demander peut-être qu'une distraction futilement passagère. C'est une surprise de ce genre, que réserve Vauquelin de la Fresnaye aux lecteurs qui par aventure se souvenaient vaguement d'avoir rencontré dans le Tableau de la Poésie au seizième siècle quelques jolies Idillies, et à qui était demeuré aux oreilles un écho de quelque délicieux sonnet :

0 Vent plaisant qui d'haleine odorante.

Les lecteurs ont à faire connaissance avec un poète aux divers aspects, sérieux et charmants : c'est ce poète entier que je veux leur présenter.

1

La Renaissance, en son plus bel et complet épanouissement du seizième siècle, n'avait été qu'un débordement et que comme une orgie de poésie ; le vin généreux et trouble encore avait coulé à pleins bords du pressoir coloré, de la cuve écumante de Ronsard, de Baïf et de Belleau ; ces poètes, vrais et purs païens, sous la pression même de leur fanatisme et de leur christianisme de rencontre, dont ils se souvenaient quelquefois pour se mettre à l'unisson des passions du temps, ces poètes n'avaient eu souci que de Diane et de ses forêts, de Pan et de ses nymphes, de Bacçhus et de ses tigres, d'Apollon et de ses Muses, de la

belle Vénus et de ses sourires, de Silène quelquefois et de Priape. En leurs plus heureux jours ils composaient le délicieux petit poème :

Avril, l'honneur et des bois

Et des mois,

le sonnet incomparable :

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage,

le roi des sonnets, même avant celui de Ronsard dont Bé- ranger s'est souvenu dans sa chanson de la Bonne Vieille :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle, Assise au coin du feu, devisant et filant,

A ces heureux jours encore, ils écrivaient d'une plume d'or, d'une plume de rossignol chanteur plutôt, la délicate pièce où refleurissent toutes les grâces d'Anacréon :

Mignonne, allons voir si la rose,

ou cette vive apostrophe d'un vanneur de blé aux vents (du Bellay) : - -

A vous, troupe légère,

Qui d'aile passagère

Par le monde volez ;

le joli sonnet encore, où Baïf compare l'amoureux au chasseur :

L'amoureux est chasseur, l'amour est une chasse ;

ils allaient avec Jacques Amyot, un évêque, un précepteur

des rois, visiter Mytilène et faire offrande aux Nymphes ; puis, aux jours où l'esprit impétueux et païen avec redoublement s'emparait d'eux, ils célébraient dans une orgie digne des beaux temps de la décadence romaine, sans les horreurs pourtant qu'on leur a reprochées, la fête du bouc; ils jetaient sur le papier l'épigramme si joliment libertine :

Je t'apporte, ô Sommeil, du vin de quatre années,

Du lait, des pavots noirs aux têtes couronnées (i) ;

ils se plaisaient à rimer quelque chanson des forêts, à tracer des vers comme ceux-ci, dignes de quelque iEgipan, si les .f-gipans savaient rimer leurs prouesses des bois mystérieux :

Voyez de loin Pan qui guette

Cette pauvre Driadette,

Voyez ce perce-forest

Qui veut forcer la Nymfete

Dans le chesne, et la povrette

Il mignote à l'interest.

Ses ergots appuie à terre,

Ses cornes à l'arbre il serre,

Et la Nymfe il tient debout ;

Tortissant ses jambes croches,

De si près fait ses approches,

Que d'elle il en vient à bout.

(x) Cette épigramme est traduite du latin de Jérôme Amalthée (Delicia CC Poita- rumltal. a Ramulio Ghero collecta. T. i, p. 71), Sainte-Beuve, qui se plaisait à- répéter l'épigramme de des Portes, n'en a pas connu l'origine.

De qui sont-ils donc ces vers, jolis comme un vase grec, fermes comme un bas-relief antique taillé dans le marbre de Paros ? Ils sont de Vauquelin de la Fresnaye lui-même, de celui qui un jour portera dans la satire morale des touches si vigoureuses. Ce passage appartient aux Foresteries et marque le point de départ de la carrière poétique que l'écrivain normand doit parcourir avec honneur.

Or voici où j'en veux venir. L'originalité du poète des Idillies et des Satires consiste en ceci qu'au milieu de tous ces poètes qui n'ont d'autre affaire, d'autre passion, d'autre souci que la poésie, il n'est pas, lui, un pur poète ; comme ses émules et ses contemporains, il ne se désintéresse pas de tout ce qui est en dehors de l'Idylle et du Sonnet ; la poésie qui l'a rendu illustre devant la postérité, ne vient qu'en ligne secondaire et très secondaire dans sa vie ; son existence occupée s'est écoulée dans les travaux qui semblent sourire le moins à la poésie, dans les labeurs sévères de la magistrature, et, remarquons-le bien, Vauquelin de la Fresnaye, lieutenant-général à Caen, président ensuite, ne ressemble point à M. de Montesquieu, président à Bordeaux, ou à tel autre magistrat du dix-huitième siècle ; on ne le voit point à tout propos quitter son bailliage pour venir à Paris briller dans les cercles, s'égayer dans les causeries des salons à la mode. Nous sommes au seizième siècle, et il n'y a point de salons à la mode ; Clément Marot en son temps, au règne de François Ier, sous les auspices de l'aimable Marguerite de Valois, a pu voir quelque aurore de ce genre ; mais l'aube de promesse s'est éteintç bien vite dans la persécution religieuse, puis bien,

tôt après dans les guerres civiles, qui tout d'abord préludent et ne tardent pas à envelopper la France de leurs fureurs et de leurs flammes. Au temps de la Fresnaye, on est lieutenant-général, on est président, et on reste dans sa province, à remplir les devoirs de sa charge, devoirs difficiles dans les difficiles circonstances qu'ont amenées les passions des partis et les événements qui en sont la suite. Vauque- lin de la Fresnaye a trente-six ans lors de la Saint-Barthé- lemy, cinquante-deux ans lors des États de Blois : ce simple rapprochement peut donner l'idée de sa vie active, en grande partie renfermée entre ces deux dates. Hâtons-nous de le dire : le poète, le magistrat même ne se laissera dominer que le moins possible par ces circonstances funestes ; la fibre patriotique, très prononcée chez lui, sera exempte de fanatisme, autant qu'on peut l'être en un tel siècle : s'il désire voir la France débarrassée des huguenots, il voudrait du moins que ce fût sans pillage et sans massacre ; et c'est huit ou neuf ans avant la Saint-Barthélemy, c'est dans sa Monarchie qu'il formait ce juste souhait' — juste en sa partie de clémence, veux-je dire.

Jean Vauquelin, par ses origines, par toute la suite de ses ancêtres, de ses majeurs, comme il dit (dernière satire du Ier livre), semblait promis à d'autres labeurs que les travaux de justice et de magistrature ; il semblait devoir porter la cotte de mailles du guerrier plutôt que l'hermine du juge. Sa famille et sa noblesse, si nous en croyons son propre rapport, contredit au reste par des critiques compatriotes — les compatriotes en pareil cas ne sont pas toujours les témoins les plus justes, ceux qu'il faille croire

sans reproche — sa famille et sa noblesse remontent à Guillaume le Conquérant et à la Conquête de l'Angleterre ; les Vauquelin du Pont, les Vauquelin de Ferrières,

Capitaines portoient gonfanons et banières

En passant l'Occéan, quand leur grand duc Normant Alla contre l'Anglais tous ses sujets armant.

Vauquelin, dans la même satire — presque une autobiographie — nous apprend que son père, qui avait été lieutenant de gendarmes, mourut à trente ans à peine, laissant orphelin et naturellement très jeune, cet unique héritier — héritier de la gêne plutôt que de la fortune, car la mort lui léguait une terre endettée, mais en même temps il lui' léguait une mère digne de préparer son avenir à l'orphelin. Cette mère, énergique ';autant que prudente, à qui revenait la garde-noble de l'enfant, sut, à force de bon maniement et de bon ménage, garder à son fils ses bois intacts, puis, pendant sa minorité même, acquitter toutes les dettes et libérer cette fortune obérée. Ce fut ainsi qu'elle lui prépara une vie heureuse, une vie honorable parmi les déchirements et les orages du temps.

L'enfant qui dès lors annonce une âme « encline à recevoir toute belle.doctrine », est envoyé à Paris où il étudie sous Buquet ; courageux il b'adonne aux lettres (j'emprunte autant que je le puis ses propres expressions) ; plus tard, « il boit sous Tournebu aux sources d'Hélicon » ; par Muret, il va déjà vers les poètes qui tantôt feront la joie et l'émulation de sa jeunesse ; un pas de plus, et il va aborder ceux qu'il cherchait, déjà de loin et. adorait; il -connaît

Baïf et Ronsard, il connaît surtout et honore du Bellay — il les connaît, mais de loin tout d'abord et plutôt dans leurs vers : de ces grands personnages abrités sous leur gloire n'approchaient guère les écoliers normands.

Mais la noble mère, prudente, et qui a toujours l'œil aux ruines de cette antique maison à réparer, ne voudrait pas qu'on s'attardât à Paris aux bagatelles de la poésie ; ce n'est pas en rimant, en méditant plutôt, des sonnets et des odes (en méditant, car si l'élève de Muret et de Tournebu poétise dès lors, il n'en est pas resté trace), ce n'est pàs ainsi qu'on se prépare à relever et qu'on replace en effet dans leur lieu et dans leur cadre les familles déchues. Jeàt'1 Vauquelin devra donc quitter ce Paris, tout-puissant dès lors sur les imaginations de jeunes poètes ; il ira dans quelque ville de province, à Poitiers, étudier le droit qui mène aux honneurs, qui donne la fortune. Mais Poitiers» la ville du Menteur ! est encore, même après Paris, trop plein des attraits mondains, des séductions entraînâmes que la prudence maternelle l'a obligé de fuir ; le Loir et la Sarthe, la Maine et le Clain, rivières poétiques alors, ne Jui parlent que de Ronsard, de du Bellay, de Sainte-Marthe, du « mignard » Tahureau, qu'il voit et goûte fort à Angers. et qui l'affriande au sucre de cet art de poésie, le rêve du jeune légiste.

A Poitiers, il est environné de ses amis, les Toutain, les Grimoult, tous poètes, sa Pléiade à lui ; à Poitiers, il retrouve tout vivants les souvenirs du poète Jean Bouchet, le Traverseur des voies périlleuses ; il retrouve plus que des souvenirs : les de Marnefs, les célèbre» imprimeurs (ils

sont tous célèbres en ce beau seizième siècle, depuis les Antoine Vérard et les Galiot du Pré jusqu'aux Thomas Sou- bron et aux Etienne Dolet), les de Marnefs qui ont mis au jour les poésies de Jean Bouchet, ils sont là encore, invitation et tentation. En faut-il tant pour enflammer et faire partir une jeune tête ardente de dix-neuf ans? Bref, Vau- quelin cède à toutes ces tentations accumulées, il écrit, il imprime chez ces de Marnefs qui ont dû le faire rêver plus d'une fois, les deux livres des Foresteries, ce petit volume devenu si rare qu'on en connaissait à peine quelques exemplaires avant la réimpression qu'en a donnée (dans le troisième tome des Œuvres de Vauquelin), le savant bibliothécaire et zélé bibliophile, M. Julien Travers (1). Il était à ses dix-neuf ans et n'avait pas encore de coton au visage (1555), quand il donna, à sa satisfaction, mais point à celle de sa mère, suivant toute apparence, ce volume, fort peu édifiant, mais où l'art, cher aux païens de la Renaissance, se révèle par des touches hardiment fougueuses, que le poète ne retrouvera plus que très adoucies et bien perfectionnées d'ailleurs dans ses Idillies de plus tard. Sans nous montrer trop enthousiastes de cet art vigoureux dans son inexpérience même et ses tâtonnements, ne soyons en sens contraire ni critiques trop rigoureux ni moralistes trop sévères, et sachons admirer comme il convient ce poète de dix-neuf ans qui de sa plume juvénile laisse tomber des vers comme ceux-ci : dans leur ferme précision, ils sont,

(1) Il l'a détaché aussi et publié en un volume séparé. Il y a encore une autre réimpression des Foresteries, petit in-go, Caein, de Gost-Cléi-isse. La premiére, celle de M. Travers, est bien préférable.

je crois, de nature à plaire en notre siècle raffiné et épris de ces grâces savantes (Foresterie VIe), à Scévole de Sainte- Marthe :

Pin forestier, à la feuille pointue,

Qui tiens ma loure (lyre) à ton estoc pendue,

Penche ton fête, écoute bourdonner

Le bruit qu'ell' veut en ton ombre entonner :

Oi ma Thalie encommençant première

Dedans des bois se faire forestière

Qui ne dédoigne habiter les Forests,

Les sauvageux, ni les pleureux cyprès.

Quand je voulois aux armes foudroyantes

Enfler mes vers de bombarbes tonnantes,

Le Cynthien l'oreille me tire,

Aimant mon bien, aux bois me retire.

Je pourrais citer aussi, dans la Foresterie VIle, Description de l'Aurore, un certain réveil bachique : Écharpe cette bouteille ; mais je veux me borner et je ne cite plus que ce joli refrain adressé à Diane (Foresterie Ire) :

D'œil arresté ton Forestier regarde,

Ton Forestier sacré,

Qui dans tes bois librement à son gré

Folastre sans mégarde,

Car au vent de sa voix

Il fait plier les bois.

Admirable trait, ces deux derniers vers !

Vauquelin à Poitiers est sous le charme de ces grands poètes dont la voix, dont la renommée vont remplir la seconde moitié du seizième siècle : il ne s'appartient point alors ; il appartient à leur art peu sévère moralement peu sévère), il appartient aux chansons, aux forêts, et, comme dirait Ronsard, aux Folastreries. Il a commencé comme les poètes ses contemporains, ses maîtres, ses dieux ; il a même enchéri sur eux tous ; car si Ronsard a sa Marie et son Hélène, si du Bellay a son Olive, Baïf sa Méline et sa Francine, Olivier de Magny sa Castianire et Maurice Scève sa Délie, lui, le Seigneur de la Fresnaye, dans ses libres Foresteries, ce n'est pas à une nymphe en particulier, à une bergère si l'on veut, qu'il s'adresse ; emporté comme ses Pans et ses Satyres, il semble les poursuivre toutes indifféremment, il les cherche plus qu'il ne les admire et il ne s'arrête point à soupirer. Infidèle à Cujas et à Tiraqueau, poète ronsardisant et presque arétinisant, Jean Vauquelin était en fort beau chemin pour prendre un bel avenir de gentilhomme. La maîtresse de la Fresnaye-au-Sauvage, qui dans son austère solitude s'évertuait à lui conserver ou à lui refaire un patrimoine, ne l'entendait point ainsi. Puisque Poitiers auquel on l'a confié écarte ainsi du droit rentier, le jeune légiste, qui est venu en Normandie saluer sa mère ne retourna point sur les bords de la Vienne et du Clain. Bourges, plus prosaïque et qui sait mieux les sévérités appropriées à ces emportements juvéniles, aura charge à son tour de cet esprit qui veut être sous la règle, sous la discipline.

Trois périodes vont remplir sa vie, auxquelles corres-:

pondront trois évolutions de son intelligence, trois manières dans ses ouvrages : la première — elle a été courte — est. déjà passée, c'est celle de la juvénilité quelque peu libertine, c'est celle des Foresteries ; la deuxième, de peu de durée également, sera celle de l'amour qui tend à se régler et à se fixer, c'est celle des ldillies ; la troisième enfin, de beaucoup la plus importante et la plus longue, sera celle de la gravité de la vie et des moeurs, c'est la période de magistrature et de grands ouvrages sérieux, la période où naîtront les Satires et Y Ai-1 poétique, ainsi que le petit poème de la Monarchie de ce Royaume.

II

Bourges se place à la limite entre les deux premières époques. Le futur président y étudie le droit sous un maître célèbre en ce temps, sous Duarin, « le grand Duarin », dit-il lui-même ; la « sévère reprise » de Madame Vauque- lin, la veuve du lieutenant de gendarmes, n'a point été perdue. Les amusements sont restés à Poitiers, l'étude est venue à Bourges avec le jeune homme changé, qui de bonne heure, précoce en tout, entrevoit dès lors « les fiefs » à conserver, les honneurs de la magistrature à conquérir. Il ne paraissait tout à l'heure chercher que l'amusement frivole ; voici maintenant qu'il travaille et dès lors se rend digne de siéger sur le banc du juge qu'il occupera plus tard.

Les Idillies doivent être rapportées, en partie du moins, à cette époque de transition et de demi-sagesse. Comme «

les Foresteries aux amours lascivement juvéniles, les Idillies appartiennent aux amours qui tendent à s'épurer, qui vont devenir des tendresses, et qui se renfermeront dans le mariage, non sans regarder quelquefois au dehors.

Les Idillies ne sont pas la partie la plus imposante de l'oeuvre de Vauquelin de la Fresnaye ; les Satires et Y Art poétique l'emportent de beaucoup sous ce rapport, et font classer leur auteur plus haut parmi les poètes : s'il y avait eu une Académie Française en ce temps-là (il y en avait du moins chez Baïf et sous les auspices de Henri III un essai et comme une esquisse), Vauquelin, s'il s'y fût porté candidat, serait venu tenant d'une main ses trois livres de son Art poétique, de l'autre les cinq livres de ses Satires ; mais aux délicats, aux Sainte-Beuve, aux Pierre Lebrun, aux Patin, à l'auteur des Silves et Rimes légères, à un Magnin (s'il eût été de la docte compagnie), il aurait lu les plus gracieuses de ses Idillies, et après les plus graves, gagnés par les sérieux poèmes, il aurait conquis les aimables et les souriants.

Vauquelin, dans deux pages agréables adressées Au Lecteur, rend raison lui-même ingénieusement du motif pour lequel il a appelé ces petites pièces Idillies ; ce passage, déjà connu en partie par le Tableau de la poésie au seizième siècle, figurera bien ici dans son entier : « Je ramentoy, pour en rafraîchir la mémoire, qu'après la Tragédie, la Comédie et la Satyre, furent trouvés les vers que les uns appellent Bucoliques, les autres Églogues, et les autres Idillies, lesquels ne se lisent pas pour apprendre les façons et les moeurs des Pasteurs villageois, mais pour le plaisir et la

récréation d'y voir naïvement représentée la Nature en chemise, et la simplicité de l'amour de telles gents : qui sans fard et sans feintise déguisée, ne sont poussés d'ambition ni piqués de vaine gloire. Afin donc qu'on ne die que j'aie voulu user de ce nom d'Idillie sans raison, je diray que comme les Romains (et toutes autres nations d'après eux) ont retenu les noms grecs de tous les Arts, qu'aussi à leur imitation j'ay retenu celui d'Idillie, n'ayant voulu user du mot d'Eglogue, qui signifie autant, n'estoit que' le subject en semble désirer des propos et des discours plus longs (que Virgile appelle déduction carmen) qui ressemblent au filet du lin ou de la laine, que la bergère en chantant file et tire à la quenouille ou au rouet. Le nom de Bucolique est plus général et s'y rapporte mesme ; mais pour ce qu'il prend sa dénomination des Bœufs, celui d'Idillie m'a semblé se rapporter mieux à mes desseins, d'autant qu'il ne signifie et représente que diverses petites images et gra- veures en la semblance de celles qu'on grave aux lapis, aux gemmes et calcédoines pour servir quelquefois de cachet. Les miennes en la sorte, pleines d'amour enfantine, ne sont qu'imagetes et petites tablettes de fantaisies d'amour. On tient que Théocrite nomme les siennes ainsi pour deux raisons : premièrement pour y avoir dépeint les images de la vie et de l'amour des bergers ; et puis pour fuir l'arrogance qui rend les pasteurs odieux de promettre d'eslever eurs chansons au dessus des forestes : et à peine ils se peuvent abbaisser à bien chanter les humbles tamaris et es basses brières, leur propre subject. C'est pourquoi je n'ay voulu user du titre seul de Pastorales ou Bergeries..

J'ai prolongé la citation, mais j'espère que le lecteur ne m'en voudra pas d'avoir mis sous ses yeux une page de cette prose finement imagée. Vauquelin ajoute une dernière remarque, déclarant qu'il est mal satisfait des noms vulgaires qui courent dans les bergeries de nos poètes français : Guillot, Perrot et Marion sonnent mal à son oreille, et il aime bien mieux les noms un peu plus relevés de Tyrsis, Tityre et Lycoris. Aussi ne voyons-nous figurer dans ses petits poèmes que Philanon et Philis. Et ces personnages en effet n'ont des bergers que le nom.

Philanon, c'est le poète lui-même ; Philis est celle qn'il aime dès longtemps et dont le souvenir préféré a persisté à travers les égarements de Poitiers, dont l'image peut- être l'a protégé et retenu au cours de ses études de Bourges. Les Idillies sont comme un petit roman idéalisé des purs sentiments pour Anne de Bourgueville qui deviendra sa femme. Il l'aime dès sa première jeunesse, et il semble lui avoir de bonne heure exprimé son amour et son désir de lui appartenir. Mais la sensée jeune fille repoussa tout d'abord cet hommage : ce n'est pas à l'enfant fougueux de la Fresnaye-au-Sauvage, à l'écolier mal réglé de Paris, à l'étudiant libertin de Poitiers qu'elle aurait voulu unir son sort.

Pourtant après que Bourges l'eut rendu plus sage à sa Normandie native, plus sage et déjà tout armé de science, Mademoiselle de Bourgueville qui avait dit non jusque là consentit enfin. C'est en 1560 qu'elle voulut bien devenir dame et maîtresse de la Fresnaye. Mais, à l'imitation de Philis, ne pressons pas le dénouement, et assistons un peu

à la suite du petit drame ou roman pastoral. Tout d'abord Philanon aime, il n'est pas, ou ne se croit pas aimé. Plus savant qu'il n'en a l'air, il se fait aimer par une Chloris dont il repousse l'amour. —Mais ce jeu, il le sait bien, s,uffira pour enflammer la jalousie de sa Philis et éveiller chez elle l'amour qui tarde, qui se dissimule peut-être. Toi Philanon, se dit à lui-même le poète avec un reproche hypocrite,

Toi, Philanon, pourquoy peu sage

Veux-tu suivre ce beau visage

Qui te fuit ? Tu fuis sans amour

Chloris qui te suit tout le jour,

Chlôris qui belle et riche t'aime,

Comme Philis te hait de même ? (Idill. I2e)

L'amour de Philanon devient importun, et Philis le quitte tout net, Philis s'éloigue. Cette séparation devient l'occasion d'une très belle pièce (Id. 16e) :

Puisque Philis a Philanon quitté

De là ce beau, cet admirable mouvement :

Adieu, Philis, ton âge qui croistra

Peut-être un jour ta faute connaistra :

Adieu, bergère, adieu, jeune Philine,

De qui me perd la colère enfantine ;

Sans m'escouter, sans juger qu'à regret

Je t'ay monstré, non pas dit mon secret :

Adieu, l'ombrage, adieu povre fontaine .............

Quand de nos jeux vous vous ressouviendrez,

Je croy, Philis, qu'encor vous me plaindrez ..............

Nymphes, adieu, satyres bocagers,

Adieu vous dis ; adieu, gentils bergers,

Adieu, rivière, adieu, plaisants rivages,

Adieu, ruisseaux, adieu, déserts sauvages, Souvenez-vous de votre Philanon. ............

Au moins, rivière en haute mer courante,

Que ses ennuis vous alliez murmurante ;

Adieu, beaux lieux où il se pourmenoit,

Où les toreaux vainqueurs il couronnoit.

Adieu, bocage, adieu, prés, adieu, vaux,

Adieu, rochers, adieu, monts et cousteaux,

Où j'ay passé tant de jours en liesse

Avec Philis, ma petite déesse.

Philanon parti, c'est à Philis de se désoler, car Philis l'aime, son indifférence n'était qu'à la surface, une pure feinte, comme cela se pratique entre amants bien appris. Donc Philis va retrouver Philanon dans l'absence, et elle lui dit bien délicieusement, à cet infidèle d'un nouveau genre :

Si désormais tu ne crois mon amour,

De ces rochers tu l'apprendras un jour :

Et ces rochers, ces bois où je soupire

Te diront bien ce que je n'ose dire.

Mais las revien, en ton coeur ramentoy

Que les forests me déplaisoient sans toy.

Revien icy, de moy ne te lamentes,

Tu es mon cœur, c'est moy que tu tourmentes.

Débats d'une heure, courroux d'amour ; au fond une seule pensée. Nous ne quittons Philis et Philanon qu'unis, unis à jamais, et si nous les quittons, c'est que ces bergers pour rire laissent champs et vallons pour aller dans les villes « passer l'hiver aux compagnies. »

Un mariage et des enfants (il en viendra huit, quatre fils et quatre filles), cela finit comme dans un roman bien ordonné. Chansons et idillies sont closes, ce semble. Il y a pourtant un second livre d'idillies. Quoi donc ! après que Philanon et Philis sont unis et appartiennent l'un à l'autre ! Oui ; mais c'est un livre des Amours de divers Pasteurs. Oh ! le poète hypocrite ! il a mis sous le nom de « divers pasteurs » ses volages amours d'époux infidèle. Pardonnez- lui cependant : il n'a que vingt-quatre ans à peine ; comment résister quand on a cet âge, et que sur les bords de l'Orne, en son parc verdoyant (ces bergères ont des parcs) on aperçoit quelque « beauté pensive » et cueillant des fleurs, qui semble « maintenant une nymphe des eaux, maintenant des forêts ? » On n'est pas poète et jeune impunément, quand on voit « dans un beau corps une belle âme » (Idill. 27),

Et les pommettes jumelles

• Qui grossissoient au respir

Du doux vent de son souspir.

Comme une vigne nouvelle

Qu'on entoure au jeune ormeau,

Lors le jeune pastoureau

Se joignit avecques elle :

Les herbes rioient autour

De ceste charge d'amour (Idill. 36).

Elles sont si aimables, ces idyllies, qu'en vain voudrait- on se montrer rigoureux envers le poète qui oublie si facilement son mariage d'hier, son heureux mariage :

Si douce est la saison Où moins nous connaissons le fond de la raison.

Dryden n'a qu'une seule pièce qu'on puisse dire en sa grâce comparable à ces jolies imagetes, c'est le rondeau Chloé et Amyntas ; Prior n'en a pas. C'est chez les poètes du temps d'Élisabeth et du demi-siècle suivant qu'il faut chercher ces choses charmantes, chez sir John Suckling, chez Robert Herrick.

Si nous avions un reproche à lui adresser, à cet amoureux des parcs et des forêts, ce serait plutôt de se montrer un imitateur trop fidèle de ses contemporains qu'il adore et dont les noms reviennent souvent dans son souvenir, les Baïf et les Tahureau. Il faut bien voir Vauquelin de la Fresnaye tel qu'il est, ayant lu son Théocrite, étudié son Anacréon, légiste et normand, poète gracieux quelquefois et suivant les heureuses rencontres, rude aussi parfois et peu maître de sa forme, mais en somme imitateur et n'ayant pas encore conquis son originalité, car l'originalité a été

pour lui une conquête, un fruit mûr du travail et de la vie. A l'époque où nous sommes encore, des poètes de la Pléiade et de vingt autres à la suite, émanait comme une influence irrésistible de grâce et de mélodie ; qui se déclarait poète devait avoir sa Cassandre, son Hélène, sa Fran- cine, son Olive ou son Admirée ; il lui fallait boire dans la coupe d'érable artistement ciselée de pampres et d'images de satyres dansants, il devait sur la flûte à sept trous chanter des airs à charmer Écho, à égayer Pan le vagabond.

Notre Vauquelin n'échappe pas à cette influence toute- puissante. Il tend à se dégager pourtant, et plusieurs circonstances y concourront, un épisode quasi guerrier qui se place en sa vie à cette époque, alors que, en qualité de commissaire des vivres, il va sous le maréchal de Matignon prendre part au siège de Saint-Lô défendu par les calvinistes sous un vaillant chef, Coulombières de Bricqueville — notre poéte y gagna même une blessure — puis les troubles religieux de plus en plus menaçants, de plus en plus déclarés sous ces rois tantôt faibles, tantôt violents, ou réunissant la faiblesse à la violence, ce qui est la pire manière d'être faible, François II, Charles IX, Henri III ; puis encore l'invitation que fait le roi de Pologne, devenu roi de France, à Vauquelin d'écrire un Arl poétique, et enfin le choix que fait ce même prince de son poète, alors qu'il l'appelle à la charge de lieutenant-général à Caen — Henri IV, plus tard, le fera président au présidial de cette ville.

III

Il veut sortir, le poète, des forêts et des chansons légères, quand nous le voyons adresser à la reine Catherine de Médicis son petit poème (nous dirions aujourd'hui sa brochure ou son pamphlet en vers) sur la Monarchie de ce Royaume. Vauquelin, malgré les légèretés de sa jeunesse, sérieux esprit au fond — c'est son honneur durable — a vu la France déchirée par les divers partis politiques, prise entre les partis religieux qui la serrent au point d'en faire craquer tous les ressorts, divisée et près de se dissoudre ; il a pris l'alarme et saisi la plume pour lancer un avertissement à cette patrie qu'il aime ; le cri qu'il pousse, c'est l'Unité dans la Monarchie. Qui jugerait ce traité suivant nos idées modernes risquerait d'être injuste pour le politique qui l'a écrit. Vauquelin en effet, avec une sévérité sans ménagement, recommande, impose, comme condition de salut, l'obéissance au roi, l'obéissance toujours, l'obéissance absolue : la liberté, suivant lui, consiste à obéir. C'est la théorie pure de la monarchie de droit divin. Nous aurions tort d'en vouloir au poète de n'avoir pas été à l'école de Mirabeau ou de Royer-Collard, de n'être pas enfin du dix- neuvième siècle. Après tout, sa théorie, dépouillée de l'apparence bizarre que lui donne la crudité des vers du poète, qui, parmi ses principaux caractères a celui de ne déguiser rien, sa théorie se réduit à ceci : Obéir à la loi, car le roi, dans l'ancien droit, c'est la loi — Si veut le Roi, si veut la loi. Le théoricien de la monarchie a bien soin en effet d'expliquer qu'il restreint l'obéissance dans les limites que

lui trace le commandement réglé par l'équité. Sous des formules plus compliquées et plus savantes nous ne dirions guère autre chose de nos jours. Nous aussi nous devons obéir à la loi sanctionnée par une ou plusieurs assemblées, comme les contemporains de l'auteur du traité de la Monarchie devaient obéir à la loi édictée par le roi : la souveraine justice plane toujours au dessus du législateur pour le juger, lui et son oeuvre. Mais de cette justice, qui sera l'interprète parmi les hommes ? Chez nous autres modernes, l'opinion, avec tous les moyens qu'elle a de se faire entendre et de prévaloir, moyens bien insuffisants encore, il faut le dire, mais qui dans l'ancienne France faisaient défaut presque entièrement. Le théoricien du seizième siècle semble n'être guère, au reste, que l'écho de cet autre théoricien du XIVe siècle, l'auteur du traité De Monarchia, Dante Alighieri.

Ce goût, poussé jusqu'à la passion, de Vauquelin de la Fresnaye, pour l'unité dans la monarchie, s'il ne lui a pas dicté, ce qui était impossible, une théorie fortement sanctionnée, lui a inspiré du moins, quoi qu'en ait pu dire, une critique injustement dédaigneuse, des vers qui ne sont pas sans mérite ; on remarquera surtout cette comparaison tirée de l'union harmonique du corps et de l'âme appliquée au souverain et à ceux qu'il régit :

En nostre corps, à toutes les parties

Comme elles sont construites et basties,

L'âme commande en haut du bastiment,

Qu'elle modère à son commandement.

Et nostre Roy, imitant la Nature,

De son royaume a pris ainsi la cure,

Le régissant sous son autorité,

Comme on ferait une simple cité.

Il en est l'âme, et nous autres nous sommes

Le corps basti d'un nombre infini d'hommes.

Les vers suivants sont surtout à remarquer parce qu'ils se rapprochent du sentiment moderne :

.... Ce bon Dieu a voulu l'homme faire

Pour luy, afin qu'en l'homme oh le révère

Par un Monarque, et pour l'homme a dressé

Cet Univers en nombre compassé.

Et le Monarq' qui voudra de la France

Ne contemner la secrète influence

Fera du monde à la fin union.

Unissons-nous, conclut le politique poète en deux vers assez fermes et précis,

Unissons-nous, une puissance unie

Bien aisément par un seul se manie.

Il aime fort notre France, ce contemporain de Catherine de Médicis, ce sujet un peu trop incliné peut-être de Charles IX, et il se plaît à la voir toujours renversant en fin de compte « la force de ses haineux. »

Avouons-le : de ce petit poème où pour la première fois le légiste normand s'essayait aux sujets sérieux, la forme

est bien imparfaite, bien hésitante ; le poète cherche souvent l'expression, la tournure, sans la trouver. Il y arrivera un jour, par moments du moins, et comme par d'heureux accidents qui se prolongent parfois, mais qui ne durent pas : Vauquelin n'est point un Regnier, il n'est point un Malherbe ou un Despréaux, mais tous il les prépare ; il déblaie pour eux le terrain où se doivent élever les monuments impérissables de notre langue française.

Voici que le roi Henri III, àqui des Portes a parlé du poète normand, lui foit demander par l'abbé de Tiron d'écrire un Art poétique. Vauquelin n'a garde de refuser, on ne refuse point aux rois, absolus ou non ; leurs demandes sont des faveurs ; mais il entend bien prendre son temps pour l'exécution entière de sa promesse. Il le prendra largement en effet ; car cet Art poétique, commencé vers 1574, fini ou à peu près fini vers 1576, repris sans doute et retouché bien des fois suivant les convenances et les loisirs du poète, ne paraîtra décidément qu'en I 605, seize ans après la mort de - celui à la demande duquel il fut entrepris ou du moins poursuivi comme un projet sérieux et digne d'être mené à bien.

En parlant de son plus ou moins de loisirs, j'ai fait allusion à des fonctions qui commandaient à ce futur législateur de l'art : c'est qu'en effet depuis 1572 Vauquelin était lieutenant-général au présidial de Caen, ayant succédé dans cette charge à M. de Bourgueville, son beau-père, historien normand, dont les écrits et la réputation n'ont point dépassé les limites de sa province, mais qui, dans l'enceinte de sa province même, avait obtenu un certain renom et

qui d'ailleurs avait donné à son successeur l'exemple des devoirs fidèlement acceptés et fortement accomplis. Cet exemple, disons-le ici une fois pour toutes, fut suivi sans arrière-pensée : l'histoire locale est remplie, paraît-il, des œuvres judiciaires et municipales de l'actif magistrat qui, soit comme lieutenant-général, soit comme président, quand plus tard il aura par ses services mérité ce poste élevé, se donnera tout entier à des devoirs austères. La poésie même, si attrayante et si absorbante, si impérieuse, n'aura pas désormais pouvoir de le détourner, de l'enlever à ces exigences de la charge professionnelle. Magistrat sur son siège, il le redevenait encore et volontairement aux heures qu'il aurait pu à bon droit considérer comme libres et lui appartenant légitimement ; dans le loisir qu'il aurait v pu retrouver sous ses ombrages de la Fresnaye ou des Yveteaux, il se donnait tout entier aux paysans dont il écoutait et accommodait quelquefois les contestations — Quelquefois, — nous sommes en Normandie — la poésie n'avait dès lors que ce que Casaubon et Scaliger appelaient un peu pédantesquement bore subsecivœ. Cela est à noter, car ce mode de vie nous explique fort bien pourquoi Vau- quelin qui atteint par moments à une si remarquable perfection de forme, qui a presque toujours une vigueur de pensée et de prise qui dépasse d'assez loin Boileau, nous offre cependant une si grand inégalité de faire, et demeure en somme très évidemment inférieur à son mérite natif :

la statue, entreprise et taillée d'un ciseau ferme et qui force le marbre d'obéir, n'est pas achevée : le sculpteur s'est oublié, est resté en chemin.

Quel que soit le mérite des interprètes, il n'est jamais . tel commentateur des ouvrage d'un poète que le poète lui- même : à cet égard, la préface que Vauquelin de la Fres- naye, vieux poète dégagé de toutes servitudes de magistrature, de toutes attaches municipales, et libre dès lors de donner ses vers au public, a mise en 1605 au rare volume publié à cette époque par Jean Macé et renouvelé en 1612 par un titre de fraiche date, cette préface est fort précieuse : Vauquelin nous y fait ses révélations, ce que nous pouvons appeler ses confessions : car c'est toujours une confession à faire que cet aveu : Je n'ai pas été tout entier à mon art, et mon art aussi ne s'est pas donné tout entier à moi. Nous y voyons le poète « lié à sa profession » de juge, et se gardant d'écouter les Muses, les Sirènes, au détriment de ses devoirs. Les « troubles de ce royaume, les soins de son ménage », l'ont empêché de soigner, de revoir ses poésies, et de les faire imprimer au temps où elles se seraient trouvées mieux d'accord avec le goût du public. Depuis cette époque, « ces doux passe-temps sont tombés en tel mépris qu'on n'en a tenu guère de compte ». Il aimerait, ce contemporain de Ronsard, ce survivant de la Pléiade, à refaire les hommes tels qu'il les a connus dans sa jeunesse, épris de l'art, avides de poésie, enthousiastes des belles élégances. Toutefois, « ne les pouvant changer ni raccoutrer à la façon des habits de ce siècle, il les laisse à leur naturel. »

Et nous aussi, générations condamnées aux révolutions et aux bouleversements, nous avons vu l'art de poésie, si cher à nos devanciers de bien près suivis, tombé au dernier rang des occupations et de l'estime sociales, toléré

plutôt qu'accepté ; mais, moins sages que le magistrat de Caen, nous avons peine à nous résigner à cet abaissement de l'art, de notre art de prédilection ; plus moroses, nous retournons nos regards vers ce passé qui nous semble ne devoir plus revenir, mais qui reviendra sans doute pour de plus heureux. Le Siècle de Louis XIV, celui que nous pouvons encore avec orgueil appeler le grand siècle, n'est-

il pas venu après les terribles bouleversements du seizième siècle, après les horreurs des guerres religieuses, après les grands troubles de la Ligue ? Les élégances de la Restauration, avec son grand effort de poésie et d'art, ne se sont-elles pas produites après le chaos sanglant, mais fécond, de la Révolution ? Grande raison d'espérer dans la vie des peuples, qui est longue, et a bien des retours.

J'ai insisté sur ce point, parce qu'il nous fournit la claire et complète explication du poète que nous étudions, et en particulier de son Art poétique.

Vauquelin, à l'époque où il commence son poème, jeune de la seconde jeunesse (il a trente-six ou trente-sept ans), était encore, mais tout près de s'en dégager, sous le charme et sous le joug des poètes chers à sa jeunesse de Paris et de Poitiers. A mesure que l'âge arrive, il va s'en détacher pour suivre des idées plus sévères, plus suivant le train de l'époque ; il n'imite plus les élégances des Baïf et des Belleau, mais il ne cesse pas de les goûter et de les comprendre. Il n'ignore pas quelle marche le temps a suivie, quelle évolution s'est accomplie dans les idées autour de lui régnantes : parlant de ses propres poésies en 16o5 : « On n'écrit plus à cette heure, dit-il, comme on écrivait -

lorsqu'elles furent escrites. » Et comme s'il voulait prouver sa tendresse persistante ou renouvelée pour les écrivains de cette époque secrètement regrettée au fond du cœur, il ajoute : « De mon temps, on écrivait assez bien. » Aussi, retournant dans le passé, a-t-il eu plaisir et passion à se faire l'historien de cette vieille littérature. C'est cette partie historique qui distingue et marque tout particulièrement son Art poétique.

L' Art poétique de Vauquelin de la Fresnaye ne ressemble point à celui de Despréaux, oeuvre à la marche régulière sans être savante, collection de préceptes sensés mais peu approfondis sur les divers genres de poésie, il ne ressemble point à l'Êpître aux Pisons, causerie familière en sa brièveté, légèrement teinte de l'esprit satirique d'Horace, suite de remarques ingénieuses et qui ont certainement leur lien interne, leur logique, dans l'esprit du poète, mais qui, extérieurement et en apparence en ont si peu, que les éditeurs savants y cherchent au gré d'un idéal qu'ils se forment l'ordre qui ne leur paraît pas exister, et se regardent comme libres de le mettre là où ils ne le trouvent pas.

L'Art poétique de Vauquelin n'a pas, d'un autre côté, la chaleur communicative qui règne dans la Défense et Illustration de la Langue Française, le vrai art poétique du seizième siècle et de la Pléiade, code immortel, plein du mouvement novateur et rénovateur, bon conseiller de hardiesse et d'élans vers l'avenir — l'avenir de demain, réalisé à mesure — bon conseiller aussi de retours intelligents vers le grand passé tel que l'a fait l'Antiquité, l'Antiquité grecque surtout, l'Antiquité telle qu'elle est dans

Homère et Pindare d'une part, dans Anacréon et l'Anthologie d'autre part.

Le code un peu abrégé de du Bellay, Vauquelin vient — assez tardivement — le compléter et le régulariser ; les deux ouvrages s'appuient, se font valoir, se rectifiant l'un l'autre : ce sont ces pages, poésie et prose, que doit feuilleter et refeuilleter celui qui veut en même temps qu'il étudie le bel art à sa source, c'est-à-dire dans les poètes eux-mêmes, se rendre un compte exact des moyens suivant lesquels ces ingénieux et merveilleux esprits cherchaient à atteindre et à réaliser leur idéal.

Vauquelin, qui travaille sous l'œil d'un roi, d'Henri III, comme Boileau travaillera sous l'œil d'un autre roi, autrement grand, rompt avec la tradition de la Pléiade, telle qu'elle se continue à ce moment dans le charmant des Portes, c'est à dire avec les mignardises de cette poésie qui en sont le petit côté, mais il reste fidèle à son esprit, qui est celui d'invention, de libre recherche rhythmique, d'effet novateur dans la diction. Le poète de 1576 (c'est à cette date qu'il me semble qu'il faut rapporter hw:onception de l'ouvrage), l'autorité de l'auteur est toujours, non contredite d'ailleurs, préférable à celle des commentateurs et écrivains de notices, or Vauquelin, à la dernière page de son Art poétique, a positivement fixé cette date que j'indique après lui (1), le poète de 1576 est encore l'interprète,

(1) Je composay cet Art pour donner aux François, Quand vous, Sire, quittant le parler Polonois, Voulustes, reposant dessous le bel ombrage De vos lauriers gagnés, polir vostre langage, Ouïr parler;des vers parmi le doux loisir

De ces cloistres dévots où vous prenez plaisir.

heureux parfois, éloquent très souvent, des idées de Ronsard et de ses contemporains en ce qu'elles ont de plus élevé. Si nous ne voyions que la date de 1605 à laquelle l'ouvrage fut publié, nous risquerions d'en fausser l'esprit en inclinant trop vers Malherbe : en 1605, Malherbe est venu, Malherbe règne ou prépare son règne ; en I576 au contraire, et dans tout le livre composé à ce moment, quoique peut-être retouché depuis, c'est bien' Ronsard qui gouverne, c'est bien la muse aux aspirations souveraines, quoique malheureuses dans la Franciade, qui parle du poète épique avec une grande splendeur et richesse (Art poétique L. Ier p. 16, éd. Travers). Vauquelin, il est vrai, ne saura pas édicter avec l'art consommé qui- est celui de Boileau, avec cette parfaite élégance à laquelle nous ne sommes insensibles que parce que mal à propos on en a rebattu nos oreilles au collège (1), les préceptes particuliers du sonnet, de l'élégie, du rondeau; avec quelle abondance cependant, je viens de ledire, il parle du poème épique, grand rêve avorté du seizième siècle (2), avec quel mouvement il fait revivre en quelque sorte les tensons provençales !

Ils sonnoient, ils chantoient, ils balloient sous leur rime. ................... Les trouvères alloient par toutes les provinces

Sonner, chanter, danser leurs rimes chez les princes.

(1) Byron qui se souvient d'Eton avec rancune ne déclare-t-il pas au temps de sa plus haute poésie, au temps de Childe-Harold, qti'il avilit Horate en haine et mépris — aven hardi, permis au seul Byron. Southey en penserait bien alitant, mais il ne le dit pas.

(2) Vauquelin de la Fresnaye lui-méme avait entrepris une Israe7ide : nous n'en avons que cinquante vers insérés dans son Art poétique.

Le prédécesseur de Malherbe s'attache principalement à la logique du sujet, il excite surtout les poètes à « bien inventer, bien disposer, bien dire ». Et de ce bien dire il leur donne de merveilleux exemples :

... Ce qui d'un costé n'estoit rien que marets,

Et qui d'un autre endroit n'estoit rien que forests,

Est fendu sous le soc, devenu champ fertille

Des blonds cheveux que tord la dent de la faucille.

Boileau, l'élégant et sage Boileau, n a pas, il faut en convenir, de ces bonheurs d'impression, ou il en a rarement.

Vauquelin tient tout à fait à la Pléiade par ce goût, cette recherche et cette recommandation perpétuelle du pittoresque, du graphique ; mais s'il demeure en ce point l'organe de ses grands devanciers et contemporains, il est juste de dire qu'il ne s'asservit point à leurs maximes, à leurs exemples ; là où ils ont, dans leurs audaces même, été trop esclaves de l'imitation grecque et latine, Vauquelin de la Fresnaye veut que le poète en demeure affranchi : il est un poète français ; il s'adresse à des poètes français ; son premier et grand souci est la langue française ; il craindrait, suivant de trop près les pas d'Homère, les traces virgiliennes, de porter dommage à cette belle langue française, réservée à un bel avenir.

Qui veut trop curieux une langue traduire,

Veut la langue estrangère et la sienne destruire :

Ce qui proprement est au langage ancien,

Il le faut proprement dire au langage sien.

Nous voilà loin, ce me semble, des Foresteries, assez loin même des Idillies. — Pas si loin cependant ; car la grâce, depuis Platon, s'allie très bien aux plus hautes pensées, aux plus généreuses conceptions de l'intelligence et ce sont de bien gracieux vers que ceux où, presque au début de son livre deuxième, Vauquelin représente au vif les charmes d'Aglaé, de Thalie et d'Euphrosine, les Grâces elles- mêmes, et ces autres aussi où bientôt après il traduit le début de l'Énéide. Mais en somme c'est la raison, la raison élevée et ferme qui prend le dessus dans cet esprit très progressif et suffisamment ouvert :

Il faut monter aux cieux sur l'aile du penser,

dit Vauquelin dans un des plus admirables vers qui aient bondi de l'intelligence sur le papier.

V

Ce progrès, tant moral que littéraire — moral surtout — va s'accentuer encore dans le dernier ouvrage poétique de Vauquelin de la Fresnaye, produit de sa plus haute maturité. Je veux parler de ses cinq livres de Satires. Le poète lui-même a excellemment fait comprendre, excellemment . défini la nature plantureuse de la vraie satire ancienne, Sermo, à la manière d'Horace et de Perse, d'Horace surtout et de Lucilius, satire si vivante, si pleine, dont la nôtre n'est qu'une assez pâle copie — et même, à vrai dire, la satire moderne semble n'être bien souvent qu'une épi- gramme prolongée (Ari poét., Livre n, p. 66-67). Il la veut lui, notre poète, affable et moqueuse, poignante et

douce, ne redoutant ni les contes ni le mot facétieux alternant avec la sentence ; il y admet très bien le ton aisé d'une conversation copieuse où chacun dit son avis librement et sans honte, sur toute chose ; il ajoute un des vers dont Despréaux pourrait bien s'être souvenu tont en en faisant une autre application :

Comme la dame honneste aux dimanches chommés Se trouve quelquefois aux banquets d'elle aimés,

Ou, contrainte à danser, ne laisse bien modeste

De courtoise montrer un grave et joyeux geste :

Ainsi doit la satyre, en sornettes riant,

La douce gravité n'aller point oubliant,

Estant et de plaisir et d'honnesteté pleine

Comme la belle Grecque et la chaste Romaine.

Je ne crois pas qu'il soit à propos de rebattre ici, après tant d'autres, l'histoire de la Satire, de montrer encore une fois Archiloque acérant l'iambe meurtrier, Horace s'ingé- niant à toute aimable causerie dans une société qui veut être élégante et croit être polie, Perse donnant à la vertu stoïcienne son langage sublime et grondeur ; Juvénal moralisant l'hyperbole le plus souvent à la manière de Zénon et du Portique. Faut-il, passant aux modernes, partir des Satires de l'Arioste et de celles de Pope, Arioste châtiant par le rire, Pope touchant le vice d'une pointe aiguisée et brillante ? L'Arioste dans ses satires dont la lecture intéresse encore le moraliste, a représenté au vif ses contemporains, qui sont ceux des Borgia : au lieu de mon-

trer ces gens-là, les maîtres ou aspirants-maîtres de l'Italie, terribles comme l'aurait pu faire un Dante, il les a fait voir ridicules, ce qui n'est peut-être pas moindre pour l'effet, et ce qui certainement n'indique pas un moindre courage. Quelle vive peinture que celle du bénéficier qui rêve grasse abbaye, et qui, abbé, rêve la tiare, et couronné enfin de la triple couronne, ne sachant plus que rêver, ne s'occupe qu'à briser la colonne ou à étouffer l'ours (les Colonna, les Orsini), à s'approprier la ville de Palestrine ou à dérober par surprise le bourg de Tagliacozzo ! Pope, lui, est bien plus élégant, et c'est peut-être à l'excès même de son brillant, à la finesse acérée de ses traits redoublés, toujours extrêmement ingénieux et souvent surprenants, qu'il doit de n'être pas à un plus haut degré le favori de la critique. Après tout, l'auteur des Characters of Men, Cha- racters of Women, le peintre d'Atticus-Addison (da,ps l'Épî- tre au Dr Arbuthrot), l'auteur de ces belles satires dialo- gués, 1737-1738 (c'est leur simple titre), n'a pas peut-être toute sa renommée à raison de son élégance même, qui le met en désaccord avec le milieu où il s'est produit, société violente et brutale, chasseurs de renards et chasseurs de place, buveurs à outrance, nullement artistes, si ce n'est en noirceurs envers le rival, en science de nuire au compétiteur.

Revenons à la France et à ses satiriques, à Vauquelin de la Fresnaye: que nous allons trouver maître en cette branche de l'art.

Nous avions eu des satires avant Vauquelin, des satires portant même parfois conseil de vertu et d'honneur ; mais ce ton de gravité ferme et soutenu dans l'admonestation

morale, c'était chose tout à fait nouvelle. Plus souvent nous avions eu le tableau cynique, insolemment indulgent, du vice et du désordre. Je ne remonterai pas au Roman du Renard, ni au Roman de la Rose, le Renard, vaste comédie aux cent actes divers, où s'image dans sa variété pullulante et grouillante le moyen-âge des rapines, des violences, des hypocrisies, des libertinages de toutes sortes, le Renard, qui offre dès ses premières pages une des plus fines satires qu'on puisse lire, quand Adam de sa baguette ayant féri la mer, en fait sortir une brebis, et que le poète tout aussitôt nous montre sous la verge d'Evain (Eve), naissant les « bestes as sauvagies », le leus (loup) et aussi Gorpil le Renart. Le Roman de la Rose (la seconde partie, celle de Clopinel, de Jean de Meung), est une ample satire politique et religieuse, déjà moderne par la pensée sinon par l'expression. Les Testaments de Villon, en certains passages, ont une remarquable portée satirique, les legs que le poète fait à ses amis et surtout à ses ennemis sont autant de traits de satire très accentués. Au siècle suivant, Clément Marot, dans ses Coqs-à-l'âne, comme cet autre esprit bien autrement puissant, l'auteur de Pantagruel en ses cinq livres (ou quatre), avait su faire passer des critiques piquantes à l'adresse des personnages et des choses de son temps, en les enveloppant de trivialités en apparence inintelligibles et sans nul rapport avec son propos. Du Bellay plus tard et en temps même de la Pléiade florissante, avait endoctriné ingénieusement et avec malice son poète qui veut être courtisan ou son courtisan qui veut être poète. Bien des sonnets du poète angevin, ceux surtout qu'il fit

dans ses ennuis et tracas de la cour romaine, sont de courtes et vives satires. Jean de la Taille, autre poète de moindre note, mais non sans mérite, avait prêté un langage piquant a son vieux courtisan retiré. Ronsard aussi, dans ses Dialogues sur les Misères du temps, préludait à ces superbes et terribles Tragiques d'Agrippa d'Aubigné. Pourquoi faut-il qu'un ami, un compagnon de Ronsard, dans des vers furieux, et,-comme dirait Montaigne, « enragés », ait fait (voir le hideux sonnet sur Coligny, victime d'hier, encore chaude sur le pavé : Gaspar, tu dors ici), l'éloge de la Saint- Barthélemy, et ajouté encore au meurtre qui était l'ouvrage des politiques, l'outrage qui ne devrait pas être l'œuvre des poètes ?

Oh ! que j'aime bien mieux Vauquelin de la Fresnaye adoucissant (je ne veux pas dire affadissant) la satire et la ramenant au ton modéré de l'épître ! Vauquelin, dans ses satires, se propose moins de jeter l'invective au vice que de le forcer à s'interroger soi-même, à se voir, à se reconnaître dans un miroir, terne pour les autres, éclatant pour lui-même ; le poète déchiffre les mœurs, il vous révèle à vous-même, savant à s'insinuer dans votre cœur et dans vos plus intimes pensées : à vous de parfaire son œuvre en portant la correction là où il a porté la lumière ; aussi les « sages et avisés se plairont de le lire ». Le Mal souvent se fait appeler bien ; le poète lui rend son vrai nom et son ' vrai visage. Il point sans bruit, mais non pas sans blessure ; son Abeille, comme il le dit avec grâce,

en son miel satyrique

Réserve un aiguillon dont le vice elle pique.

Plus il avance dans la vie, plus il a désir en effet de se séparer du vulgaire, il veut n'avoir plus souci, le sage président,

Que des vers, des vertus, et des Muses aussi.

Avec un dédain plein d'autorité, il impose silence au Peuple ignorant, « plein d'ombre et de songe ». Il vaudrait mieux peut-être songer à l'éclairer, ce malheureux vulgaire ; mais je crois bien que dans le fond de sa pensée il se dit, le poète sans illusion, que c'est peine perdue, que ce peuple est voué à l'erreur, qu'enfoncé dans ses ténèbres, il ne verra jamais le Soleil « qu'il ne vit jamais ». Refaire une humanité par l'instruction, la modeler à nouveau par la science, belles illusions peut-être, illusions modernes que n'avaient point ces sages. Aussi est-ce plus près de lui que Vauquelin adresse ses conseils, ses préceptes et ses moralités. C'est à M. de Tiron (le poète de,s Portes ; il y avait chez lui matière à réformation), à M. de Chiverny, à messire Claude d'Angennes, à C. d'Auberville, à Ph. de Noient, à M. de Choisy, sieur de Bombanville, riches abbés, chevaliers et capitaines, magistrats et conseillers du Roi, c'est à eux qu'il parle son ferme langage. Ne voulant pas être indigne de ces auditeurs de choix, il sème sur son passage les vers admirables, des traits empreints d'un vrai génie, « le glaive tranchant du parler éternel » (p. 166), « la Raison, belle âme de la Loy » (p. 175, à M. de Sainte- Marthe). Plus étranger que jamais aux vues ambitieuses, songeant à la retraite ou déjà dans la retraite, il vit sans bruit et sans procès — Nicolas des Yveteaux, son fils, héri-

tera de lui cette haine des procès et quelques parties de son talent — ; « les pensers ennuyeux ne lui rident la peau » (p. 234) ; il vit content du sien, en hiver tempérant le froid par un feu continu, en été fuyant le chaud sous l'ombrage, « il oit sourdre à bouillons les sources fontaignières » (p. 236) ; épicurien de l'école d'Épicure lui-même, il cherche enfin le bonheur dans la sagesse et dans les jouissances tempérées.

En ce siècle où par le désordre politique quelque désordre aussi s'était glissé dans les moeurs, Vauquelin, dans une épître plutôt qu'une satire adressée à M. de Repichon (livre II, p. 233), fait un éloge senti, copieux, nullement affadi, de la vie de mariage et de ménage ; il peint avec largeur et charme en même temps la vie abondante et simple de ces châteaux normands, qui sont en même temps des fermes bien ordonnées, et les spectacles que lui met sous les yeux cette richesse rustique (p. 240) :

0 qu'il a d'aise à voir revenir pêle-mêle

Les vaches, les toreaux et le troupeau qui bèle ;

Les aumailles marcher lentement pas à pas,

Et puis d'autre costé galoper le haras,

Et voir les bœufs ayant achevé leur journée Ramener la charrue à l'envers retournée !

Quand il revient, l'heureux châtelain, chargé du gibier de ses bois, du poisson de ses étangs,

Sa femme l'accolant l'admire et le chérit,

Tous les siens en ont joie et le ciel même en rit.

On comprend que Vauquelin (car il y a manifestement beaucoup du poète en personne dans toutes ces descriptions de mékage des champs), se plaise dans son opulente médiocrité — il avait en Normandie je ne sais combien de domaines et de châtellenies — et demeure fidèle à. lui- même, à sa fortune sans éclat, non sans grandeur :

Voilà pourquoi d'honorer ne me chaut

Les Grands à qui la Fortune plus vaut

Que le bon sens, et pourquoi tant m'agrée Auprès de Caen la Normandie contrée :

Et cela fait que nos lieux me sont or,

Ma cour, mon Louvre. et mon palais encor.

(à Ph. de Noient, p. 269).

Tout cela, je l'ai dit, sent son épître morale, son épitre familière. A certaines pages pourtant, et sous l'influence du dédain, sous le coup de l'indignation morale, le ton s'élève, du cœur la bile monte à la lèvre, et la satire rit ou éclate : cette plume alors trace le portrait excellent du sieur d'Auly (à Jean de Morel, p. 255) ; le poète autrefois lance à un personnage qu'il appelle Ravin, le trait acéré, le trait poignant et pénétrant. C'est une fort belle satire que cette pièce adressée à M. de la Serre (p. 281-88). Dans une autre satire du livre cinquième, adressêe à Pontus de Thiard, il flétrit d'une plume admirablement vigoureuse les mille monstres nouveaux qui pour la misère de la France « ravissent ses finances tombantes ». Nous voyons « ce flux et ce reflux » où le pauvre pays s'engloutit.

/

D'autres fois le vieux moraliste adresse à ses fils, à Guillaume de la Fresnaye, à Nicolas des Yveteaux (l'original et le poète dont il y a quelques années on nous a donné les vers), les conseils d'une sagesse tendre et prévoyante, dont la modération, compagne de l'étude, fait toujours le fonds solide. A certains moments, faisant retour sur la vie qui s'en va, si rapide, il livre passage à son émotion, et s'exhale en une belle mélancolie, toute moderne (A son Cousin, Hiérosme Vauquelin, p. 309) :

On ne voit point venir la vieillesse chenue,

Mais on est esbahi qu'on la trouve venue,

Et que sans y penser on voit d'un œil marry

Desja de tous costés son chef estre fleuri.

Ah ! s'écrie-t-il,

Ah ! que j'ay de regret qu'en ma jeunesse pleine Je ne savouray pas la liesse soudaine

Que l'âge m'apportait !

Ces belles satires dans leur ensemble peuvent être dites un code de bonheur domestique, de bonheur facile et à la portée de tous ou de presque tous — herbages à part, et domaines et châtellenies — par la modération, par la règle, par le travail, par l'amour de la nature et les sûrs liens du dedans, de loin préparés et conseillés par une jeunesse sans emportements ou qui les arrête à temps. Ce n'est pas, dit-il à ceux qui voudront bien se faire ses disciples, à ses fils, à ses cousins, ce n'est pas que je vous conseille

d'alambiquer votre âme,

Pour bruslant nuit et jour la distiller en flamme, non, mais sachez dès la jeunesse vous faire une habitude d'aimer les Muses et l'étude. Surtout, amis, ne cultivez . jamais le savoir en vue d'en faire une source de profit et de richesse : vous serez riches assez, si vous avez su conquérir les vertus et la sagesse. Toi, Guillaume, mon fils, qui reviens de Poitiers (Poitiers, Vauquelin se souvient que lui aussi y a eu ses gaietés, ses oublis),

Tu n'as pas cheminé par de plus beaux sentiers

La malice du siècle, et Mars tout débauché

T'a comme l'un des siens en son estat couché.

Mais ce seroit ton heur, si d'une âme prudente

Tu suivois la déesse et guerrière et sçavante :

C'est le meilleur d'avoir en la jeune saison,

Des armes pour les champs, des arts pour la maison.

Critique sincère, je ne veux rien cacher. Je remarque, dans une satire du livre Ier, adressée à Messire Claude d'Angennes, une éloquente apostrophe d'une autre signification. Vauquelin, ce panégyriste de la campagne et de la solitude, semble pourtant, en fin de compte, regretter son effacement provincial (p. 166) :

0 France corrompue, ô misérable terre,

Qui desja dans la paix va recherchant la guerre !

Vois-tu point que les Rois sont gardés du Destin,

Qui dedans son malheur fait périr le mutin ?

Ah ! qui se pourrait taire en voyant l'arrogance

Des jeunes indiscrets gourmander nostre France ?

Et pour un téméraire, un fat, un effronté,

De vil et bas estat aux hauts estats monté ?

Et voir l'homme d'honneur (dont la belle âme ornée De cent mille vertus dust estre guerdonnée

Selon son grand mérite) estre au loin déjeté

Pour ce que juste il a conseillé vérité ?

Cette apostrophe est l'histoire morale du poète. Il y a en nous tous deux hommes, l'homme idéal, qui apprécie les vanités du monde humain et n'aspire qu'à la solitude, à l'anéantissement devant la pensée suprême du monde infini ; puis, il y a tout à côté et tout près l'homme mortel qui se compare et s'indigne de se voir si bas dans l'échelle sociale, quand d'autres sont si haut avec si peu de mérite. Il n'y a pas là de mensonge, de fausseté hypocrite, il n'y a que la contradiction de la nature humaine.

Vauquelin de la Fresnaye, on le voit, tient son rang honorablement parmi ceux qui ont porté haut notre poésie française. Il a concouru avec Mathurin Regnier et Despréaux à nous donner cet ensemble accompli de satires, qui n'est pas une de nos moindres gloires littéraires ; à eux trois ils forment un beau groupe qui se varie et se complète. Regnier a la peinture morale se rapprochant de la comédie : Macette, on a pu en faire la juste rèmarque,

c'est déjà Tartuffe en femme. Boileau, dont on cite toujours les vers un peu trop restrictifs de l' Art poétique sur son devancier, a reconnu ailleurs et proclamé le grand mérite de l'illustre neveu de des Portes. « Regnier, dit-il dans la Ve Réflexion sur Longin, est le poète français qui du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et les caractères des hommes ». Jugement généreux, dirai-je, par lequel Boileau, sans reporter un regard intéressé sur sa propre renommée, sur ses satires à lui, aimées de Louis XIV, acceptées, honorées de tous, excepté des abbés de Pure et des Cotin, reconnaît tout à la fois deux supériorités, et semble se placer modestement au-dessous des deux noms qu'il glorifie. Regnier donc, qui a cette gloire et la mérite, Vauquelin de la Fresnaye qui se propose avant tout la correction morale, Boileau qui par le rire élégant et tempéré se propose moins la correction morale que le redressement de l'esprit, Voltaire enfin, qui au nom du bon goût mondain, raillant, mordant (l'humanité s'en fâche quelquefois) des ridicules qui sont plutôt ceux de la mauvaise fortune que ceux de l'esprit et du caractère, constituent un ensemble que nous pouvons, non sans orgueil, opposer à l'Angleterre. Laissons celle-ci nommer John Donne, le rude poète, imagination « chaotique », dit Campbell (SPecimens, p. LXVI), Dryden qui dans une poésie plus riche que celle d'aucun des nôtres, a plutôt, après tout, fait ce que nous appellerions des pamphlets que des satires, Pope qui a tiré de merveilleux et brillants feux d'artifice, trop brillants et qui le sont jusqu'à éblouir, Young

enfin, qui sous le nom de Satires a plutôt dressé une suite de pointes acérées et brillantées.

Avec nos trois ou quatre satiriques, nous pouvons affronter la comparaison.

La vraie gloire de Vauquelin de la Fresnaye, ce sont ses cinq livres de satires (ensemble trente-cinq satires, si j'ai bien compté, sans comprendre dans le nombre diverses pièces entremêlées aux satires). Il s'est essayé aussi aux sonnets, et il en a laissé un certain nombre ; mais cette gloire lui avait été d'avance ravie par ses maîtres de la Pléiade. Cependant on en pourrait citer deux ou trois fort beaux, celui qui commence : Amour m'emplume l'aile, imité de Pétrarque, et cet autre plus beau encore où il ne s'est inspiré que de lui-même :

0 vent plaisant qui d'haleine odorante ;

et puis deux admirables sonnets pleins d'une douleur immense sur la France envahie, pillée et ravagée par les Allemands. Le cœur saigne en les lisant, ces sonnets : ont-ils deux ou trois siècles ? Sont-ils notre histoire de 1870? Voici qu'horriblement — Du paresseux sommeil (les Sonnets 72e et 73e). Je ne les trancris pas, ils réveillent des souvenirs trop poignants et trop récents encore. Mais il faut les aller chercher dans le Tome deuxième des Diverses Poésies.

Passerat aussi, dans ces jours sombres des invasions et de la Ligue, a sa malédiction contre les reîtres et lansquenets, mais il l'a moins tragique :

Empistolés au visage noirci,

Diables du Rhin, n'approchez point d'ici.

(Pour sa Maison de Bagnolet, Edit. de 1606, p. 150).

Quand je lisais autrefois cette pièce du poète champenois, je la trouvais charmante, elle est si spirituelle ! Elle est toujours charmante, elle est toujours spirituelle, mais elle l'est trop pour la mémoire cruelle ; elle n'amène plus le sourire aux lèvres, et l'esprit qui demande quelque chose plus en harmonie avec les souffrances qu'il a endurées, se détourne de la jolie pièce du Champenois pour aller aux tragiques accents du Normand. Et Vauquelin encore nous donne un enseignement qu'il nous faut recueillir précieusement. Plus ils sont tragiques, ces sonnets, plus ils nous révèlent un mal profond, plus leur auteur vient nous dire, assombri que la France a connu des désastres affreux, plus nous devons nous répéter, nous qui de la fin de notre dix- neuvième siècle, dominons les complications du passé, que la France, dans son histoire longue et difficile, a connu de grands revers, en apparence et sur le temps irréparables, et qu'elle s'en est relevée, glorieusement relevée, pour parcourir des destinées incomparables, trop enviées. Pendant deux siècles, ces destinées qui ne sont qu'à elle ont marché jusqu'à leur apogée pour décliner momentanément. Voilà ce que nous devons nous dire, l'œil sur l'avenir, l'œil sur nous-mêmes et nous commandant dans nos activités imprudentes, dans nos joies un peu trop rapidement exaltées, dans nos entraînements de générosité chevaleresque

pour tous, nous surveillant dans nos divisions meurtrières, plus meurtrières que le canon Krupp et le fusil Dreyse.

V

Vauquelin de la Fresnaye qui ainsi, en divers genres, a marqué sa supériorité comme poète, a été tenté aussi par le talent du prosateur, en ce seizième siècle qui de la prose a fait son honneur immortel, au lendemain de Calvin, aux jours mêmes de Montaigne. Nous avons déjà vu les pages charmantes que le poète mettait en guise de préface en tête de ses Idillies. Les recherches persévérantes du nouvel éditeur de Caen lui ont permis de recouvrer un ouvrage en prose plus étendu et très élaboré de notre auteur : c'est un Discours adressé au Chancelier Hurault de Chiverny, à l'occasion du rétablissement de l'université de Caen, auquel l'héritier des Vauquelin avait pris une part active par des démarches et intercessions suivies. Ce Discours, sa pièce de résistance en fait de prose, fut prononcé dans une solennité de ces écoles rouvertes et restaurées par ses soins concourant avec ceux de ses collègues de la magistrature normande, du Parlement de Caen. Vauquelin, qui dans son existence très en vue dans sa province, avait fort à souffrir chaque jour des attaques calomnieuses de l'envie, prit justement pour sujet de son « Oraison » la Calomnie, et il la vint prononcer en français devant la Normandie assemblée et curieuse : c'était une grande hardiesse en ce temps où les fêtes d'université ne connaissaient et n'approuvaient que la langue latine. Vauquelin allait déjà au-devant

des temps modernes, et pressentait les hautes destinées de cette langue appelée à se mêler aux affaires et à y influer chaque jour davantage, à produire cent œuvres littéraires immortelles ; voyant les professeurs et docteurs « montrer par leurs belles oraisons que le Grec et le latin reflorissent chez eux comme en une autre Rome ou une seconde Athènes », il a voulu, lui qui n'est ni grec ni romain, et qui, ajoute-t-il avec un certain orgueil, « est de la partie », il a voulu se mettre en jeu, mesme discourant en françois apprivoiser notre langage en leurs escholes ».

Le Discours du président normand est intitulé : Oraison de ne croire légèrement à la calomnie, digne d'estre en ce temps toujours devant les yeux des Rois, des Princes et des Grands. Il y décrit avec beaucoup de soin les procédés de la calomnie, procédés toujours les mêmes au fond dans leur variété tortueuse, et il donne, avec une sécurité qui n'est pas sans quelque apparence naïve, les moyens de se garantir des attaques couvertes de l'invisible ennemi. Mais ce qui nous intéresse dans cette Oraison, ce n'est pas tant le moraliste plus ou moins entraîné par ses illusions honnêtes, que le prosateur même. L'orateur a un grand mérite à nos yeux, c'est d'être français au milieu de tant de latini- seurs, de croire à cette belle langue qui six ans auparavant a pris son essor tout moderne dans les Essais de Montaigne (le discours sur la Calomnie est de 1586). Avec infiniment de soin et d'étude, il cherche à cette langue jeune et vivante, chez lui encore inexpérimenté avec un certain bonheur, des tons et des intentions expressives, et il réussit quelquefois à les trouver. Cet auteur de l'Art poétique et des Satires

qui, nous l'avons dit, est devant les maîtres de la Pléiade un disciple soumis d'abord, puis un successeur indépendant, ne semble-t-il pas prendre directement à partie Ronsard et les illustres chefs du mouvement de 1550, dans cette page où il ridiculise ceux qui prétendent latiniser en français,

ric-à-ric voulant prendre

Le latin à la barbe et vulgaire le rendre ?

Cela au reste ne l'empêche pas de tomber à l'occasion lui-même dans la faute qu'il reprend si vivement. Ainsi il « latinise » peu agréablement quand il nous parle de ceux « qui assaillent leurs ennemis en trahison, d'un lieu remot, ou cachés en quelque fosse ». Il est à remarquer aussi que Vauquelin, un peu trop président et un peu trop normand en cela, se délecte et s'attarde à mille détails de procédure : il semble souvent se croire à l'audience. Voir bien des passages de l'Oraison sur la Calomnie, notamment la page 208.

Nous avons encore de notre poète-prosateur une Oraison funèbre sur le trépas de Jean Rouxel, jurisconsulte et professeur à Caen. Ce morceau n'est pas comme le Discours sur la Calomnie une composition originale, c'est la traduction en français de l'éloge funèbre prononcé en latin par Jacques de Cahaignes. Cette traduction, qui donnerait lieu aux mêmes observations, date, comme le discours précédent, de 1586. Deux discours dans la même année, et aucun autre durant tant d'années de présidence et d'action municipale, cela me ferait croire que beaucoup de compositions du même genre ont échappé aux recherches laborieuses de

M. Julien Travers, ou peut-être ont péri à jamais. Je le regrette, on ne saurait, pour l'étude d'un écrivain qui marque, avoir trop de points de comparaison, trop d'anneaux d'attache. Quoi qu'il en soit, nous en avons assez pour nous former une idée précise du talent de notre auteur. La prose de Vauquelin est d'un style assez ferme d'accent, quoique un peu embarrassé dans sa marche : Montaigne n'a dit son secret à personne, et nul génie ne l'a murmuré des bords de la Gironde au « rivage Olenois ». A Vauquelin donc ne demandons pas la légèreté de touche, la gràce d'allure, la parfaite aisance du seigneur de Montaigne ; mais à défaut de cette inimitable aisance, qui est la représentation même de l'âme du périgourdin en sa désinvolture, le magistrat normand a la vigueur du coup de pinceau, l'invention non sans bonheur de l'expression. Il a de plus quelquefois des comparaisons tout à fait à la Plutarque : « J'ai voulu, dit-il en un passage (De la Calomnie, p. 190), choisir un sujet qui fût à la manière de ces Anciens apporter profit et plaisir..... Ou bien pour n'entrer en la profonde mer de ces riches estrangers qui ne me sont plus si familiers qu'autrefois, je ferai comme les éléphants, lesquels ne pouvant nager, et ayant crainte de se mettre à la merci des grandes eaux, se plaisent néanmoins à se pourmener aux rivages de la mer, à l'orée des lacs, et au bord des fleuves et des rivières ».

Excellente marque quand le poète peut quitter le gant léger et solide des vers, velours ou or, pour revêtir le ceste plus lourd et plus difficile à manier de la prose. Ils ne sont pas nombreux les prosateurs qui ont réussi aux vers ; ils ne

le sont guère non plus les poètes qui se sont faits prosateurs, bons et vrais prosateurs. Aussi doit-il être le bienvenu, ce docte poète qui a mis son étude à cultiver sa généreuse et déjà belle langue française. Comme aussi nous devons un souvenir de respect à ce magistrat consciencieux qui, durant un quart de siècle, a porté dans les fonctions de sa charge la volonté et la lumière du devoir et le désir actif du bien, ce sage qui dans un siècle de corruptions vénales est resté pur, osant se retirer des spectacles infâmes de la cour des Valois dégénérés, ce Français qui dans un siècle de passions portées jusqu'à la fureur, lui ennemi du désordre, nullement amoureux du contr'un comme un La Boétie ou un Bodin, épris au contraire de la monarchie concentrée et du pouvoir en sa force protectrice, a montré du moins une modération relative envers ces huguenots qui dérangeaient l'unité : que dis-je, cette unité si chère, il en ferait le sacrifice plutôt que « de voir cette guerre et tant de tyrannie » ; plutôt il accepterait « d'avoir des assassins, d'avoir des Lestrigons » ; honorons-le enfin cette homme privé qui dans l'âge des ambitions perverses, des cupidités meurtrières, s'est plu, comme du Bellay l'eût voulu faire en son temps, en son petit Lire, dans ses bois et dans ses herbages, sur les rives calmes de son Orne familière.

Ainsi s'accomplissait dans la poésie, dans les fonctions de magistrature, dans les douceurs de la vie des champs, tempérant les tracas de la vie urbaine, la destinée de Vau- quelin de la Fresnaye : les généreuses études, le zèle qui les soutient, les protège et les anime, vont bien a la dignité du magistrat, toute l'existence de celui-ci en est la vivante

preuve : après celui que nous offre la vie d'un l'Hôpital, nous avons ici un bel exemplaire, plus modeste, de cette vie haute en sa simplicité et dans ses multiples dévouements à la science, au bien public. Ainsi s'acheminait-il doucement vers l'heure de la retraite et du repos. La retraite vint tard dans cette vie laborieuse, assez tôt cependant pour permettre au poète qui depuis un demi-siècle, cinquante ans entiers (1555-1605), n'avait pas reparu devant le public, de recueillir ses poésies, le meilleur de lui-même. C'est ce qu'il fit en 1605, dans le volume devenu si rare et que les bibliophiles ambitionnent tant de mettre au rayon le plus en vue de leur bibliothèque, ou peut-être au tiroir le plus protégé de leur secrétaire.

Une grande révolution littéraire s'était accomplie dans cet intervalle, sans bruit du reste et d'un train presque insensible. Le règne de la Pléiade que Vauquelin avait trouvée dans sa gloire lors de ses débuts, était alors sur son déclin : après avoir donné les odes de Ronsard, les sonnets de du Bellay, les rhythmes variés de Baïf, les compositions anacréontiques de Belleau, les tentatives dramatiques de Jodelle, partout novatrice, hardie, entreprenante, portant dans notre poésie le mouvement et l'art savant qui lui avaient un peu manqué jusque là, conquérant et s'appro- priant les riches dépouilles de l'Antiquité, elle allait, épuisée dès lors, transmettre son héritage aux mains gracieuses, mais faiblissantes de des Portes, dont le rude Malherbe va demain biffer les aimables poèmes, sans même épargner la jolie chanson : 0 Nuit, jalouse nuit, ni les vers délicieux :

De l'aimable Cypris, ô lumière dorée,

ni même enfin la belle pièce, éternellement belle, inspiratrice de Racan à son plus beau jour :

0 bienheureux qui peut passer sa vie

Entre les siens, franc de haine et d'envie, (i)

Vauquelin de la Fresnaye venait à temps pour préparer la nécessaire réforme de Malherbe et y aider — nécessaire, dis-je ; car quand un système est épuisé, il n'y a plus lieu de s'y acharner et de le réparer. Il faut désormais se tourner ailleurs, chercher d'autres modes d'expression et de pensée même; l'esprit humain, considéré dans la suite des générations, a une puissance de renouvellement qui manque à l'organisme détruit ou affaibli de l'individu. Autre chose, dit le maître, et soudain disparaissent les restes débilités des groupes en leur temps florissants, généreux d'œuvres et de flamme tant qu'à duré leur heure ; d'autres esprit apparaissent, d'autres voiles enflées d'autres souffles vont obéissant à de nouvelles et plus fraîches brises, celles du matin, et les golfes se parent, resplendissants, de cet orgueil nouveau. Là est la richesse et la beauté toujours renouvelée de l'histoire littéraire. Quand on ne brise pas à temps, on a dans le genre classique la littérature de l'Empire et sa queue traînante de 1315 à 1830; ou, dans le faux romantisme, la triste poésie avortée de 1840 à 1880. Le brutal et nécessaire Malherbe coupa court ep 1600 à ce prolongement inutile qui aurait pu s'éterniser dans les du Perron renaissant de leurs cendres. Malherbe y mit bon

(1) Racan :

Tircis, il faut penser à faire la retraite.

ordre, et le terrain fut par lui préparé pour recevoir le grand monument, le haut édifice ordonné de la littérature de Louis XIV. Vauquelin de la Fresnaye, par ses belles satires, a aidé tout d'abord à cette évolution importante. Son oeuvre a deux faces : l'Art poétique est plutôt tourné vers le passé, non sans un pressentiment déjà de l'avenir ; les satires conçues dans un système de sobriété nullement affamée et stérile, sous une inspiration moralement sévère qui annonce des temps renouvelés, sont tournées surtout vers cet avenir qui envoie ses premiers souffles.

Quel a été en somme le rôle de Vauquelin de la Fresnaye ? Peu de mots serviront à le définir et seront ma conclusion. Le poète normand n'a point ambitionné, n'a point réalisé, comme un Despréaux, esprit plus clair sinon plus puissant, le rôle d'un législateur, rôle toujours difficile à porter devant la postérité ; mais il a accompli celui d'un pondérateur, d'un modérateur. On n'a guère d'influence, en ces temps d'épuisement, en ces périodes de transition, qu'à la condition de se montrer comme un médiateur entre le passé et l'avenir plutôt que comme un ennemi de ce qui s'en va. Vauquelin continue la Pléiade en la présentant à .elle-même historiquement, en goûtant, en essayant à son tour avec sens ses procédés d'art savant ; il la tempère, il la modère, il l'achemine doucement vers les temps qui vont venir, en lui donnanr le ton de sage moralité qui lui avait trop fait défaut à sa plus belle époque. Trop bon président d'ailleurs pour être un bon poète, ou du moins un poète parfait, l'auteur des Satires, le frère de Vauquelin des Yve- teaux est resté à mi-chemin de la gloire, et il nous faut

après trois siècles, faire quelque effort pour remonter jusqu'à lui par son sentier un peu âpre et semé de quelques roses.

1880.

Scévole de Sainte-Marthe (1) 1 ou le Poète-Trésorier

Le seizième siècle en France est si riche de gloires, si plein de mouvement dans les lettres, dans la politique et dans la guerre, si créateur en tous les genres d'invention, de génie, que dans l'ample héritage de vieux noms qu'il a laissé derrière lui, on a pu, sans nuire à l'éclat général de cette grande époque, laisser tomber dans l'oubli ou dans un dernier oubli tels de ces noms qui auraient suffi à illustrer une époque moins bien partagée.

Tel est le nom de Scévole de Sainte-Marthe, poète, historien, orateur, politique, savant, et par dessus tout, grand homme de bien, ami et serviteur de son pays, toujours fidèle au devoir, dans un temps où il était souvent difficile, parmi la tourmente des passions ou l'effervescence des partis, de reconnaître où était le devoir.

Ce sont là des titres. Ils n'ont pas été suffisants cependant, passé une certaine limite marquée par le premier tiers du dix-septième siècle, pour forcer la renommée. Faire sonner son nom un jour, c'est relativement facile ; persister, durer, hic labor est. Sainte-Marthe a obtenu à peine quelque mention en passant de Sainte-Beuve dans le lableau de la Poésie au seizième siècle, qui est comme le

(1) Cette étude, où l'auteur s'adresse parfois à un auditoire, était sans doute destinée à être lue à la Société Académique de l'Aube, puisqu'il y fait allusion (p. 91) à celle sur Balthazar Bailly, présentée en 1881 à cette Société.

livre d'or du patriciat poétique de cette époque ; son nom y est jeté une ou deux fois comme au hasard, c'est tout. Fontenelle n'a pas donné place à Sainte-Marthe dans son charmant recueil, où Ronsard, du Bellay, Baïf, Belleau et Passerat occupent leur place légitime. Eugène Crépet, qui s'est amusé à recueillir des pièces de Colin Muset, de Hugues de Barré, de Guillaume Crétin et de Jean Molinet, n'a pas eu la bonne pensée de consacrer deux ou trois pages à uu poète que la poésie ne désavoue pourtant pas, si elle lui refuse cette couronne d'or qui appartient à bien peu.

N'était-il pas possible, n'était-il pas juste d'introduire dans ce vaste recueil le onzième sonnet de Sainte-Marthe, pièce fort jolie que j'aurai occasion de citer plus loin, d'y accueillir avec bonnes paroles quelques pages encore ? Mais M. Crépet et ses amis n'ont probablement vu dans Sainte-Marthe comme dans son compatriote Jean Bouchet, celui qui s'intitulait le Traverseur des voies Périlleuses, qu'un « bourgeois qui fait des vers » — Suprême expression de dédain Et cependant Ronsard, qui n'est pas un bourgeois faiseur de vers, mais le poète-artiste par -excel- lence, saluait Scévole, je ne dirai pas comme un de ses pairs, les Hugo, les Ronsard n'en veulent pas, mais comme un de ses pareils ; il reconnaissait devoir quelque chose à ce contemporain ; il lui disait dans un poème mis en tête des œuvres françaises de cet ami :

Scévole, ami des Muses que je sers,

Icy je t'offre, au lieu de tes beaux vers,

Un froid discours, larron de ta louange ;

Tu n'es premier qui te trompes au change ; Glauque jadis s'y déceut avant toy ;

Et toutefois pren ce présent de moy,

Pour tesmoigner d'une encre perdurable,

Que mon vers fut à ton vers redevable.

Et Vauquelin de la Fresnaye, un autre poète de province, dont le nom a surnagé, dont les œuvres ont survécu, adressait une satire à Scévole de Sainte-Marthe : c'était comme une consécration anticipée du nom ami, confié, recommandé à l'avenir, à l'insouciant avenir.

Enfin Sainte-Marthe a eu l'honneur d'être mis quelquefois dans la Pléiade, au lieu de Jodelle : quoique cela n'ait pas prévalu, c'est du moins un témoignage du rang auquel des contemporains qui, ce semble, se connaissaient en poésie, mettaient l'illustre poitevin. Il semblait donc devoir être moins négligé chez nous, aux siècles prochains ; il a même attiré l'attention des étrangers. Henry Hallam, dans son Histoire de la Littérature de l'Europe (T. 2, p. 210), a mentionné avec honneur le nom de Sainte-Marthe. Il fait assez peu, trop peu de cas de ses poésies françaises, mais il met à haut rang ses poésies latines, « plus classiquement élégantes, dit-il, que toutes celles que j'ai rencontrées dans la Collection de Gruter » (celui qui a pris le nom anagrammatisé de Ranitius Gherus). Hallam ajoute : « Peu de poèmes didactiques probablement sont supérieurs à sa Pœdotropbie : Ce poème n'est pas peu supérieur (not a little better) — ce n'est pas à là

vérité un grand éloge — à la Balia de Tansillo sur le même sujet » Et il cite quinze vers de la Pædotrophie, livre Ier :

Ipsae etiam Alpinis villosas in montibus ursæ.

Hallam dit qu'il a pris un peu au hasard ; et en effet il aurait pu choisir mieux. Il met, du reste, avec raison la Padotrophie bien au dessus du poème de Claude Quillet, la Callipédie, où le sujet traité dans le premier est effleuré aussi en quelques passages.

Je ne vois pas que Sainte-Marthe figure dans l'Histoire universelle du président de Thou, il y serait peut-être nommé en passant, cela m'a échappé ; en tout cas il n'y a point d'article important, car il n'est pas parmi les hommes illustres dont Antoine Tessier a recueilli et traduit en français les éloges tirés des pages de cette grande Histoire. Un assez grand nombre de lettres d'Étienne Pasquier sont adressées au trésorier Poitevin ; mais quoiqu'il y en ait -de fort intéressantes — je citerai la 2e lettre du Liv. xi, récit de la noble action de M. de Ramefort fait prisonnier par le duc de Guise et refusant d'être échangé, et la lettre x du Liv. xiv, récit émouvant de la bataille d'Ivry — elles ne nous apprennent rien de particulier sur Sainte-Marthe.

Restent les Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de du Verdier Vauprivas. Sur Sainte-Marthe, il est inutile d'interroger la Croix du Maine, il n'a rien de particulier à nous apprendre. Du Verdier en a su et dit davantage : il cite quelques dates et donne quelques détails de Sainte-Marthe. Ce qui fait l'intérêt des quelques pages de du Verdier, c'est qu'il avait connu particulièrement ce

personnage. « Voici ce qu'il dit à ce sujet (T.III, p. 462) :

« La connaissance, familiarité et amitié que je me suis acquise de ce docte personnage, lorsque de bonne aventure tous deux nous sommes trouvés logés à l'hôtellerie de l'Ange, rue de la Huchette à Paris, là venus pour un mesme effet, à sçavoir de prester serment devant les Sieurs tenant la Chambre des Comptes, luy pour son office de Trésorier-général, moy pour celuy de Controleur-général en la charge de Lyon. Et qui plus est, la suffisance et grande doctrine dont il est pourvu à bien escrire, et à bien dire encore mieux, tout cela, dis-je, et les autres infinies grâces et perfections que Dieu luy a départies m'incite- roient volontiers à faire icy un bel éloge de luy, si je ne me sentois trop faible pour entreprendre, conduire et amener un tel prix-fait au faiste des louanges dont il est digne, lesquelles se découvrent à plein par ses oeuvres, qui louent assez d'elles-mêmes l'ouvrier, je ne feray que les nommer».

Non sans doute Sainte-Marthe n'est pas un grand poète ; il n'est certes pas ce que dans la langue de théâtte on appelait un chef d'emploi : il n'a pas comme du Bellay dans l'Illustration de la Langue française sonné le clairon pour mettre en mouvement et appeler à l'œuvre ses frères en poésie ; il n'a pas comme Remi Belleau écrit sa chanson d'Avril ; il n'a pas comme Ronsard sa délicieuse pièce : Mignonne, allons voir si la i-ose ; il n'a pas l'invective superbe aux bûcherons destructeurs de la Forêt de Gas- tine ; il n'a pas comme Des Portes sa chanson : Rosette, pour un peu d'absence, ni l'incomparable épigramme : Je t'apporte, ô Sommeil, du vin de quatre années ; il n'a pas

comme Bertaut sa Félicité passée ; et ce n'est pas Sainte- Marthe, c'est Passerat qui a fait le Premier Jour de Mai et la Journée de Senlis. Il a été, lui, Sainte-Marthe, un vaillant Trésorier de France, attaché à ses devoirs, ami de son prince ; mais il a été aussi un poète distingué de l'ordre secondaire ; il a laissé en latin un poème excellent ; en français même, ce qui nous touche principalement, car c'est un chapitre de cette histoire de la poésie française au seizième siècle que je veux écrire, il a donné un assez grand nombre de vers dont quelques-uns méritent de survivre et survivront en effet dans la mémoire reconnaissante des amis de notre vieille poésie. Il y a plaisir à rouvrir quelques instants ces coffrets qui, s'ils ne sont pas comme ceux de du Bellay, de Belleau, de Baïf et de Ronsard, d'ivoire sculpté avec des incrustations de pierres précieuses, sont du moins de ce fin érable où les anciens ont taillé plus d'une coupe et d'un cratère.

Comme après tout je ne faîs pas un panégyrique de Sainte-Marthe — c'est bien assez de faire une étude — je n'éluderai pas un point que j'ai déjà effleuré tout à l'heure en citant le mot de M. Charles d'Héricault sur Jean Bou- chet, « un Bourgeois qui fait des vers » ; j'ai si peu l'intention de l'aborder, que j'ai mis en vedette en tête de ces pages ce titre Un Poète-Trésorier. Dans la vie des poètes magistrats ou serviteurs de l'Etat comme l'Hospital, Sainte- Marthe, Nicolas Rapin, Vauquelin de la Fresnaye, c'est bien là en effet le point délicat, le point faible.

La poésie est une maîtresse sévère qui ne souffre pas de partage. Permis aux vieux généraux, aux magistrats émé-

rites, aux professeurs libérés, aux financiers qui ne vont plus au Trésor ou à la Bourse, de traduire ou de trahir Horace ; c'est une distraction innocente qui ne fait de mal à personne ; mais concevoir l'art comme une chose supérieure, élaborer l'idée, lui donner lentement ou avec fougue la forme précise, la forme unique, car il n'y en a pas deux, la forme que rien ne remplace, à laquelle il n'y a pas d'équivalent, cela suppose une vocation unique, un emploi de la vie non partagée, non distraite. Voltaire, quand il disait : Ce n'est que de la vile prose, semblait s'amuser et faire un paradoxe. Non, Messieurs, ce n'est pas un paradoxe ; c'est, sous une forme légère, l'expression d'une vérité, de cette vérité que la prose, comme travail, est l'ennemie des vers. Voltaire lui-même, s'il revenait un matin s'entretenir avec Hugo, conviendrait que si sa prose n'eût pas pris le meilleur de son esprit, sa poésie serait supérieure. Quant à savoir s'il vaut mieux que beaucoup des heures de Voltaire aient été données à la prose, c'est une autre question. Pour ma part, je n'hésite pas à dire qu'au point de vue général de la création intellectuelle, et dans l'intérêt des idées humaines, il vaut mieux que Voltaire ait fait l'Essai sur les Mœurs, le Dictionnaire philosophique et Candide. Supposons Voltaire exclusivement voué aux vers : nous aurions un prosateur de moins, nous n'aurions peut-être pas un poète de plus.

En somme, il faut bien le dire, la question n'est pas la même au seizième siècle que de nos jours. De nos jours, la formule est Exclusivement poète, ou rien. Au seizième siècle, non. Ce temps a une allure si large, si rapide, une

puissance si prodigieuse, qu'il emporte hommes et choses dans un mouvement où tout se mêle, se pénètre, se précipite réciproquement.-La passion qui communique ses excitations aux affaires soutient et élève ; le poète n'est pas amoindri par l'homme d'État, par le politique, par le soldat : Voyez d'Aubigné. Moins mêlé aux guerres civiles, d'Aubigné n'eût pas fait les Tragiques, ou du moins il ne les eût pas faits ce qu'ils sont. Et puis le formalisme au seizième siècle est moins grand, moins absorbant que de nos jours, la manie paperassière moins développée ; le bien public toujours présent donne aux âmes un ton d'élévation et porte naturellement celles qui ont le don en elles jusqu'aux sphères de la poésie.

Voilà pourquoi je me refuse à appeler Scévole de Sainte- Marthe un bourgeois qui fait des vers ; je l'appelle simplement le Poète-trésorier. Cela ne le rapetisse pas, mais cela le met à part de ceux de la Pléïade, en le rapprochant — rapprochement honorable — du chancelier de l'Hospital et du lieutenant-général Vauquelin de la Fresnaye.

Sainte-Marthe semble bien fait pour justifier les théories qui ont cours aujourd'hui sur la race, sur le milieu. Scévole (ainsi a-t-il latinisé son nom prosaïque de Gaucher) trouvait l'illustration de l'honneur et de l'esprit à son foyer, autour de son berceau ; ses majeurs, comme dit un poète de ce temps-là, ont porté l'épée (i) ; son aïeul est premier médecin de François 1er, renommé entre les savants de son temps ; son oncle, fils de ce médecin du roi, est l'auteur

(1) Voir Perrault, Hommes illustres.

de quelques oraisons funèbres de princes qui l'avaient honoré de leur bienveillance, auteur aussi de quelques poésies françaises et latines ; son père enfin, Louis de Sainte-Marthe, procureur du roi au siège de Loudun, est un magistrat honoré. L'illustration était aussi dans sa famille maternelle, et tout près de lui son oncle, René Favre, était procureur-général au parlement de Paris.

Sainte-Marthe, d'autre part, est un produit de ce sol poitevin, riche, gras, exubérant : là poussent les moissons opulentes, là se récoltent les vins abondants, les foins à montagnes ; mais, en cette riche contrée, point de grands traits, de grands aspects de la nature ; là ont germé des œuvres moyennes, distinguées, des hommes de l'entre- deux, Jean Bouchet, Salmon Macrin, Sainte-Marthe, Nicolas Rapin : rien de premier ordre, rien de saillant, pas de coup d'aile. Comparez par exemple Sainte-Marthe à Passerat : vous ne trouverez chez le Poitevin ni la vivacité de tendresse, ni la pointe de satire qui mettent à si haut rang le poète de la Champagne. Je me garderai bien pourtant de faire une règle absolue d'une observation qui se fonde sur la généralité des faits : Agrippa d'Aubigné viendrait me donner un éclatant démenti, d'Aubigné est de Saintonge : Saintonge, Poitou, cela se touche de bien près.

Mais quel foyer de science que ces contrées en ce temps ! Le Poitou, et en général les provinces de l'Ouest et du Centre, l'Anjou, le Berry, ont été au seizième siècle les pays élus de la pensée érudite. Le droit fleurissait à Poitiers, à Bourges. Cujas, André Tiraqueau ont professé dans ces villes savantes, refuge que les pères prudents

donnaient en ce temps-là à leurs fils contre les séductions de Paris, déjà redoutées.

Scévole de Sainte-Marthe naît à Loudun le 2 février 1536, l'année même où naissaient Vauquelin de la Fresnaye, le cardinal d'Ossat et Antoine Loisel, le célèbre avocat, au lendemain de Pavie, à la veille des guerres de religion. Élevé par une femme distinguée, Madame de Bizay, sa grand'mère, il faisait ses études, humanités et rhétorique, à Paris, sous Turnèbe, Muret et Ramus. Puis, comme beaucoup de ses contemporains, comme Vauquelin de la Fresnaye, il va étudier la jurisprudence à Poitiers et à Bourges : la mère du jeune Normand, le père du jeune Poitevin, parvenaient ainsi à soustraire leur fils aux tentations de Paris, plus redoutables à cet âge de la sortie du collège. Mais les élèves de Cujas, de Tiraqueau et de Duaren tombaient là dans un autre danger, courant au- devant d'un autre piège. Dans ces pays réputés asile protecteur, ils rencontraient un ennemi que les pères craignaient alors un peu moins qu'aujourd'hui assurément, que cependant ils n'accueillaient pas volontiers : la poésie. Dans ces pays alors, Virgile était partout à côté des Pan- dectes ; on n'y entendait que les accents de la poésie. « Douceur angevine » ; mollesse poitevine, grâce tourangelle, pourrait-on dire aussi ; il n'est pas de nôm qui revienne plus souvent dans les vers de ce temps que les bords du Clain, que les rives du Loir ; Ronsard est du Vendômois, de Bellay est de l'Anjou, Salmon Macrin est de Loudun, Jean Bouchet de Poitieis, tout cela rapproché, voisin, s'attirant, se répondant. Cet air alors, devenu

depuis, à ce qu'il semble, plus épais, avait comme une vertu d'inspiration, quelque chose de subtil et de pénétrant.

Cette influence Scévole comme la Fresnaye, ne tarda pas à en ressentir l'effet ; ces deux adolescents, chacun de leur côté, s'adonnent à la poésie. La Fresnaye a dix-neuf ans ; il publie ses premières poésies sous le titre de Foreslei-ies ; Sainte-Marthe, un peu plus précoce encore, n'attend pas sa dix-neuvième année : il n'a que dix-sept ans, et il met le .pied dans cette carrière où il ira moins loin, où il remportera de moins grands succès que son compatriote normand. Son début, s'il n'est pas un coup de maître, est un coup d'audace. Un tout jeune poète, Jean Bastier de la Péruse, venait de mourir, laissant imparfaite une destinée pleine de promesses, inachevée une tragédie de Médée. Personne n'osait toucher au chef-d'œuvre — on regardait 'c-omme une merveille de l'art cette tragédie adolescente. • Scévole, avec une hardiesse qu'on ne saurait avoir qu'à cet âge, saisit la plume tombée des mains du poète mourant, et achève l'œuvre interrompue. Il est salué, il est applaudi par ses contemporains.

Poitiers, Bourges, Cujas, Duaren, cela peut suffire quelques moments, quelques années, à un poète adolescent. Mais bientôt, naturellement, d'autres aspirations se font jour ; on sent, on se dit que les grands talents, le grand mouvement, les grandes amitiés sont ailleurs, à Paris. Scévole, lui, n'avait qu'à se souvenir.

Le jeune Sainte-Marthe, en effet, revint bientôt à Paris pour y élargir ses connaissances juridiques, et surtout pour demander au commerce des poètes célèbres, le savoir

poétique qui alors conduisait à la haute renommée et quelquefois à la fortune. Il se lia avec Ronsard, avec le vieux d'Aurat, avec Antoine Baïf et Remi Belleau, alors dans leur plein midi, avec Pontus de Tyard, avec Passerat, des Portes et Pibrac ; et aux poètes il joint les savants dans ses amitiés, Joseph Scaliger, Étienne Pasquier, Pierre et François Pithou, Christophe, puis Jacques-Auguste de Thou, Henri de Mesme. « Partout, dit l'abbé Goujet, partout où le désir d'apprendre le transporta, il rechercha la conversation de ceux qui pouvaient l'instruire, et l'on ne peut nommer aucun homme de son temps, en France, avec qui il n'ait fait au moins quelque liaison. »

Le vieil écrivain La Rochemaillet qui a composé la Vie de Sainte-Marthe, dit également, dans un style plus pitto-, resque que celui du bon abbé Goujet : « Tous ces illustres personnages avaient sa fréquentation infiniment agréable, par laquelle et par sa candeur de mœurs il se conciliait les affections et les cœurs d'un chacun; des grands, par l'éclat de sa réputation et de ses vertus; de ses semblables, par les charmes des douceurs de sa conversation et de sa doctrine ; des moindres, par son affabilité incomparable, luy déférant l'honneur et la vénération que l'on doit rendre aux vertueux, et qui sont eslevez par dessus le commun des hommes. »

Rien, à mon avis, ne fait plus d'honneur au seizième siècle que ces relations d'amitié, fréquentes, cordiales entre les poètes, entre les hommes de lettres, et plus généralement entre les hommes distingués que le hasard de la naissance avait réunis dans un même temps, que le choix

rapprochait par l'attrait réciproque, dans des entretiens graves avec douceur, libres et féconds. Admirable don d'amitié entre les écrivains de 1550 aux environs de I600! Ils se réunissaient, non pas comme les gens de lettres, les artistes et les auteurs dramatiques de nos jours, dans des associations utiles, intéressées, fructueuses, mais dans des liaisons toutes désintéressées, purement affectueuses. Et ce n'est pas seulement les exemples célèbres qu'il faut alléguer, ceux de Montaigne et de La Boétie, de Ronsard et de du Bellay, de Passerat et de Henri de Mesme : ces liaisons sont une habitude générale. Il nous en est resté, pour les hommes du barreau, un témoignage charmant dans le Dialogue des Avocats d'Antoine Loisel : que n'avons-nous pour les poètes quelque souvenir analogue ! Pour eux nons n'avons en fait de monument de ce genre, outre les lettres perpétuellement échangées d'une ville à une autre, d'un cabinet à un autre cabinet (1), que les nombreuses pièces de vers mises par les poètes contemporains en tête de l'œuvre de chaque poète ami ; mais ces témoignages en quelque sorte obligés ne rappellent guère la grâce libre qui règne dans le charmant dialogue de l'ami d'Étienne Pasquier. Nous avons encore, il est vrai, les Tumulus, ces entassements d'épitaphes, de sonnets, d'élégies, de pièces d'éloquence dont, au lendemain de chaque mort, plus ou moins illustre, on se faisait un devoir, chez les amis, d'orner une tombe récemment ouverte. Mais, il faut le dire, c'étaient là des ouvrages d'obligation, trop peu sin-

(1) V. le Recueil intitulé Epistres Francoises des Personnages illustres et doctes à Monsieur Joseph-Juste de la Scala. Harderwick, 1624, un vol. in-12.

cères pour avoir la grâce que nous voudrions y chercher. Le malin Passerat avait bien raison de s'en défier quand il disait :

Amis, de mauvais vers ne chargez point ma cendre.

J'ai anticipé sur l'ordre des temps en montrant Scévole de Sainte-Marthe recherché, aimé de tant de nobles amis ; ce n'est que plus tard et progressivement, quand il avait passé par les charges, déployé dans des fonctions importantes, manifesté dans des œuvres acceptées, les qualités de son sérieux esprit, qu'il se vit environné et comme couronné de ces illustres amitiés : elles sont le prix d'une vie de services publics et de généreux labeurs. Le cercle toutefois commence de bonne heure à se former autour de lui, attiré par le charme précoce de son commerce, par la douceur de son éloquence, étonnement de ses contemporains en plus d'une occasion mémorable.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous raconte en détail la vie de Sainte-Marthe c'est le poète surtout qui doit faire l'objet de cette étude : il me suffira de marquer par ses traits principaux cette existence toute dévouée au bien public.

Héritier d'un nom déjà connu dans l'exercice des charges publiques, Sainte-Marthe réunira en sa personne les mérites du serviteur de l'État et de l'homme d'action, auxquels vient s'en joindre un troisième qui, plus sûrement encore que les autres, l'a fait vivre dans la postérité, au moins d'une vie latente, celui de l'homme de lettres, du poète.

En 1571, nous voyons Sainte-Marthe acheter une charge

de contrôleur-général des finances à Poitiers. Il avait trente-cinq ans ; il était marié depuis plusieurs années déja, ayant épousé une riche héritière, Renée de la Haye, avec laquelle il goûta le bonheur pendant plus d'un demi- siècle.

Huit ans après son entrée aux finances, en 1579, il est nommé maire et capitaine de Poitiers. Il avait mérité cette double charge par le dévouement dont il avait fait preuve en venant à Paris, près de Henri III, réclamer contre un édit de ce roi qui enlevait, soit aux villes ou corporations, soit aux particuliers, les privilèges non vérifiés par les cours souveraines. C'était un essai du pouvoir souverain en faveur de la puissance centrale, un essai d'établissement de l'autorité indépendante de la royauté. Sainte-Marthe, qui possédait à un haut degré le don de l'éloquence, réussit dans sa revendication : le roi ne se sentit pas assez fort pour se maintenir dans la position qu'il avait tenté de conquérir. — Les temps n'étaient pas venus.

Malgré cette opposition, Henri III sentait, savait bien qu'il possédait un ami dévoué, un ami sûr dans Sainte- Marthe. Jamais en effet celui-ci n'a dévié de la voie que lui indiquaient la raison et le devoir. Comme tous les gens de cœur chez qui l'ambition n'étouffait pas les vues saines de l'intelligence, il se montra un adversaire déclaré de la Ligue ; il fut un de ceux qui sous le nom de politiques, surent par leur sagacité prévoyante, disons mieux, par leur sagesse heureuse, préparer l'avènement, assurer la royauté du grand, de l'admirable roi Henri IV, le politique par excellence. M. Guizot n'a-t-il pas dit du parti des poli-

tiques : L'Hospital en fut le ministre, Pasquier le jurisconsulte, de Thou l'historien, et Henri IV le roi. Je me permettrais d'ajouter à la suite de ces grands noms : Passerat en fut le poète et Scévole de Sainte-Marthe le conseiller, quelquefois l'orateur. Ainsi, nous le voyons, aux États de Blois, porter la parole dans l'intérêt de la cause royale, qui était alors la cause nationale. Ami du principe monarchique plus encore que du roi, il s'opposa avec force, avec succès, dans cette assemblée, à ceux qui par la suppression des offices de finances, voulaient affaiblir, démanteler la royauté.

Il dut faire à cette cause bien des sacrifices, celui de la sûreté personnelle toujours, des travaux aimés souvent, du foyer quelquefois. Ainsi nous le voyons, à la fin de 1588, obligé de quitter la ville de Poitiers où Henri III l'avait envoyé pour essayer de contenir les ligueurs : la Ligue malheureusement fut plus forte que lui, et il dut abandonner la ville avec les officiers demeurés fidèles à l'autorité royale. Poitiers, cette grande et importante ville de l'Ouest, resta six ans à la Ligue ; au bout de ce temps seulement, elle rentra sous l'obéissance du roi — alors Henri IV — qui reconquérait son royaume pied à pied, ville à ville, bourg à bourg, village à village, champ à champ, bataille à bataille, combat à combat, escarmouche à escarmouche. En 1594, la reddition de la ville de Poitiers, son retour sous l'obéissance royale est l'ouvrage de Sainte-Marthe : ce fut un des grands services rendus à cette grande cause.

Ces cinq ou six années si remplies de désordres et de désastres, Sainte-Marthe les passa dans une sorte d'exil

près de Henri III. loin de sa maison, loin des siens, et à la vue des spectacles pitoyables que présentait cette cour, personnification malheureuse de la monarchie à cette fin du seizième siècle. Quand après ces longs jours de désordres anarchiques, à la veille de recevoir dans quelque grande charge la récompense de ses services, Sainte- Marthe vit tomber son prince sous le couteau de Jacques Clément, il le pleura dans des vers qui, tout défigurés qu'ils sont par ces mauvaises inventions allégoriques que nous retrouvons jusque dans la Henriade de Voltaire, n'en offrent pas moins dans quelques beaux passages une énergique sincérité d'allure.

Le sacrifice le plus pénible au milieu de ces troubles et bouleversements n'est pas celui du repos et de la fortune, c'est celui des travaux de l'esprit, des études si chères qui seraient encore une consolation s'il était permis de s'y livrer, si le devoir n'en détournait pas.

Dès l'année 1569, Sainte-Marthe avait publié chez Fédéric Morel un volume de Premières Œuvres (1). Il fut dès lors évident que ce nouveau venu ne serait que de loin un émule des poètes de la Pléiade. Il avouera lui-même que « de tout temps il avait été plus studieux de la poésie latine que de la française )). On peut juger par les poésies latines de l'édition Mamert Patisson (1579), que ce suivant

(1) Elles formaient dans cette édition un volume in-8°, dédié à « Monseigneur le duc d'Angoulesme ». Vint ensuite l'édition Mamert Patisson, 1579, un volume in-.oj.°, où les poésies latines côtoyaient les poésies françaises. Les diverses éditions diffèrent beaucoup les unes des autres. Voir le très estimable travail de Léon Feugère, le regrettable et le regretté.

incomplet de Ronsard marquerait sa place parmi les meilleurs poètes latins modernes.

Il y parut bien en 1584, quand il mit au jour son poème de la Pa'dotrophie, trois livres. 1500 vers environ, tous jetés dans le moule hexamètre, dignes de Virgile, au dire des contemporains, et aussi quand, en 1598, il publia son recueil d'Éloges en beau style cicéronien. Virgile, Cicéron, les contemporains ont de ces maladresses de louanges qui dans la postérité deviennent autant de coups de massue. Ne parlons ni de Virgile ni de Cicéron ; disons simplement que la Pœdotrophie est un poème d'un rare mérite comme composition et exécution, d'un rare mérite moral par l'excellence des conseils que le poète donne aux mères rappelées à leur devoir de nourrices, conseils qui devancent de plus d'un siècle et demi ceux que Jean-Jacques Rousseau devait leur adresser avec une bien autre éloquence dans sa prose incomparable. Les indications pratiques par lesquelles le vieux poète se fait le guide des mères, des nourrices, ont une si réelle valeur que les médecins de son temps lui décernèrent des éloges enthousiastes.

Henri III, à qui le poème était dédié, en jugea comme les doctes. Avec une générosité qui dut bien étonner son futur successeur, il donnait au poète, en récompense des 1500 vers de la Pécdotrophie, trente mille écus. Je ne répondrais pas, par exemple, que le malin Béarnais ne sourit point, à part lui, en se disant tout bas: Mon poète, je vous attends au moment de faire ouvrir le trésor. je répondrais encore moins que les trente mille écus aient été payés bien

exactement. Les royales munificences n'étaient souvent qu'un chiffon de papier.

Payée ou non par le trésorier, il y a de bien beaux passages dans la PædotroPhie. Je ne citerai que celui-ci, qui rappelle la page sublime de Pline l'ancien, où il rend d'une manière si poignante la misère de l'homme : Nudus in nuda. Le passage de Sainte-Marthe auquel je fais allusion appartient au livre 2 (p. 27, éd. Villery) :

Ah ! quantos animi, quantos et corporis æstus, Parve, feres !

« Ah ! petit enfant, que tu auras à souffrir dans ton âme, dans ton corps, quels gémissements tu enverras vers le ciel, quand tu soupireras, privé du sein nourricier !... Apprends à souffrir, enfant : sous cette loi naît la race infortunée des hommes toujours porter de durs maux, toujours passer dans le chagrin ses tristes années. Et de cela (si tu pouvais t'en souvenir) t'avertissaient déjà les destinées, quand, aux approches du dixième mois, te déta- chant du sein maternel, tu marquais par de plaintifs vagissements ton entrée en ce monde. »

La Pœdotrophie, ensemble d'excellents préceptes, tout pratiques, exprimés en un style qui a de l'ampleur et qui par moments s'empreint de graves douceurs, peut se lire encore avec plaisir (1). Outre ce poème, qui demeure son titre en langue morte, Sainte-Marthe a composé un grand

(1) Ce poème a été traduit deux fois en français, par Abel de Sainte-Marthe, fils de l'auteur, en 1698, in-8°, et en 1777, in-12, Paris, Barrois, par un anonyme. Il a de plus été traduit dans presque toutes les langue de l'Europe.

nombre de poésies latines : Deux livres de Lyriques, deux livres de Sylves, deux livres d'épigrammes, quelques-unes imitées ou traduites de l'Anthologie, des Cantiques et des Psaumes. Ces poésies en leur temps furent très estimées, louées peut-être avec exagération ; elles ont été depuis dépréciées au-delà de la mesure : « Elles n'approchent point de la Pædotrophie, dit Niceron (T. VIII); et quoiqu'on y trouve quelque chose de poétique, plusieurs de ses pièces, principalement ses odes, sont plates, et n'ont ni feu ni majesté. » Cela est assurément trop rude de forme, et au fond même, c'est trop sévère. Il est telle de ces odes, celle sur la bataille d'Ivry, qui, inspirée par un juste orgueil patriotique, est animée d'un mouvement qui ne sent point l'école, je vous assure.

Je signale avec plaisir les belles strophes :

VI Quid tibi, superbe ductor... et XVI Ubi nunc tot arrogantes

Voces ?

Mais en général il n'est que trop vrai, toute cette poésie latine de Sainte-Marthe est bien artificielle ; on ne pourrait guère la relire. Sainte-Marthe lui-même ne se faisait guère d'illusion à cet égard : « Dieu veuille, disait-il (ad Lectorem), que je parte sous d'heureux auspices, et que le génie ne me fasse pas défaut. Mais qui pourrait se le promettre dans un siècle comme le nôtre, si étranger aux muses ? Les tumultes de la guere ne permettent pas d'entendre les voix, les chants de poètes ; fussent-ils même

entendus, les travaux de Mars ne permettent plus d'accorder à cet art aucun honneur. »

Et le poète de se faire cette objection : « Quelle fureur alors, quelle démence te pousse à perdre ton travail ? » — « Non, répond-il aussitôt, je ne le perds pas, ami lecteur ; je le donne bien plutôt à profit, car je trompe ainsi les âpres chagrins, je me dérobe à l'injure des temps. »

Ne soyons pas plus indulgents, mais ne soyons pas plus rigoureux envers Scévole de Sainte-Marthe qu'il ne l'a été envers lui-même.

J'épuise tout de suite, pour n'avoir pas à y revenir, les travaux de Sainte-Marthe composés dans la langue latine, et je place ici un ouvrage qui en son temps, et des années encore après sa mort, a eu une grande célébrité, presque égale à celle de sa Pscdotrophie ; je parle de ses Éloges.

Sainte-Marthe, cela est grandement à son honneur, aimait la gloire des autres comme sa propre gloire : ces Éloges, où l'on sent un fond de vérité indéniable, en sont un bien honorable témoignage. Et n'est-ce pas lui aussi, Scévole de Saint-Marthe, l'ami confident de deux rois, qui a dérobé à l'oubli, à l'anéantissement les poésies latines du chancelier de l'Hospital ?

Les Éloges de Sainte-Marthe ont été autrefois l'objet de louanges infinies, et de notre temps encore, M. Léon Feu- gère en a parlé en des termes qui feraient croire à une oeuvre vraiment importante, comptant parmi celles de l'esprit humain. Il n'en est rien. Qu'est-ce d'abord que des • « éloges » s'annonçant comme tels, et quelle sincérité, quelle justesse, quelle liberté d'appréciation en attendre ?

Et puis ajoutons ceci : Ces éloges qui se renferment dans les limites d'une page, quelquefois une page et demie, rarement deux pages, jamais plus, ne sauraient compter dans l'histoire de l'esprit humain; ils n'ont rien de décisit, rien de graphique, rien de ce détail qu'aime notre temps, et qui fait pénétrer dans l'intimité d'un homme, d'un esprit. Une ou deux fois seulement, Scévole, sortant de la généralité, a trouvé sous sa plume un charme réel de vie et de naturel ; c'est dans l'éloge de Jean Morel (p. 78) et dans celui de J.-A. de Baïf (p. 11). II nous fait entrer (avec lui — il ne le dit pas, mais on sent qu'il a été plus d'une fois l'hôte heureux de ce logis), il nous fait entrer dans la maison de Jean Morel, il nous le montre environné d'un grand nombre de savants, environné surtout de sa femme et de ses trois filles, ornées de science, irréprochables de mœurs, composant dans les deux langues des vers avec un rare bonheur, le père lui-même chef du chœur. Sur Baïf il est encore plus intéressant. Le voici, l'aimable poète, chéri pour la facilité de son commerce, en sa petite, en sa délicieuse maison du faubourg Saint- Marceau, parmi les poètes, parmi les musiciens ; le son des instruments remplit ces salles modestes et heureuses, où viennent quelquefois s'asseoir les princes et le roi lui- même, Henri III, ami de ces concerts et de ces fêtes académiques Mais voici le triste retour. La guerre civile se déchaîne, la ville est en révolte, puis envahie (après Arques, 1589), et voici que les soldats royaux font irruption dans l'aimable logis, où ils mettent tout au pillage. —

Heureusement, Jean-Antoine n'était plus là pour voir ce désastre : il était mort quelques jours auparavant.

Quel dommage que Sainte-Marthe n'ait pas permis plus souvent à sa plume un peu trop sobre de s'échapper à des détails, à des souvenirs de ce genre, car il n'aurait eu pour en faire jaillir la source abondante qu'à puiser dans sa mémoire ! Mais la formule oratoire a tout pris, ou presque tout.

Ces Éloges, il y en a 137, ou même un peu plus, l'auteur ayant réuni quelquefois deux personnages dans un seul éloge, comme Lazare et Jean-Antoine de Baïf, comme Montaigne et la Boétie — ces Éloges ont pour eux à un très haut degré la clarté, l'élégance et l'excellence du style ; il y a vraiment plaisir à lire ce latin si pur, si ingé- gieux de tours et d'invention. D'ailleurs, je me suis plu à louer tout d'abord la cordialité de l'intention qui a inspiré et soutenu l'auteur de ces nombreux éloges, sans que sa plume ait jamais défailli. C'est d'une âme sincère et bienveillante que Sainte-Marthe a loué ses contemporains. Offrant ces Éloges à Jacques-Auguste de Thou, il lui disait excellemment : « Reçois ce présent des mains d'un ami que l'honnête amour des Muses a fait tien ». Et il ajoutait : « Peut- être quelqu'un de vous lisant ces pages dira : « Celui-ci un jour sera admis dans notre choeur ; le soin que sa piété prend de ceux qui l'ont précédé, la postérité, par un juste échange, le lui rendra un jour. »

Guillaume Colletet a fait à ce sujet une remarque piquante; il prenait la peine, en 1643, de traduire en français, et il publiait en un volume in-quarto, les Éloges de

Sainte-Marthe, preuve décisive de l'estime où ils demeuraient encore et qui les faisait rechercher 45 ans après la première publication, vingt ans après la mort de l'auteur. Colletet disait donc : « Ce sont les premiers éloges que l'on aura vus dans notre langue ; tant les hommes sont avares de louanges envers ceux qui leur ont prodigué leurs temps et leurs veilles. »

Il dit encore : « Quoique mon auteur publie ici les actions des hommes, si est-ce qu'il ne s'arrête guère qu'aux grandes, et qu'il ne parle qu'en passant des petites, ou n'en parle point du tout » (Advis au Lecteur). — Et nous qui lisons cela, nous disons tout bas, ou tout haut : Tant pis ! Plutarque n'avait pas peur de parler des petites choses. Mais aussi c'est un maigre Plutarque, Scévole de Sainte- Marthe!

Ce qui nous intéresse surtout, à vrai dire, dans le volumineux recueil de Sainte-Marthe, ce sont ses poésies françaises. Étudions-les ; si l'auteur conserve quelque reste de vie, ce ne peut être que par les poésies qu'il a composées dans la langue nationale : qui lit les poésies latines de Joachim du Bellay, de Muret, de Passerat ! Qui lit celles de Sainte-Marthe ? Celui-ci comptait-il beaucoup, pour la perpétuité de son nom, sur la partie de son œuvre écrite en langue vulgaire ? On pourrait presque en douter, à le prendre par ses propres paroles. Publiant ou rendant au public ses poésies françaises en 1578, il disait :

« Ayant employé quelques heures en l'exercice de la poésie, j'ay toujours esté plus studieux de la Latine que de la Française, trouvant meilleur de soumettre mes escrits à

la censure de ceux que la connaissance des lettres a rendus capables de bien juger, qu'à l'audacieuse licence des plus ignorants d'entre le peuple, qui pensent avoir droit du jugement sur tout ce qu'ils trouvent escrit en leur Vulgaire. Et néanmoins en une si grande et plantureuse saison de bons esprits, qu'on a veu de tout temps enrichir la France d'infinis ouvrages à l'envy des plus doctes nations du monde, je ne me suis peu tenir d'y vouloir apporter quelque chose. Voilà pourquoy, m'estant adonné à l'une et à l'autre langue, j'ay ci-devant publié quelques livres mes- lez des deux... Je voulois bien pratiquer la ruse de certains marchands qui, pour la défiance qu'ils ont du hazard, ne s'arrestent à un seul trafic, ains font un fait de plusieurs et diverses choses ensemble, afin que si d'une part ils tombent en perte, le gain qu'ils feront d'ailleurs les en puisse relever. Toutefois, ayant trouvé que telle confession n'es- toit agréable, elle m'a desplu à moi-mesme. Qui a esté cause qu'après avoir changé d'advis, j'ay recueilli mes vers françois à part en un volume pour les vous présenter icy les premiers ; encore que j'espère vous rendre plus satisfaits par les latins, dont je délibère vous donner aussi le recueil, après que plusieurs empeschements plus sérieux m'en auront laissé prendre la commodité. A Paris, au mois de May M. D. L. XXVIII. »

Ainsi voilà qui est clair : aux doctes la poésie latine, au vulgaire la poésie française. Le poète s'est mécompté, je le crains : s'il a encore quelque étincelle de vie, elle est là, elle n'est que là, dans ces vers qu'il a écrits en sa langue, tout en se les reprochant presque. S'il était permis de rap-

procher un grand nom du nom plus modeste de l'auteur poitevin, je dirais qu'il en est advenu de Sainte-Marthe comme de Pétrarque : Pétrarque croyait conquérir l'immortalité par son poème latin de l'Afrique : son poème est oublié, ses sonnets italiens vivent au bout de cinq siècles d'une vie aussi jeune que lorsqu'il les adressait à Laure de Noves.

Encore une fois, je ne compare pas ces deux noms. Sainte-Marthe ne sait pas comme un Ronsard ou un du Bellay, polir un sonnet jusqu'à le faire briller à l'égal d'un diamant sortant des mains d'un habile lapidaire. Il est un poète plus uni, de moins d'essor : la raison, comme une compagne un peu trop visible, comme un guide un peu trop exigeant, marche toujours à ses côtés ; on voudrait qu'elle s'arrêtat quelquefois à l'orée de ces cr bocages » que traverse l'auteur, qu'elle lui permît d'y entrer sans elle, de s'y égarer quelque peu, de demeurer à rêver sur le bord de ces frais ruisseaux de son pays poitevin, dont il ne semble guère avoir entendu le murmure.

L'œuvre française de Sainte-Marthe comprend ce qu'il appelle des Métamorphoses Sacrées et autres Poésies chres- tiennes ; la Poésie royale ; la Poésie meslée ; un Bocage de sonnets meslez ; le Tombeau de Messire Louis Chastaigner; seigneur d'Abain et de la Rochepozay ; un livre d'Épigram- mes et Épitaphes ; des Vers d'amour ; les Alcyons (traduction du bel épisode d'Ovide, Ceyx et Alcyon) ; enfin les Imitations. Écartons ces Imitations, où il s'est reproduit lui-même en quelques pages de sa Pxdotrophie, où il a suivi Marcel Palingène dans son Zodiaque de la vie humaine ;

écartons aussi les Métamorphoses sacrées, où il s'est trainé sur les traces de la Bible ; écartons ses poésies chrestiennes, qui, en français aussi bien qu'en latin, sont plus édifiantes qu'elles ne sont belles : il est bien à remarquer en effet que la muse sacrée a inspiré trés faiblement tous les poètes qui se sont abandonnés à elle. Pour que notre poète trouve quelques accents, il faut que la muse chrétienne se retirant à l'écart, il entre dans le vif des passions et des fureurs du siècle, non pour s'y associer, mais pour les maudire. C'est ce qu'a fait notre Scévole dans un remarquable passage de son poème :• La Charité (p. 32-33) :

... Comme volontiers du vice la puissance

Bien plus que la vertu prend soudaine accroissance, Le monde a tellement de maux esté remply,

Que le soing du bien faire on a mis en oubly,

Et pleust au Tout-Puissant que ce malheureux sage Ne donnast de mon dire un certain tesmoignage.

Car si jamais l'orgueil, la rage et la fureur

Nous ont empoisonnez d'une mortelle horreur,

C'est en ces fascheux temps que ces pestes cruelles De nos cœurs aveuglez sont les tristes bourrelles. Mais quel aveuglement pourrait l'homme saisir,

Plus digne de pitié, que brusler d'un désir

De conserver surtout la douceur de sa vie,

Et cependant chercher par sa maudite envie

Tout ce qui peut servir pour mieux s'esvertuer

A s'outrager soi-mesme et à s'entretuer.

r

S

Nous avons tellement abreuvé nos courages

De l'amère poison de ces estranges rages,

Que nous avons laissé toute autre affcction

Pour seulement servir à cette passion ;

la l'artizan qui plus à son fait ne regarde

.Au lieu d'une boutique habite un corps de garde ;

Le moine, au lieu de chappe, endosse le harnois,

Et l'advocat apprend de la guerre les lois.

Encores nous voulons (afin que notre France

A un malheur fatal courust à toute outrance)

Nous guerroyer nous-mesme au prix de nostre sang, Et fourrer nos cousteaux dans nostre propre flanc. Quels bourgs, quelles citez, mesme quelles familles, N'ont esprouvé l'effort de nos guerres civiles ?

Quel homme n'a senti quelquefois en son cœur

De ce commun désastre ou l'atteinte ou la peur ?

Le feu, le sang, l'horreur, le meurtre, le pillage

Et de nos libertez le cruel brigandage

Sont tournez en coustume, et si ne sentons point

Le mal qui de si près fièrement nous espoint.

Non. Sainte-Marthe n'a pas la grâce amène, le molle atque factum lui manque, Mais quand il s'agit de flétrir les excès, les vices, les passions désordonnées de son temps, il a la force, il a le style. On ne l'a pas remarqué, Sainte- Marthe est presque un satirique.

Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, les tableaux violents, crus de couleur et de ton, qu'un poète troyen que

je vous ai présenté un jour, Balthazar Bailly, fait des gens de loi de son temps, des « suppôts de palais ». Sainte- Marthe, avec moins de crudité d'expression que son contemporain, mais non moins d'énergie au fond, a crayonné, lui aussi, le portrait de ces hommes de loi sans conscience. C'est dans une pièce adressée à son frère partant pour Paris où il allait comme avocat, que se trouve le passage que je veux mettre sous vos yeux.

Sans s'attarder, il nous présente (p. 113) :

[les gens] de ce mestier dont le mieux estimé

C'est celuy qui sçait mieux deguiser sa malice

Soubs le masque trompeur d'une feinte justice.

Car quant à crier haut d'une insolente voix

Pour faire esvanouir la response et les droits

D'un pauvre deffendeur, afin de faire croire

Aux juges estourdis que la neige soit noire,

C'est oeuvre d'apprentis ; mais sçavoir au besoin Guider comme d'un frein la bouche d'un tesmoin, Empestrer de procez un sot qui les escoute,

Gaigner à prix d'argent, sans que rien il leur couste, L'opinion d'un juge et la main d'un greffier,

Tourner le sens des lois et s'en glorifier,

Opposer aux enfants barbarement un père,

La femme à son époux et le frère à son frère,

Pour pescher en eau trouble et par subtils moyens Aussi bien que l'honneur faire perdre les biens ;

Et cependant avoir au front et à la bouche

La parole de Dieu qui le cœur ne leur touche,

C'est la perfection de ces traistres vieillards

Que le temps a rusez ainsi que vieux renards,

Et qui se palliants d'une apparence telle

Font que plus aisément par leur fine cautelle L'homme simple est pippé, ainsi que le poisson

Qui sous un feint apas est pris à l'ameçon,

Et n'est or si caché ny bourse si secrète

Que l'odeur n'en pénètre à leur nez qui furette.

Il y a là des traits que ne désavouerait pas Regnier : vous aurez remarqué cette « parole de Dieu » que les trompeurs ont « au front ».

La Poésie royale ne nous arrêtera pas beaucoup. C'est un Épithalame du roi Charles IX ; c'est un poème sur la Mort de Henri III ; un autre sur la victoire d'Ivry, c'est une comparaison entre Saint Louis et Louis le Juste. Hors, le poème sur Ivry, tout cela nous intéresse médiocrement aujourd'hui.

Il y a pourtant quelque beauté dans les Larmes sur la Mort de Henri III. l'y remarque ces vers sur Paris (p. 72) :

Desja ce grand Paris qui fasché de son heur

Ayant esté long temps le théâtre d'honneur,

Le palais de Phœbus, le temple de Justice,

S'estoit fait au contraire une source d'erreurs,

Un manoir de brigands, une eschole de vice, D'orgueil, d'ambition, de trouble et de fureurs.

Desja se voyait-il pressé de toutes parts

D'un monde de guerriers à la campagne espars,

Et voyait entre tous son Prince redoutable,

Qui dehors de sa ville indignement chassé, S'apprestoit à verser son foudre espouventable

Sur le chef des meschants qui l'avoient offensé.

Au courroux flamboyant d'un si juste et grand Roy Les murs de la cité tremblaient mesme d'effroy,

Les pointes de la peur menu comme une gresle Marteloient au dedans le cœur plus endurcy,

Et du traistre subject l'âme trop criminelle

N'esperoit de trouver ni pitié ni mercy.

Et ces autres vers où le poète fait parler Saint Cloud, le saint lui-même, non la ville :

...Quelle rage, ô François, vous a pris ?

N'estoit-ce pas assez que les flammes civiles

Depuis vingt ou trente ans vous eussent embrasez, Eussent couru vos champs, eussent forcé vos villes, Profané vos autels et vos temples rasez ?

Et un peu plus loin, insistant sur les crimes de la rébellion, il adresse un salut bien éloquent au successeur de Henri III, à Henri IV, qui va offrir un si parfait contraste avec ce prédécesseur malheureux (p. 74) :

Mais que vois-je, ô bon Dieu ! pour tout ce qu'ils ont fait Ces meurtriers de leur roy n'ont le cœur satisfait,

Ils courent sur son ombre, et d'un nouvel outrage Crachent contre ses os, et deschirent son nom,

Et l'estranger qui rit, France, de ton dommage,

Pense bien de sa honte accroistre son renom.

Je voy ce fier Marran qui par les champs Picards

Fait ondoyer au vent ses rouges estendars ;

Il couvre de lanciers la plaine hérissée

Sous l'infidèle main du ligueur conjuré,

Qui desja se promet en sa vaine pensée

Le sceptre des François qu'il a tout deschiré.

Mais je voy ce grand Roy plein d'heur et de valeur,

Qui de sa main guerrière escarte le malheur :

Il leur court au devant, il pave la campagne

D'hommes et de chevaux, plus roide qu'un torrent,

Qui se roulant à val des flancs d'une montagne

Verse et renverse tout ce qu'il trouve en courant.

C'est celuy, c'est celuy que les destins amis,

0 ma France, t'avoient ja de long temps promis.

Il te fera reluire en ta splendeur première. ..............................

Si tout le poème se soutenait à cette hauteur, ce serait un chef-d'œuvre : il n'a pas été donné à Sainte-Marthe de faire un chef-d'œuvre épique, ni un chef-d'œuvre lyrique. La bataille d'Ivry, qu'il a déjà célébrée en strophes latines, a inspiré, dans la langue nationale, la seule qui convînt ici, et où il ne faisait du reste que se traduire lui-même,

quelques mâles accents au poète heureux du triomphe du roi, qui était un triomphe de la France, de la patrie (p. 80) :

Tout aussitôt que ce grand chef d'armée, Grand en bonheur, en valeur, en conseil, Parut au front de sa troupe animée, Flambant au loin comme un autre soleil, Soudain la peur,' comme une froide glace, Transit leurs coeurs et fit voye à la mort, Qui de leurs corps pavant toute la place, Dedans leur sang noya tout leur effort :

Et à la fin s'adressant aux Espagnols vaincus :

Peuple orgueilleux, à quoy ce vain langage, Qui de si loin ja vainqueur se disoit ?

Qu'est devenu ce superbe courage

Qui les grands roys n'aguères mesprisoit ?

Tu fuis, peureux, comme un lièvre au pied viste Devant les chiens à la campagne fuit,

Et fuis si loin, que le cours de ta fuite

N'est arresté des ombres de la nuit.

Mais que te sert de voir voler la poudre Dessous tes pas ? Voicy derrière toy

Ce grand Henry, qui plus roide qu'un foudre, Dessus ton dos grave sa juste loy. «

Allez, mes vers, de province en province,

Et depuis l'un jusqu'à l'autre soleil,

Portez l'honneur de ce valeureux Prince

Qui n'eut jamais et n'aura son pareil.

Notre poésie a le droit de s'honorer à toujours de pareils accents. On sent que Malherbe n'est pas loin.

Tenez, ne sont-ce pas des vers frappés, sinon par un satirique, au moins par un moraliste austère — que le poète s'asservit fortement — ceux-ci (p. 207, Imitation de Palingène : de l'Amour) :

0 faible créature, et qui, mise à l'envers,

Dois bientost devenir la pasture des vers,

Que trouves-tu en toy digne de ton audace?

Ne vois-tu point la mort qui desja te menace,

Et qu'il ne te faudra pour loger ton orgueil, Qu'un petit coin de terre en un petit cercueil?

Puis bientôt le ton s'adoucit, et par un contraste heureux, le poète qui vient de déplorer les maux que font naître la guerre et la discorde, ajoute :

Tous ces maux n'adviendroient si au temps où nous

[sommes,

Quelque amitié log:eoit dedans le cœur des hommes ; Car de tout son pouvoir chacun s'enflammeroit

D'un désir de servir à ceux qu'il aimeroit.

Croyez que seulement alors la vie est vie

Quand on a quelque ami sur lequel on se fie,

Qui, fasché de vos maux, vous ayde à les porter,

Qui, joyeux de vos biens, vous ayde à les gouster,

Et vous ayde à tromper les jeux de la fortune

Qui ores vous chérit, ores vous importune.

On n'est pas indigne d'un souvenir de l'histoire litttéraire quand on a donné (Métamorphoses sacrées, p. 22) le récit de la victoire de Samson sur les Philistins :

Alors il baigne, enflé d'ire et de gloire,

Ses pieds au sang, son âme à la victoire.

C'est là un glorieux vers. Ronsard lui-même n'en a pas un plus superbe.

Les parties même qui ont le moins attiré notre attention renferment des pages d'une rare beauté. Ainsi dans l'Épi- thalame de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche, cette description, d'une grande richesse, est tout à fait dans le goût des poètes de la Pléiade :

Au bas de la sainte forest

Le chasteau superbe apparoit

Où loge la tendre déesse :

Vulcan mesme en fut le maçon

Et luy donna telle façon

Que l'art y combat la richesse.

Sur colonnes de diamant

S'esleve le haut bastiment

D'or, qui flamboye en mille pointes;

De fin or luit le grand portai,

Et les serrures de crystal

A clous d'émeraudes sont joinctes.

De rubis vivement ardans

Le pavé s'esclatte au dedjefjs^?

,~

7

Dont les riches carreaux qui dardent

Mille petits traits radieux

Font esblouir les faibles yeux

De ceux qui contre-bas regardent.

Là voit-on par un appareil

En pompe à nul autre pareil

Les lys de soye délicate

Tout garnis de drap d'or frisé,

Et du meuble le moins prizé

La matière est de fine agathe.

Si Scévole de Sainte-Marthe avait eu ce jour-là pour la nature l'œil qu'il a eu ce jour-là pour les beautés de l'art ciseleur, enchâsseur, il se placerait bien près de ses grands contemporains ; mais cet œil pour la nature, il ne l'a pas ouvert : il semble que la nature, cette source infinie d'inspiration, cette moitié de l'âme humaine moderne, n'existe pas pour lui : il n'a pas eu le temps de la regarder, il ne semble pas l'avoir aimée.

En dehors de cette inspiration naturelle, il a de bien heureuses rencontres ; voici, par exemple (toujours dans ce même Épithalame, p. 64), une bien belle strophe; le mouvement en rappelle les admirables vers de Voltaire : J'ai vu cette déesse altiere) (La Liberté) :

Des armes le Dieu violant

Marchait encore tout sanglant

De cette horrible boucherie

Qui avoit couvert à l'entour

Les tristes champs de Moncontour.

J'arrive enfin à la poésie amoureuse de Sainte-Marthe. Dans cette poésie ont excellé les Ronsard, les du Bellay, les Magny, les Tahureau, les Passerat ; le seizième siècle en demeure tout brillant, tout parfumé. Sainte-Marthe en cette partie n'est pas indigne de figurer à la suite, mais derrière, loin, de ces illustres de son temps. Il n'a pas eu pourtant les mêmes bonheurs qu'eux, et cela se comprend du reste ; il n'était pas amoureux, lui-même nous l'avoue :

Franc de l'amour, j'ay fait ces plaintes vaines

Pour soulager les passions d'autruy.

Il dit encore, assez ingénuement :

[J'ai chanté] les craintes, les désirs

Les vains regrets, les folastres plaisirs

« en veue de contenter les jeunes dames ».

C'est une entreprise qui aurait fait sourire Clément Marot et Jean de la Taille, que celle de vouloir chanter l'amour sans le ressentir. Est-ce à dire que Scévole, dans cette partie de son œuvre, soit sans mérite ? Non certes ; s'il n'a pas eu comme un Jean Second le feu de la passion, il a la grâce des sentiments tendres qui côtoient l'amour, la passion fougueuse. Il a quelques sonnets d'une touche délicate et qui méritent de soutenir son nom dans le grand naufrage du passé. En voici un fort joli, c'est le XIe, que je vous annonçais précédemment :

Puisqu'un autre jouit du bien

Qui plus justement m'estoit deu,

Adieu, belle qui m'as vendu,

Je ne veux plus me dire tien.

Ainsi je dis ; mais du tout rien

La belle ne m'a respondu ;

Seulement elle m'a rendu

Des pleurs et un triste maintien.

Lors Amour que je vis assis

Au dessus de ses beaux sourcis,

Pour elle a semblé dire ainsi :

Non, non, amant, aye bon cœur,

Amour, des grands dieux le vainqueur, Vaincra bien l'Hyménée aussi.

Il serait parfait, ce sonnet, si le poète, qui se soumet pourtant toujours à cette règle, comme tous le faisaient autour de lui, avait observé l'entrelacement des rimes masculines et féminines : ces rimes masculines perpétuelles, coups de marteau répétés, ont quelque chose de choquant pour l'oreille.

Scévole n'a pas négligé cet entrelacement dans un autre de ses sonnets, le 2e (il y en a dix-neuf dans les Vers d'amour, outre ceux qui font partie de la Poésie meslée) ; cela lui a porté bonheur :

Je suis aimé d'une maistresse telle

Que d'un tel bien maint homme est envieux.

...................

Ce sonnet, qui est charmant, est imitée de la jolie pièce de Moschus, imitée aussi par Sainte-Beuve :

Pan aimait Écho sa voisine

Qui pour le Satyre brûlait.

Comment trouvez-vous après cela Niceron qui, ayant énuméré les poésies françaises de Sainte-Marthe, ajoute : « Ces poésies ne sont à présent d'aucune considération, quoique l'auteur parlât des mieux de son temps, et que le génie de la poésie ne lui manquât pas » ?

Comment trouvez-vous ce jugement ? Il est vrai que Niceron écrivait cela en 1729, en plein Voltaire, et qu'à cette époque, la poésie du seizième siècle était, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands de ses représentants, tombée dans le dernier mépris, où elle devait rester encore un siècle tout juste : le Tableau de la Poésie Française est de 1829.

Et le bon abbé Goujet aussi nous dit naïvement (au T. XIV de sa Bibliothèque Franç., p. 335) : « Les vers d'amour (de Sainte-Marthe) ne méritent pas que je m'y arrête : un homme aussi sage que Sainte-Marthe aurait dû les supprimer, et par respect pour les bonnes moeurs, et pour son honneur propre. »

La main sur la conscience, sentons-nous l'honneur de Sainte-Marthe bien gravement atteint par les agréables vers dont j'ai mis quelques-uns sous vos yeux? Les poésies de Sainte-Marthe sont excellentes pour un trésorier de France. Et en prononçant ce mot, je ne prétends pas faire une épigramme. Il est plus beau. il est meilleur d'avoir donné à son pays, en des temps agités, le meilleur de son activité et de sa pensée, que d'avoir poli à loisir de charmantes strophes, de délicieux sonnets à Hélène ou à Cas- tianire, qui seraient avoués par l'art raffiné. Mais aussi ne l'a-t-il pas, le poète-trésorier, cet art raffiné ? Il n'a pas

même, ou il a plus rarement, l'inspiration véritable. L'inspiration véritable demande le recueillement, la concentration, le travail longuement accompli de l'esprit sur lui-même, les poètes le savent bien. Même sans attacher en appuyant sa pensée à un sujet, il suffit de l'avoir dans l'esprit pour qu'il s'élabore inconsciemment. A cette pensée du poète, uue incubation prolongée est nécessaire ; il faut qu'elle veille avec nous, qu'elle dorme avec nous, qu'elle se promène avec nous, qu'elle soit toujours présente sans . manifester sa présence ; à cette condition seule, le poète peut arriver à produire quelque chose de beau et de durable.

Cette condition, Sainte-Marthe ne l'a pas remplie et n'a pu la remplir. Aussi lui-même s'est bien rendu compte de cette infériorité où la multiplicité exigeante des occupations met l'écrivain en général et particulièrement le poète ; car écrivant à Joseph Scaliger, il lui dit (i) :

« Je me trouve assez bien, Dieu merci, de ma santé ; mais je sens que la vieillesse commence fort à m'affaiblir. Je ne laisse toutefois de passer mon temps avec mes livres le plus doucement qu'il m'est possible, et bien que je ne les aye jamais gouvernés guières sérieusement, si est-ce que j'en tire tous jours quelque mauvaise pièce. »

N'oublions pas que la vie de Scévole de Sainte-Marthe n'est pas, comme celle d'un Ronsard ou d'un Malherbe, celle d'un pur lettré, faisant son tout de bien dire et de bien écrire, mais celle d'un homme occupé, utile, placé près

(1) Epistres Françoises à M. dç la Scala, 1624, un vol. in-q. Liv. IJI, Ep. 78, P. 49?-

des rois, conseiller de leur bonne et de leur mauvaise fortune, jouissant de la confiance de Henri IV comme de celle de son prédécesseur : ses poésies, ses écrits en général ne sont que les ouvrages de son loisir ; ses vers ne sont que la veine d'or qui traverse les couches solides, les couches épaisses de la finance et de la politique.

Pendant toute la seconde moitié du seizième siècle, pendant les quinze premières du dix-septième encore, Scévole fut mêlé plus ou moins activement aux affaires de son temps par des fonctions, par des missions temporaires, et toujours il s'en acquitta avec une capacité remarquable, avec une intégrité parfaite. Il avait 74 ans quand notre grand roi Henri IV tomba sous le poignard d'un assassin, plus ennemi encore de son pays que de son roi. Sainte- Marthe sans doute, fut, avec toute la France, frappé d'une stupeur douloureuse par ce coup qui enlevait à la patrie si fort éprouvée un prince dans toute sa maturité, pouvant lui donner pendant vingt ans encore les fruits de son génie. Mais on chercherait vainement dans les Œuvres du poète des Larmes de Henri l JI : son âge trop avancé ne permit pas à sa douleur de s'épancher en vers comme vingt-deux ans auparavant elle l'avait fait pour le prédécesseur bien moins grand dans un destin pareil.

Ce ne fut qu'aux approches de la quatre-vingtième année que Sainte-Marthe se décida enfin à goûter un repos bien mérité par de longs travaux, et c'est à sa ville natale, à Loudun, qu'il vint le demander, à cette ville, qu'à un jour terrible de nos guerres intestines, il avait par son éloquence arrachée aux mains furieuses du duc de Joyeuse,

décidé, pour lui faire expier un outrage reçu, à la mettre a feu et à sang.

A Loudun, le vieux politique vécut tranquille, mais non oublié, honoré, aimé, visité des plus illustres. Heureux seizième siècle (Sainte-Marthe reste un personnage du seizième siècle, je ne peux voir en lui que le contemporain de l'Hospital, de Ronsard et de J. A. de Thou) heureux seizième siècle, dirai-je, où le cœur avait ses emportements, mais aussi sa chaleur, où l'on savait haïr, où l'on savait aimer, où l'enthousiasme vivait d'une vie ardente, violente même, et d'autant plus sincère ! De nos jours, l'enthousiasme, parfaitement légitime, peut avoir ses jours de commande, mais alors il ne connaît plus de bornes ; il passe à l'apothéose ; ces jours-là l'adulation peut faire son oeuvre ; mais l'admiration affectueuse de tou's les jours, qui se mêle à la trame continue de la vie, qui la ressent, qui l'exprime ?

Le vieux poète survécut treize ans à son royal ami Henri IV ; il mourut le 29 mars 1623. Il avait vu pendant ses quatre-vingt-sept ans, régner,' passer six rois.

L'admiration contemporaine ne s'arrêta pas au bord de sa tombe. Tous les poètes, tous les lettrés du temps donnèrent une larme à sa mort. Son Tumulus, le plus beau, je crois, qu'ait eu un poète du seizième siècle, remplit 274 pages in-40 de l'édition Villery (1633). 274 pages d'épitaphes, d'épigrammes, d'élégies, d'églogues, en latin, en français, en grec, c'est beaucoup, et il n'y a là guère à retenir pour la postérité. Je remarque dans cet amas de vers une élégie de Nicolas Bourbon, qui est plutôt une

déploration sur Bourbon lui-même que sur le poète dont il prétend célébrer la mort, et un poème de Guillaume Colletet, où il y a quelques bien jolis vers, ceux-ci, où Daphnis décrit à Damète le lieu où se passe la scène pastorale (p. 101) :

Dieu te gard' belle grotte aux Muses consacrée. Berger, tout est ici de mousse tapissé,

Où des traces d'argent les limas ont laissé :

Ici l'onde bouillonne, et dès sa vive source

D'un murmure plaisant elle flatte sa course.

Et ce passage, que je transcris à dessein, parce qu'il donne une juste idée de la grande place que Sainte-Marthe à tenue parmi les poètes, parmi les doctes de son temps (p, 104-5) :

Vous, Faunes et Silvains, vous gentilles Naïades,

Qui dessous les flageols faisiez mille gambades, Quittez les bords du Clain, cachez-vous désormais, Ou, si vous m'en croyez, ne paroissez jamais

Qu'en vestements dé deuil, qu'en tresses avallées, Pour annoncer partout de vos voix désolées

Que Scévole, qui n'eut rien de pareil à lui,

Qui fut vostre plaisir et votre seul appui,

Qui faisoit en gardant ses troupes camusettes,

D'un langage divers retentir deux musettes,

Qui fut jadis nommé l'Apollon des François,

Tant furent merveilleux les accents de sa voix,

Qui plein d'un doux transport et d'un puissant génie, Pilla tant de thrésors sur les bords d'Ausonie,

A fait joug à la Parque, et n'a laissé sinon

Qu'un triste souvenir des honneurs de son nom,

De ses doctes chansons, de ses flûtes brisées,

Des hommes et des dieux et des Muses prisées.

Citons encore quelques vers empreints d'une réelle beauté (p. 105) :

Filles de Jupiter, déesse des beaux vers,

Pourquoy donc, dites-moy, de tant de lauriers verds Aviez-vous ombragé ses tempes et sa teste,

S'ils ne l'ont pu sauver d'une telle tempeste ?

Hé quoy ! troupe sacrée, hé quoy, gera-t-il dit

Qu'à présent vous aurez perdu vostre crédit ?

Que trois cruelles sœurs, filles de la nuit sombre, L'emportent maintenant sur vostre plus grand nombre ? Las ! qu'en vain tous vos soirs ont prolongé ses ans, Puisqu'après les replis d'un long siècle de temps,

Nous voyons aussi bien sa course terminée,

Comme ceux qui n'ont vu que le cours d'une année !

La prose n'est pas demeurée en arrière de la poésie pour célébrer ce mort illustre : l'avocat Rochemaillet a écrit sa vie, le curé Urbain Grandier, celui-là même dont la fin fut si tragique, prononce son oraison funèbre ; Claudius Pon- tanus fait son Éloge (p. 173); on fait des anagrammes sur son nom. C'est une chose bien futile et assez forcéç en

général que les anagrammes. Il en a cependant été fait un sur Sainte-Marthe qui forme exception. Trinquart, un poète de l'époque, (cela remonte au temps de la vie de Scévole) a trouvé dans Scévolc de Saiiite-Mai-the : « La Sainte Muse te décore ». C'est ingénieux, et c'est vrai.

Tout le temps que j'étudiais Sainte-Marthe, une pensée m'occupait, m'obsédait presque. Je me demandais en quels rangs, dans quel parti se serait placé de notre temps cet ami de deux rois. Une chose est évidente pour moi tout d'abord, c'est que ce sage « politique » se serait placé en dehors des parties extrêmes : ni réaction, ni prétendu progrès intransigeant. Il aurait été à coup sûr un modéré ; il aurait été, je crois pouvoir l'affirmer, un libéral. Sous la monarchie de Juillet, il aurait été un membre respecté du centre gauche ; sous l'empire il se serait tenu à l'écart ; après l'empire, il aurait pris place dans le voisinage, dans les rangs peut-être d'un groupe de libéraux que je respecte infiniment quoique les jugeant un peu timorés, et comme il n'était pas timoré, lui, Sainte-Marthe, il est probable qu'il aurait fait quelques pas de plus et qu'il aurait été jusqu'au grand parti à la tête duquel se sont placés Thiers, Charles de Rémusat et le second Casimir Perier, ce parti qui fait de la sagesse la condition de l'existence : il est bien certain qu'à aucun prix il n aurait consenti à aller au-delà. 11 serait resté là où il a toujours été, avec la grande France.

Simple conjecture et que je donne pour telle, mais qu'autorise toute la teneur de la vie du noble, du courageux politique, ami loyal et ferme de son pays. Par-

donnez-moi cette digression, sans laquelle ma pensée n'eût pas été complète.

En somme, Sainte-Marthe, tel que les contemporains nous l'ont fait entrevoir, présente u-ne figure singulièrement attrayante, au physique comme au moral. Ils nous montrent ce visage empreint d'une majesté douce, d'une sereine gravité. Ils semblent bien avoir dit vrai. Nous avons, en effet, dans les Hommes illustres de Perrault un beau portrait de Sainte-Marthe, qui s'accorde avec ces données des plumes contemporaines. Ce portrait dit fort bien ce que fut ce personnage. Nous y voyons un air de candeur résolue, le visage régulier avec une apparence juvénile; le nez est bien fait sans être particulièrement fin ; les yeux regardent droit devant eux et semblent défier quelque ennemi invisible ; la bouche disparaît à peu près sous la moustache, mais on devine des lèvres faciles à l'éloquence ; et le front : tout le visage en quelque sorte est dans ce front éclairé et qui semble comme lumineux du dedans. Certes, on n'a pas de peine, en voyant ce beau portrait, à se dire : Celui-ci fut un homme éloquent, un homme loyal.

Un homme de race d'ailleurs, illustre dans ses ancêtres, illustre dans ses descendants, dans son fils Abel, poète comme lui, auteur de quelques bons ouvrages historiques, dans deux autres de ses fils, Scévole et Louis, auteurs de la grande Histoire généalogique de la Maison de France, en quatre volumes in-folio, dont a beaucoup profité l'historien de Thou : Scévole et Louis ont aussi attaché, en partie, leur nom à la composition du Gallia Christiana. Un petit-

t

fils du premier Scévole, le nôtre, a traduit en français la Pœdotrophie de son aïeul.

! Scévole de Sainte-Marthe, par la longueur de sa vie, a assisté à tout le développement poétique du seizième siècle ; il a vu la grandeur et la décadence ; sous ses yeux sont nées les premières œuvres de Ronsard, et il a pu le suivre dans tout son triomphe ; il " a assisté à la venue de Malherbe, le sévère successeur qui allait, au nom du goût ou de ce qu'on a appelé le goût, condamner l'art savant des devanciers, cet art de l'invention rhythmique, de la grâce délicate, de l'expression affinée. Il s'en alla quand tout cela s'en allait, était parti. Il s'en allait, déposant sur la trace de du Bellay son onzième sonnet.

f Sainte-Marthe poète, c'est la raison éloquente. La raison éloquente, c'est tout ou presque tout pour un orateur ; ce n'est pas tout, ce n'est pas assez pour un poète, excepté dans l'école de Boileau : quand on a cela, il manque > encore la flamme, la forme, l'art supérieur, l'art divin.

| Heureux, heureux, heureux en somme celui qui dans > cette mêlée des esprits, a pu pour un moment, ne fût-ce ) qu'un seul, s'avancer tout près du premier rang, et marquer son passage par un coup frappé, par un éclair de sa jplume d'or.

l6 Mai 1881.

Nicolas Rapin ou le demi-poète

Nicolas Rapin, enfant du Poitou comme Scévole de Sainte-Marthe, mérite à plus d'un égard d'attirer l'attention de l'ami, de l'historien de notre poésie : d'abord il a innové ou essayé d'innover, avec ou après Baïf, dans la poésie française, par l'introduction des vers mesurés, innovation malheureuse, il est vrai, et qui est restée sans action sur les poètes ses successeurs; en second lieu, il a été — pour la bonne cause — homme d'action dans un temps où les poètes, même quand ils prenaient parti par l'opinion, par la louange ou la malédiction comme Ronsard, comme Baïf, se tenaient volontiers à l'écart de l'action : il a donné son temps, le meilleur de sa vie, et en partie sa bonne renommée, au service de la royauté contre la Ligue, de la religion catholique contre les huguenots : par sa dureté envers les calvinistes, il a mérité de son temps même la malédiction de la France protestante, et dans la postérité une mauvaise note de l'histoire. Ajoutons en troisième lieu que parmi les occupations les plus tenaces, les plus maîtresses de la vie et de l'esprit, au sein des affaires judiciaires qui le mettaient journellement en face des crimes à poursuivre, des criminels à punir et à réduire, souvent au sein des embarras les plus cruels et des détresses les plus

accablantes, chargé de sept enfants, de neuf enfants (nous suivons dans ses vers cette progression ascendante de sa famille), il a toujours, le courageux et l'intrépide, trouvé, réservé des moments à donner à la poésie, à la culture de l'esprit.

Dévouement d'autant plus méritoire qu'il n'est pas un grand poète, et que j'ai pu, sans injustice, le caractériser en tête de cette étude, comme le demi-poète.

Le demi-poète, inconnu à l'antiquité, est un produit de nos littératures modernes, produit un peu terne, un peu effacé, quoique non sans agrément : le demi-poète se délasse lui-même et délasse les autres. Tout le monde, dans nos sociétés modernes, travaille, se fait rouage dans le mouvement où tous sont engrenés, où chacun est utile. C'est une loi de plus en plus impérieuse, de plus en plus obéie, mais qui ne date pas d'hier. Tel eût été peut-être le poète complet, le poète pour tout dire, à qui les nécessités de la vie de famille, les exigences sociales imposent une profession active : alors on est Scévole de Sainte-Marthe, on est Nicolas Rapin, on est Charles Perrault.

Essayons de caractêriser ce que j'appelle le demi-poète. D'abord le demi-poète ne s'appartient pas, il n'est pas l'homme de son art, il est l'homme d'une situation plus ou moins impérieuse, et qui lui laisse plus ou moins de liberté. De là un certain laisser-aller, une certaine indifférence à la matière d'un travail qui n'est pas le fond de son être pensant : ce n'est pas le développement naturel de ses idées, le cours naturel de sa vie qui le domine et l'emporte,

il cède volontiers aux suggestions qu'on lui propose, aux

invitations qu'on lui adresse, plutôt qu'à l'inspiration spontanée, toute-puissante chez les vrais poètes. Ainsi Rapin (Epigr. Lib. 2, p. 31, ad J. Bonefontium). Il ne voulait plus faire de vers, et une louange le ramène, un compliment lui remet la plume à la main. Le demi-poète est social; il cherche volontiers dans les réunions amicales des occasions de rimer qui lui feraient un peu défaut sans cela. Voyez Béranger, le type achevé du demi-poète chez nous : il n'a pas en lui la source abondante, jaillissante ; mais elle vient facilement sous l'inspiration d'un dîner d'amis, animé de refrains plus ou moins bons, plus ou moins plats, dont il fait, lui, des refrains excellents, destinés à faire le tour du monde bourgeois, émerveillé. Rapin, en plusieurs pièces amicalement cordiales, adresse des invitations charmantes à ses amis (p. 33, de ,Vatalitio ; p. 78, ad Convivas) : c'est la fleur de sa poésie latine.

Le demi-poète n'a rien de suivi dans l'ensemble de ses compositions, toutes détachées les unes des autres et qui ne tiennent à rien; les circonstances les appellent, leur auteur n'a pas de dessein, pas d'idéal. Aussi son art qui devrait être son maître n'est que son serviteur, et un serviteur malmené, méprisé. Rapin n'a-t-il pas dit dans son Épitre à M. de Rosny :

Je fais des vers une fois l'an,

Et pour le duché de Milan

Je ne voudrois ni ne souhaite

Qu'on me tînt pour un grand poète.

Il faut assurément faire la part .de l'homme qui se sent

condamné à demeurer dans les rangs inférieurs de la poésie, du fonctionnaire qui n'est pas payé de ses appointements et qui sollicite en grondant. Qu'on atténue tant qu'on voudra, il reste toujours ceci, qu'il a tout haut dédaigné la: poésie. Dédaigner la poésie, c'est un crime chez un poète. Insulter à la poésie, plus d'un l'a fait, même grand poète ; mais la dédaigner devant les hommes, jamais.

Ce poète, ce demi-poète, ajoute :

Mais s'il faut que ce qui m'est dû,

Mon bien et mon temps soit perdu,

Au lieu de me mêler de crimes,

J'iray me consoler de rimes.

La poésie n'est pour lui qu'un pis-aller. C'est trop peu.

La poésie n'est rien dans une vie si elle n'est pas tout.

Et ce Poitevin ne se faisait pas d'illusion; partagé entre la plume et l'épée — ou le glaive —, il se disait nettement qu'il ne serait le premier nulle part; il le disait à Myron, premier médecin de Henri III (Éd. de 1610, p. 10) : « Quand on s'attache tantôt à une poursuite, tantôt à une autre, on n'arrive à rien ni dans un art ni dans l'autre ». L'aveu est de Rapin, en propres termes.

Tel est le demi-poète.

Tel est Rapin. Mais disons-le : Si Rapin est un demi- poète, il n'est pas un demi-soldat, un demi-soutien du pouvoir, un demi-loyaliste, diraient les Anglais.

Pendant que des Portes, Passerat et les survivants de la Pléiade ravivent de leur mieux la docte Antiquité, s'escri-

ment sur le luth, conduisent des strophes au chant de la lyre, lui, avec Henri Ill, combat ou pend les ligueurs ; il est à Ivry à côté de Henri IV, et comme son roi, son héros, est couvert de sang et de poussière ; de sa main qui, à l'occasion, tient assez bien la plume, il fait étinceler, tourbillonner le fer, de sa main il tue plus d'un Espagnol — c'est un rude champion que ce Poitevin, cet ami de Ronsard et du vieux Daurat, ce fabricateur de vers mesurés — qui ne sont pas des vers.

Bayle a dit de Rapin (dans l'article qu'il lui a consacré, T. XII, p. 467, éd. Beuchot) : « Il fit deux métiers qui se trouvent rarement en une seule personne, celui de prévôt des Maréchaux (Dreux du Radier dit vice-sénéchal, à Fon- tenay), et celui de poète. Il ne faisait guère de fautes dans celui de poète; mais il en commit de si énormes dans l'exercice de la justice, que sans le crédit de ses patrons, on l'aurait puni de mort. » Bayle, qui fait allusion aux rigueurs dont le magistrat se rendit coupable envers les calvinistes, quand il va plus loin et l'accuse de crimes proprement dits, n'a pour autorité, il l'avoue lui-même, que Scaliger, et Scaliger n'est pas une autorité bien respectable.

Nicolas Rapin naît en 1540 ou vers 1540 à Fontenay-le- Comte en Bas-Poitou, à quelques lieues, à quelques années de Scévole de Sainte-Marthe, né à Loudun, en 1536. En quelle condition naît Rapin, nous ne le voyons pas, nous ne le savons pas trop ; mais sans voir, nous pouvons affirmer : Nicolas Rapin est né dans la condition moyenne, car il fait ses humanités, et, ses humanités finies, il va étudier le droit à Poitiers, sous Cujas, et cette étude menée à

bien, il se fait recevoir avocat au Parlement de Paris. A quelque temps de là, nous le retrouvons pourvu d'une charge judiciaire à Fontenay, celle de prévôt des maréchaux, ou de vice-sénéchal : comme il faut que le panégyriste latin agrandisse tout par la grandeur des vocables, c'est cette charge que Scévole de Sainte-Marthe, dans l'éloge qu'il a consacré à son ami, appelle rerum capitalium præ- fectura. En 1570 il est maire de sa ville natale; tout cela, comme je l'ai dit, indique clairement que par sa naissance il appartient aux classes moyennes, aux classes aisées.

C'est dans cette charge de prévôt des maréchaux que M. de Harlay, étant venu en 1579 présider les Grands Jours de Poitiers, trouva Rapin établi et faisant, comme le dit Sainte-Marthe, une guerre acharnée aux voleurs et à tous les malfaiteurs. M. de Harlay fut si content du zèle que ce juge criminel provincial déployait dans l'exercice de sa redoutable autorité, que le considérant comme digne de figurer sur un plus grand théâtre, il l'entraîna à Paris, où par son crédit il lui fit obtenir la place de lieutenant de robe courte, et un peu plus tard celle de grand-prévôt de la Connétablie (1).

Rapin venant à Paris, sous l'œil des grands, frappé d'un reflet de leur autorité souveraine, n'était pas sans appréhension de lui-même : il craignait, comme il le dit, d'appeler la honte et le repentir sur ce protecteur bénévole.

(1) Croirait-on que M. Valery Vernier, dans la Notice qu'il a consacrée à Rapin (Les Poeies, par Crépet, T. II), appelle le président Harlay (sic), un lieutenant de robe courte? M. de Harlay, ce grand personnage qui préside le Parlement de Pans, se reconnaitrait-il dans ce lieutenant de robe courte? Ce mot, lieutenant de robe courte, était resté dans la mémoire flottante de l'auteur, et il a transporté la fonction du petit personnage Rapin av. premier président.

La honte, le repentir, il ne paraît pas qu'il ait appelé l'un ni l'autre sur le premier président. Il se mit aussitôt à sa tâche et à son devoir. Toujours zélé pour les bons, toujours impitoyable pour les mauvais. Rigoureux il avait été en Poitou, rigoureux il continua d'être à Paris. Au reste, il y a dans Nicolas Rapin deux hommes bien différents : il y a celui que nous entrevoyons déjà, l'homme sévère, qui a pu s'attirer, mériter en partie le renom de cruauté : d'un air terrible, d'une voix formidable, il interpelle, il foudroie les coupables — coupables, ils ne le sont pas toujours — qu'on amène au pied de son tribunal ; d'une parole dont le son est déjà une terreur, il les envoie aux galères ou au gibet. Et puis il y a l'homme privé, attaché à sa famille, plein de sollicitude pour ses neuf enfants, prenant sur ses épaules viriles, alors même qu'elles commencent à fléchir sous le poids de l'âge, tous les fardeaux, tous les soucis dont de plus jeunes seraient accablés, cultivant avec délices son petit jardin (Hortulus), et le célébrant avec amour, accueillant avec bonhomie, avec alacrité ses amis à sa table modeste de Fontenay-le-Comte, quand la vieillesse l'y aura ramené pour jouir, avec la France rentrée dans l'ordre et dans un calme relatif, d'une aisance sans luxe, d'un bonheur sans fracas. Et voilà ce qui explique comment on a pu représenter Rapin sous des traits si dissemblables, tantôt dur jusqu'à la cruauté, tantôt doux et facile jusqu'à la familiarité bourgeoise. L'un et l'autre portrait est également ressemblant, mais également incomplet : les deux ne deviennent vrais que fondus en un seul. C'est le personnage redoutable, c'est le juge armé

du glaive qui domine dans l'épitaphe latine que Rapin a faite pour lui-même, et qui nous a été conservée par Scé- vole de Sainte-Marthe, son ami, chargé par lui, avec le conseiller Gillot, de publier le recueil de ses ouvrages, l'in-4° de 1610. Rapin, dans cette épitaphe, reparaît sous les traits rigoureux qui, sur son tribunal, l'avaient rendu la terreur des accusés.

« Enfin, il repose ici ce Rapin qui jamais ne prit de repos, pour que les bons pussent se reposer. Qu'impunis maintenant se livrent à leurs méfaits le voleur et le brigand. Que sur son tombeau gémissent les Muses françaises et les Muses latines ».

Je suis convaincu que cette épitaphe n'a pas été étrangère, bien s'en faut, au renom de terreur qui s'est attaché à la mémoire de Nicolas Rapin, et dont on retrouve la trace dans les biographes.

Rapin, sur son siège de prévôt de la Connétablie, n'était pas un personnage absolument sans importance; on l'y voyait dépositaire d'une autorité qui le faisait craindre à un haut degré, et par deux fois il a attiré l'attention du roi Henri III; c'est lui-même qui nous l'apprend (16io, p. 184).

Sire. pour vous pouvoir grâces dignement rendre

Des biens que j'ay reçus de vostre Majesté,

Quand desja par deux fois elle a manifesté

Qu'elle veut contre tous comme sien me défendre.

Ainsi plus d'une fois l'autorité personnelle du roi avait dû intervenir pour défendre le prévôt de la Connétablie

contre des hostilités puissantes, contre des rancunes acharnées.

Il paraît, d'après ce que nous lisons dans l'Eloge de Rapin par Sainte-Marthe, que la place de prévôt de la Connétablie donnait le droit et imposait le devoir au titulaire de se tenir en campagne près de la personne du roi pour juger sans doute les crimes et les délits qui se produisaient dans l'armée : il semblerait que le prévôt résumait dans sa personne un conseil de guerre. Voilà comment il a pu dire en plusieurs passages de ses ouvrages, qu'il a porté les armes et vu la guerre, fait la guerre, essuyé la fatigue des campagnes comme un soldat. Il y fait vingt fois allusion dans ses vers, et d'autres témoignages concordent avec le sien. Nicolas Bourbon (Epicedium, à la fin du volume de 1610, signât, h., ij), assure que Rapin était à Ivry, non loin du roi Henri IV : il s'y distingua par sa valeur, et plus d'un ennemi tomba sous ses coups.

Nous avons peu de détails sur la vie de Rapin, lui-même cependant nous en fournit quelques-uns, en petit nombre, ceux par exemple que nous trouvons dans l'élégie Ad Germanum Valentem Pimpontium (1610, p. 56); ils se rapportent justement au point que je touchais tout à l'heure :

« Quoique je ne sois, dit-il, qu'un poète sans renommée, enfant d'une ville obscure, ne chantant que des sujets plébéiens et communs, Sainte-Marthe cependant m'aime, et le grand Scaliger me tient en une estime non médiocre. Je n'ai point fait déshonneur à la patrie, quand, disciple de Mars, j'ai uni de légitimes armes aux fonctions pacifiques de la justice (imbelli foro). Le premier, j'ai porté les

Muses et les travaux honorables dans les fonctions du juge, méprisées auparavant. Le premier, j'ai appris aux Muses à connaître les sentences capitales, et c'est à présent un tribunal qui leur tient lieu de double mort ».

Je relève un détail piquant dans ce passage : c'est celui où le poète fait apparaître la Muse relevant par son prestige le mépris où le juge serait sans elle. Ainsi le poète, au seizième siècle, tout à la fin du seizième siècle, passe bien avant le juge, et se place bien au-dessus : la prééminence lui est acquise. Qu'en diraient les magistrats de nos jours? Singulier changement de point de vue et d'appréciation suivant les temps et les moeurs !

Poète ou juge, condamnant à mort ou faisant des vers qu'il humanise le plus possible, Rapin n'est pas le premier venu, il est un personnage, il est quelque chose, il es quelqu'un. C'est bien l'impression qui résulte pour nous des épitaphes, des déplorations funéraires qui lui ont été consacrées après sa mort et à l'envi par tous les poètes contemporains, et qui ont été réunies sous le titre de Tumulus, comme cela se pratiquait ordinairement pour les poètes qui avaient marqué en leur temps. Certes, il faut faire la part des exigences d'une épitaphe et en général de toutes ces pièces tumulaires. Je ne puis m'empêcher cependant d'être frappé de la place que tous ces auteurs de poésies funéraires (Regnier en est, grand honneur!) accordent à Rapin : tous le traitent, non pas comme un fonctionnaire, un « officier » utile à son heure, mais comme un grand homme. Je le répète : il y a là une évidente exagération, forcée par la circonstance, imposée par le voisi-

nage d'une pierre récemment scellée. Mais dans l'hyperbole même il y a la part de la vérité. Rapin, par sa dureté farouche de juge, par sa rigueur impitoyable envers les mauvais, tout en s'assurant dans son temps, autour de lui, une renommée de terreur, s'est préparé dans l'avenir un droit à la mémoire : ils ne sont pas très communs ceux qui obéissent au devoir avec une inflexible rigueur, qui font flamboyer le glaive sans s'inquiéter des yeux blessés par l'éclair, et qui ne craignent pas de se faire des ennemis dans l'intérêt du bien public.

Les nobles amitiés, les fonctions honorables, l'autorité du glaive, l'estime et la considération de deux rois, le talent de poète, n'avaient pas mis, pendant des années du moins, Nicolas Rapin en meilleure position de fortune : en ces temps de troubles civils, de guerres étrangères dévastatrices, de bouleversements quotidiens, tous les intérêts souffraient, toutes les positions, humbles ou élevées, étaient dérangées de jour en jour. Rapin, dans ces jours difficiles pour tous, à commencer par le roi, connut plus souvent la gêne, plus d'une fois il touche à la ruine absolue. Nous voyons ou entrevoyons par une épigramme latine adressée à Étienne Pasquier (Ad Stephanum Pascha- sium; I6IO, p. 12) l'étendue des difficultés où s'est trouvé quelquefois Nicolas Rapin, difficultés dont à l'aide de son habileté professionnelle d'avocat, Pasquier l'aidait à sortir : propriétés soustraites à la saisie judiciaire ou à la cupidité d'un voisin, car le texte peut s'entendre dans les deux sens (si mihi lis mota sit de agello), poursuites d'un créancier exigeant, gage déposé qu'il a de la peine à retirer des mains

qui le détiennent, Rapin a connu toutes ces misères de l'emprunteur gêné, du débiteur traqué, chargé d'enfants, détourné du soin de ses affaires personnelles par les nécessités de sa position publique. Il est sorti à son honneur de ces difficultés bien des fois menaçantes, car nous le voyons, sur la fin de sa vie, retiré dans une jolie maison qu'il s'était fait construire à Fontenay, dans les faubourgs, cultivant son jardin comme Candide, et recevant aux bons jours, anniversaires de naissance et autres jours désignés par les braves mœurs provinciales d'alors, ses amis en de petites fêtes où la gaieté, à défaut du luxe, régnait avec la cordialité, soignant enfin à son gré et sans partage ces muses auxquelles il revenait tardivement donner le reste d'une vie consacrée à un service plus dur, mais en somme et finalement mieux récompensé.

Nicolas Rapin qui, comme Sainte-Marthe, son compatriote, son ami, son contemporain, son devancier de quatre ans, avait passé sa vie non loin 'des rois, dans le tracas absorbant des affaires et fonctions publiques, qui de tout temps avait donné aux lettres les parties de lui-même qu'il avait pu dérober aux soucis de sa charge, revenait comme cet illustre ami finir en son Poitou jamais perdu de vue, toujours aimé : l'un à Loudun, l'autre à Fontenay- le-Comte, se reprirent à ces études que tous deux auraient voulu maîtresses absolues de leur vie, que d'autres devoirs n'avaient laissées maîtresses que des heures retranchées, borœ subscesiva, comme on disait alors dans le langage un peu trop savant qui s'imposait aux doctes. Tous deux, au milieu des orages politiques auxquels leur vie s'était trouvée

mêlée, avaient appartenu au parti des gens raisonnables. — hélas! il faut bien appeler cela un parti, d'autant qu'à toutes les époques, ils se groupent en une minorité plus ou moins dispersée, plus ou moins compacte, et qui ne devient la majorité qu'à des heures propices, trop rares ! Tous deux avaient soutenu de leurs efforts, de leur parole ou de leur plume, la cause de la France qui marchait sous les drapeaux de ce petit Béarnais devenu un grand roi, Henri IV. Rapin particulièrement, rentré dans sa retraite, pouvait rouvrir à ses meilleures heures ce monument immortel de notre raison et de notre langue, la Satyre Ménippée, pour y relire la Harangue de l'archevêque de Lyon avec celle du recteur Roze, et aussi les petits vers semés dans le chef-d'œuvre, ceux du moins qui ne sont pas de Passerat ou de Gilles Durant, qui du reste n'a fait que la pièce de Y ane Ligueur — tous vers charmants, qu'ils soient de l'un ou de l'autre, car le départ n'est pas très facile à faire. Rapin, quand il feuilletait le chef- d'œuvre accueilli par des applaudissements si vifs, par un si universel succès, avait droit de laisser un sourire s'épanouir sur ses lèvres moroses en se disant : Et moi aussi je fus à l'honneur.

Mais ces heures étaient passées, les heures de l'épée et de la plume militante qui, aux mains vaillantes de Rapin, valait bien une épée : l'ordre était rentré dans le pays, et il ne restait plus au soldat d'Ivry qu'à vieillir dans l'étude et la poésie.

Qu'a été Rapin dans la poésie ? Quelque chose. Quelle place tient-il dans notre histoire littéraire ? Une place

modeste, mais dont la critique n'a pas le droit de le débusquer.

Les œuvres poétiques de Rapin, recueillies dans un volume in-4° (1610), se composent de trois parties d'inégale étendue, d'inégale valeur : ses poésies latines formant 91 pages (p. 1-91) ; ses poésies françaises formant 176 pages (p. 93-268), et en troisième lieu ses vers mesurés divisés en deux livres et formant 55 pages. Viennent enfin deux morceaux de prose, deux traductions, celle -de la Préface mise par J. A. de Thou à la tête de sa grande Histoire, et celle du Discours pour Marcellus, de Cicéron. Le Tumulus obligé clôt le volume.

Les poésies latines comprennent deux livres d'épigram- mes, un livre d'élégies, et un livre de pièces variées (Carmina diversi generis). On admirait beaucoup de son temps ses épigrammes latines ; on y vantait son tour facile, « sa grâce » on osait dire sa grâce. Pour moi, je les trouve simplement grossières : nulle part la dureté qui sous certains aspects était une partie du caractère de l'homme ne s'est mieux manifestée que là ; le sel qui est répandu dans ces petites pièces n'est pas du sel attique, c'est du sel de cuisine, témoin celle-ci :

Grammaticus nuper, nunc aulicus, ante bubulcus,

Quolibet in vitse munere, stercus oles.

Naguère grammairien, la veille courtisan,

Te voilà bouvier à présent : Courtisan, bouvier ou grammaire, Tu sens le fumier, mon compère, 1

Toutes les épigrammes de Rapin n'ont pas cette grossièreté déplaisante; mais dans aucune, quoi qu'en aient dit des panégyristes complaisants, on ne trouve la finesse malicieuse qui seule fait l'agrément de ce petit poème. La victoire d'Ivry, qui a été pour Scévole de Sainte-Marthe l'occasion d'un double chant, en latin et en français, où il y a quelques nobles accents épiques, a inspiré bien maigrement à Rapin quelques épigrammes latines sans aucune valeur. On regrette qu'un cœur aussi français que le sien n'ait pas rencontré là une veine plus abondante d'éloquence . et de poésie. Au reste, nous le savons déjà, Rapin à Ivry eut mieux à donner à Henri IV que des vers ; il était sur le champ de bataille, l'épée à la main, -et il y donna le sang de ses veines ; il y donna un tribut plus cher, la vie de son fils ainé qui mourait, partie héroïque de cette victoire française. Rapin pleura ce fils dans des vers touchants (Lib. 2 Epigr. i p. 38), les seuls vraiment touchants qu'il ait composés, car il n'a pas la muse tendre. Qu'à côté de ces quelques vers émus on voie par exemple l'élégie qu'il a composée sur la mort de Ronsard, et une autre pièce très longue, infiniment trop longue, sous le même titre d'élégie, qu'il a faite pour célébrer les obsèques de des Portes, on n'y trouve pas une note attendrie, une note partie du coeur : cette élégie sur des Portes est une pure description de pompes funèbres, et peut-être les amateurs de ces détails techniques, graphiques, si recherchés aujourd'hui trouveraient-ils à glaner là quelques traits descriptifs à leur gré. Rapin a traduit encore, non sans talent, quelques épigrammes de l'Anthologie : ils ont tant de grâce,

ces poètes de l'Anthologie, qu'ils en prètent même à ceux qui de nature en manquent absolument.

De toutes les poésies latines de Rapin (hors l'épitaphe de son fils, que j'ai mise à part), je n'en vois qu'une qui soit vraiment agréable, c'est celle qu'il a adressée à son ami J. A. de Thou sous le titre de Hortulus. Avec un demi- sourire de bonne humeur, de douce raillerie sur l'exiguité de son domaine et sur son orgueil de propriétaire, il fait l'éloge de son petit jardin et de tous les fruits, de toutes les fleurs, de toutes les herbes. Il envoie à son ami un melon (j'aime à croire que la cucurbila est un melon), merveilleux par sa grandeur, son poids et son parfum. C'est de là qu'il prend occasion de célébrer ses laitues, ses chicorées (intuba), ses euphorbes (portulacam), ses chous (brassica), et jusqu'à son modeste persil (apiurn) ; il n'oublie pas ses roses ni ses violettes, encore moins ses cerises et ses poires, ses'raisins et ses prunes, ses pêches surtout,- ses pêches qui jusques sous les premiers frimas rougissent à ses murs fières de cette pourpre qui n'est qu'à elles. Tout cela rappelle un peu (de loin assurément) le vieux colon de Tarente des Géorgiques et le vieillard de Vérone de Claudien.

Je citerai en dernier lieu l'épitaphe de Pierre Pithou (p. 69), empreinte d'une beauté triste qui se ressent des deuils de la patrie.

Assez pour les poésies latines.

Parmi les Poésies françaises de Rapin je trouve d'abord et je mettrais volontiers en première ligne les imitations qu'il a faites de quelques épitres et satires d'Horace. Il n'a

pas, il s'en faut bien et on s'en doute du reste, la grâce souple et ondoyante de son modèle ; mais il y substitue une certaine vigueur âpre qui ne manque pas d'effet. Voici quelques vers qui ont, bien marqué, le caractère que je dis :

L'argent vaut moins que l'or, l'or moins que la sagesse. Mais vous, ô gens de ville, estimez la richesse

Devoir aller devant, et la sagesse après.

On n'apprend autre chose au Palais, et là près,

Dessus le Pont au Change, et aux rues marchandes, On voit les procureurs et avocats, par bandes, Chargez de sacs poudreux, courir à ce profit

Que jamais homme libre et généreux ne fit.

Soit qu'il parle en son nom, soit qu'il traduise Horace, et même alors il parle encore en son nom. car ce n'est pas à Rome, sur l'Aventin ou l'Esquilin qu'il nous mène, mais à son Terreneuve, dans son Poitou, Rapin insiste beaucoup sur son amour de la médiocrité, sur sa facilité à se contenter de sa petite fortune, sur son peu d'ambition et de désirs, et il n'est pas difficile de voir qu'il parle sincèrement. Sa vie d'ailleurs parle pour lui.

Rapin, suivant l'idée que je me forme de lui, semble avoir été, en dehors des relations avec ses amis intimes, les Scévole de Sainte-Marthe, les de Thou, les Gillot, et ceux moins connus qu'il retrouva à Fontenay, avec lesquels il se montrait bonhomme, Rapin semble avoir été assez roide et cassant, ce que la langue latine exprimait par le mot trux. Voici ce que lui-même il dit à ce sujet. Il avoue

qu'il dit avec trop de franchise son avis sur les mauvais vers qui courent le monde : il n'épargne personne, il le confesse, il en fait même gloire (p. 110, à M. Pétau, conseiller au Parlemenl, imitation de la 1ge Epître du Liv. Ier) : Je hay, dit-il,

Je hay la-vanité

De ceux qui font courir par l'Université

Leurs escrits avortez, dont le siècle foysonne ;

Mais je dis mon avis et n'espargne personne.

De là vient tout le mal : je ne suis point flatteur,

Et crains plus que la mort qu'un fat contreporteur Aille crier mon nom au bout du Pont au Change.

C'est Alceste, et un peu plus qu'Alceste, 70 ou 80 ans à l'avance. Quelque chose de la sévérité farouche de l'homme public se retrouve dans le poète. Ce n'est pas en vain que pendant 30 ou 40 ans de sa vie on a mis sur son visage un masque de terreur et d'effroi : de la nécessité de se montrer terrible à toute heure il résulte à la longue -une empreinte morale : des traits extérieurs il finit par passer quelque chose dans l'esprit ; le style même s'empreint à notre insu et comme malgré nous de cette habitude de l'âme nourrie dans le terrible et qui par état se rend formidable à ses alentours.

Rapin a donné une fois libre cours à son humeur mal commode ; c'est dans une longue pièce qu'il a adressée « A M. de Rosny, Conseiller d'Estat et Superintendant des finances du Roy ». Elle est fort curieuse cette pièce à Sully, composée de 73 stances de 4 vers (p. 198-210). On

y voit dans tout son jour le caractère rude de Rapin. Le grand-prévôt de la Connétablie, comme tant d'autres officiers, n'était pas payé de ses « gages », et il sollicitait son paiement avec une ardeur qui allait jusqu'à l'impor- tunité. Il sollicite, c'est bien le cas de se faire humble et doux. Que vous êtes loin de compte ! Il s'essaie bien à la louange pour tâcher d'amadouer le terrible surintendant ; mais voyez le progrès de sa mauvaise humeur : Sans doute, dit le poète,

XXX. ,.... Sans doute, il faut advouer

Qu'on vous doit justement louer

D'avoir arresté le désordre

Où grands et petits voulaient mordre.

XXXI. Le torrent de profusion

Portoit tout à confusion ;

Et par une obscure cabale

L'espargne n'estoit que de baie.

XXXII. Les Thresoriers par leurs comptants Rendoient tous autres mal contents ;

Tout s'en alloit en grivelées

De prêts et ventes simulées.

XXXIII. Non valeurs et faute de fond

Estaient un abysme profond :

Tout l'or que la France moissonne

Se perdoit sans payer personne.

Sans doute, en apparence, il ne parle que du passé, il

semble mettre le présent en contraste et opposition avec ce passé ; mais on voit fort clairement qu'il pense tout bas : C'est bien encore un peu la même chose, et comment en douter ? Il n'est pas payé ! Il s'échauffe par degrés et en arrive jusqu'à dire :

XLIII. Imprenable de tous costez,

Grands et petits vous rebutez ;

Vous estes mal plaisant en somme,

Et plutôt un rocher qu'un homme.

J'imagine que le puissant ministre de Henri IV n'était pas habitué à s'entendre parler de la sorte.

Le poète, s'enhardissant de plus en plus dans sa familiarité grondeuse, ne cache pas qu'il pourrait aller du mécontentement à l'indifférence :

LUI. Si vous passez par un tranchant

Autant le bon que le meschant,

Personne n'aura plus courage

De bien faire au fort de l'orage.

LIV. La vertu n'est pas un nom vain,

Et s'aigrit comme du levain,

Si après son service on pense

La priver de sa récompense.

Hé quoi donc, ne voient-ils pas, ceux qui tiennent les cordons de la bourse .si serrés, que le temps qu'on le force à employer à ces sollicitations répétées est perdu pour le bien public? Le passage est à relever parce qu'il nous

apprend en quoi consistaient les fonctions du prévôt de la Connétablie :

XIII. Le temps employé pour néant

M'est dommageable et mal séant,

Car le travail que je sais faire

Peut servir à meilleure affaire.

XIV. Je cherche volontiers l'honneur

De prendre au corps un gouverneur,

Et chastier une province

Qui fait la rebelle à son prince.

XV. Des meschants j'abats la fierté,

Aux bons j'apporte la seurté,

Chassant ceste canaille vile

De voleurs qui troublent la ville.

Par ces vers où il se prend pour ainsi dire lui-même corps à corps dans son office, nous voyons que ses fonctions mêlaient la politique active, la politique de répression, aux soins d'un chef de la sûreté. C'est assez dire qu'il avait fort à faire en ces temps de rébellion en permanence et de troubles perpétuels qui donnaient beau jeu aux malfaiteurs.

Rapin dans cette longue pièce, est. de mauvaise humeur, presque insultant. Rosny dut le trouver importun et fâcheux, et il faut dire que l'intérêt qui lui met la plume à la main ne lui a pas inspiré des accents bien élevés. Où Rapin est tout entier lui-même, où l'on voit dans son meilleur jour sa manière ferme et robuste, c'est dans la belle ode qu'il a .

adressée à ce même Rosny, « A Monseigneur le duc de Sully » (p. 179-82); on croirait par moments entendre du Malherbe :

Ces esprits turbulents qui à dessein se deulent

Et du temps et du Roy,

Blasmant tes actions, montrent bien qu'ils en veulent

A l'Estat plus qu'à toy.

Ils jettent feu et flamme, et leur haine atizée

Ne se peut maistriser ;

Mais leur courroux se tourne en vent et en risée,

Qui les sçait mespriser.

Le poète parle admirablement de l'union de pensée et d'action qui existait entre le roi et son grand ministre, et qui faisait la force de l'un et de l'autre :

Mais le Roy, non moins grand aux affaires qu'aux armes,

D'un esprit non pareil

Pénètre leurs secrets, et dissoult de leurs charmes

Le trompeur appareil.

Son subtil jugement cognoist que tes pensées

Forment leurs actions

Au bien de sa grandeur, et sont toutes dressées

A ses affections.

Ce qu'il juge estre bon, tu le juges de mesme. .................

On porte envie aux biens et aux honneurs insignes

Qu'à bon droit il t'a faits :

S'ils sont grands, il est grand, et tes travaux sont dignes

D'avoir de tels effets.

On te nommoit trop rude, impiteux et sévère,

De difficile accès :

Qui eust pu résister au mal qui persévère,

Sans un contraire excès ?

Qui donc nommait M. de Rosny « trop rude, impiteux et sévère », qui donc, si ce n'est vous, ô poète ? -Mais alors vous n'étiez pas payé ; depuis, les temps sont devenus meilleurs, le trésor s'est ouvert sans trop de peine, et vous avez touché « vos gages >). — Soyons plus justes envers le poète. Non ce n'est pas seulement l'intérêt personnel qui lui a inspiré ces accents nouveaux : le spectacle admirable de la France renaissante a ému sa fibre cordiale, animé son esprit; avec le pays tout entier il a rendu hommage là où l'hommage était dû.

Rapin, tel que j'ai essayé de le montrer, ne nous fait pas pressentir un poète amoureux très heureusement inspiré. L'étude de ses vers d'amour n'est pas pour détruire cette impression. Les épigrammes amoureuses qu'il a composées en latin (Lib. T), expriment moins la grâce et la tendresse que la fureur de l'amour : ils étaient peut-être amoureux comme cela, Horace, Tibulle. Ovide ; mais ce n'est pas comme cela qu'Horace, que Tibulle, qu'Ovide le libertin exprimaient l'amour. Jean Second lui-même, qui a donné çours à la passion dans ce qu'elle a de plus em-

porté, n'a pas la brutalité de Nicolas Rapin ; ses vers d'amour, dans la langue de Properce, ou soi-disant telle, n'attirent pas, ils repousseraient plutôt : c'est l'amour naturaliste.

Rapin amoureux est brutal en latin ; il est faible en français. Où il est mauvais, il ne l'est pas à demi, il l'est là surtout où nous le voudrions bon. Les vers d'amour, c'est là que nous attendons naturellement un poète du seizième siècle ; mais là Rapin nous fait défaut. Je ne le comparerai pas aux grands poètes dé l'époque, à Ronsard, à du Bellay, à Baïf, à Passerat, à Vauquelin de la Fresnaye, à des Portes ; mais en le rapprochant seulement d'un poète d'ordre tout à fait secondaire, de Scévole de Sainte-Marthe, il nous apparaît inférieur, très inférieur : il est absolument ridicule. S'il veut louer sa maîtresse (A Phillis, p. 182-84), elle est « l'Ourse qui le conduit » ; elle peut « réveiller ses esprits ou les mettre en syncope ». Toute la pièce est dans ce genre : jugez de l'effet.

Aussi Rapin s'est prodigieusement méconnu et mécompté quand il s'est avisé de traduire le Remède d'amour d'Ovide : sa manière est trop dure et trop peu variée pour se plier à la riche forme, si gracieusement ondoyante, d'Ovide. Aussi n'a-t-il pas réussi du tout dans cette tentative malheureuse.

Rapin, si faible dans l'expression des sentiments tendres, se relève dans l'héroïque ; il a un beau sonnet dans un bien beau mouvement sur la défaite du duc de Parme :

Mais où est maintenant cette pompeuse armée,

Qui sembloit tout le monde ensemble despiter, Menaçant de ravir le sceptre à Jupiter,

Du sang et du butin des François affamée ?

Tout ce grand appareil s'en retourne en fumée,

Et le Prince de Parme est contraint de quitter

Les gaiges du serment qu'il ne peut acquitter,

Ayant perdu ses gens,-son temps, sa renommée.

Henry, le plus grand Roy que la France eut jamais,

Tu le suis, tu le bats, en route tu le mets,

Il se cache, il s'enfuit, honteux, despit, et blesme.

Espagnols, apprenez que jamais l'estranger

N'attaqua le François qu'avec peine et danger :

Le François ne se vainc que par le François mesme.

Si le poète de Fontenay-le-Comte, cette fois poète de la France, a un titre, c'est celui-là, il est de bon métal ; il est durable.

Même dans les poésies adressées à des femmes, il n'est pas toujours aussi mauvais que nous l'avons vu dans l'Ode à Pbillis, et qu'il le serait dans d'autres pièces encore; mais il faut pour qu'il soit agréable, qu'il touche une note railleuse, comme le Sonnet XIII :

Une mignonne veut me rendre amoureux d'elle

Par un bel entretien et gracieux accueil.

M'estimant si peu fin, qu'aux charmes de son oeil

Je me doive laisser lier de sa cordelle.

Mais moy qui sçais combien son âme est infidelle, Eschappé tant de fois d'un naufrage pareil,

Je fuy ces lieux suspects, redoutant qu'un écueil Caché dessous ses eaux froisseroit ma nacelle.

Pourtant pour luy donner quelque contentement, Sitost que je la voy, je marche tristement,

Je compose mon geste et rends ma face blesme.

Alors elle me pense espris de sa beauté,

Et se moque de moy ; et moy d'autre côté

Qui me sens estre franc, me moque d'elle-mesme.

Mais cette note n'est pas commune chez Rapin, et l'impression générale qui subsiste est bien celle que j'ai dite.

Des vers amoureux à Phillis, des vers railleurs à « une inconnue », Rapin ne s'est-il pas mis en tête un jour de passer aux psaumes de la pénitence et de les rimer en français ! Il n'y a pas mieux réussi que tant d'autres : cette poésie sainte n'a pas le don d'inspirer ceux qui s'y sont essayés : c'est sublime en hébreu, c'est mauvais en français, que ce soit Rapin ou Jean-Baptiste Rousseau qui y mette la main. Passons encore.

Et arrivons à une partie de son œuvre que Rapin estimait fort, sur laquelle il comptait beaucoup ; arrivons à ses vers mesurés ; ses vers mesurés, c'est-à-dire ceux où sans tenir compte des syllabes, il a voulu imposer à notre poésie les mètres enseignés par la prosodie grecque ou latine, basés sur la valeur des syllabes longues et des syllabes brèves. Jean-Antoine de Baïf, avant Rapin, était déjà

entré dans cette voie, mais avec plus de réserve, et l'essai lui avait fort mal réussi. Rapin, lui, s'applaudissait beaucoup de sa tentative renouvelée ; il y mettait sa gloire présente, son espérance future — vaine gloire, plus vaine espérance :

J'ay premier mis le pied sur l'estroite carrière

Où nul n'estoit entré ; j'ay ouvert la barrière,

Me fiant en ma force. (Imit. de la 2e Ep., Liv. Ier d'Horace : Prisco si credis, p. 109).

J'ai cherché avec toute la bonne foi possible quelque beauté, quelque plaisir aux vers mesurés de Rapin, comme à ceux de son prédécesseur Baïf ; il m'a été impossible, quelque bonne volonté que j'y aie mise, de les goûter et d'en sentir la cadence. Les longues et les brèves sont trop peu marquées dans notre langue pour que cette cadence soit perceptible ; il faut faire perpétuellement un effort pour se rendre compte où sont les brèves, où sont les longues, et cet effort gâte tout le plaisir qu'on pourrait avoir à la beauté intrinsèque des vers — s'ils avaient de la beauté. De tous ces vers mesurés, les plus acceptables sont ceux que le poète a consacrés à la bataille d'Ivry. Il y a dans ces strophes (p. 3-4) un vrai mouvement lyrique ; et il est bien regrettable que Rapin n'ait pas versé son inspiration dans un vase autrement taillé, dans le vers tel que le pratiquaient tous les poètes sensés. J'en citeray quelques vers, pour vous donner du moins une idée de l'effet singulier que produisent sur nous ces vers mesurés, que sans jeu de mots j'appellerais plutôt démesurés ;

Chevaliers généreux, qui avez le courage françois Accourez, accourez secourir l'héritier de vos roys. ............................................... Ne craignez de donner la bataille et le choc commencer :

Attaquez et donnez à ce gros qui se veut avancer ;

Ce ne sont que mutins, maladroits à la guerre et aux coups, Qui jamais ne soront soustenir ni tenir devant vous.

Au traistre, lasche et trompeur

L'escharpe blanche fait pèur.

De clerons, de tabours et de voix animez le combat ; Cotoyez vostre Roy, qui premier à la presse combat, Désireux de trouver ce voleur que l'Erynne poursuit :

Il a honte, il a peur, je le voy, le renard qui s'enfuit :

Io, Péan, c'en est fait,

Io, triomphe parfaict !

Et voilà ce que des innovateurs égarés, désireux d'introduire chez nous un art plus savant, auraient fait de notre poésie si on les eût laissés faire. Mais on ne les laissa pas faire ; et Rapin, que cela fâchait beaucoup, trouva une grande résistance, même parmi ses meilleurs amis, doublemént amis en cela. Ainsi nous voyons par une ode « alcaïque » adressée à M. de Boisize, conseiller d'État, que le président de Thou n'admettait pas les vers mesurés. Si peut-être il y vint sur la fin, ce fut de guerre lasse ; il résista fort, car nous lisons dans cette ode (p. 20) :

L'archet cadencé du Venuzin me plaist,

Ses noeuds me sont doux, et le desir me naist

De montrer aux François que leur son

Peut recevoir une mesme chanson.

0 toy, mon espoir, mon président de Thou,

(Si j'ose attester l'ombre du grand Pithou),

Desiste de blasmer ceste ardeur

Pleine de gloire et de. noble grandeur.

Il paraîtrait, d'après ces vers, que Rapin avait séduit Pithou aux vers mesurés ; mais le grave troyen était plus compétent aux questions de droit privé, de droit public et d'histoire, qu'aux questions raffinées d'art et de poésie ; son autorité dans ce domaine réservé n'est pas d'une grande valeur. Scévole de Sainte-Marthe qui, gagné par son ami Nicolas Rapin, s'était laissé aller à composer un certain nombre de vers soi-disant rhytmiques, Sainte- Marthe ne rejette pas avec mépris et d'autorité les vers mesurés ; voici ce qu'il dit à ce sujet dans l'éloge de son compatriote poitevin. Il commence par nous apprendre ce qu'était le poète au physique, puis il célèbre son amour pour les vers, et il en vient à sa fameuse tentative ; voici le passage, traduit par Guillaume Colletet :

« Il estoit beau de visage, et de douce conversation ; mais ce qu'on admiroit le plus en lui, o'estoit cette puissante inclination, ou plutôt cette heureuse facilité que son esprit avoit dans la poésie ; jusque là même qu'au milieu des plus grandes affaires qu'il eut sur les bras, parmi les troubles et les confusions de la guerre, et.dans une condition turbulente, et qui sembloit fort éloignée du doux et paisible commerce des Muses, ils composoit toujours de$

vers, et particulièrement des épigrammes dont les pointes subtiles et piquantes le faisoient estimer des beaux esprits de son siècle. Ce qu'il faisoit agréablement en français aussi bien qu'en latin, et mesme comme il avoit l'esprit hardi et capable de tout, laissant aux autres poètes les cadences ordinaires, il essaya de faire des vers françois sans rime (i), mais avec les mêmes mesures et les mêmes quantités de-syllabes que les auteurs grecs et latins ont employées dans leurs vers. Entreprise nouvelle assurément, mais que l'on ne doit pourtant pas appeler bizarre, ni téméraire. Car, encore que cette façon d'écrire ait été presque toujours rebutée du peuple, et peu souvent approuvée des savants, si est-ce que l'on ne doit pas mespriser les nobles efforts de ceux qui dans leur travail n'ont autre dessein que d'enrichir leur langue maternelle par quelque nouvelle invention. «

Rapin, à qui la hardiesse ne manquait pas, a bien osé, après Étienne Forcadel. s'attaquer à l'épigramme de Martial sur Léandre. Mal lui en a pris ; sa traduction, pour surcroît, est en vers mesurés :

Lorsque Léandre amoureux, passant à la nage l'Elespont, Dans le milieu des eaux presque se vit suffoqué,

On dit qu'en s'adressant à la mer sa prière fut ainsi : Sauve Léandre en allant, et le noye en revenant.

Est-ce assez loin d'Étienne Forcadel ! Étienne Forcadel a donné un merveilleux bijou à notre poésie.

(1) Cela n'est pas exact; dans le petit nombre des vers rhythmiques que j'ai cités, nous avons pu voir que Rapin ne rejette pas toujours la rime. L'observajion de Sainte- Marthe ne s'applique lu'à une partie dçs vçrs mesurés de cç successeur de Païf,

Le Donec-grains eram d'Horace, sur lequel tant de poètes se sont exercés a aussi attiré Nicolas Rapin. Sa traduction ne manque pas de mérite, et demeure peut-être, avant la double traduction de Musset, avant la petite pièce de Ponsard, Horace et Lydie, ce que la charmante fantaisie d'Horace a inspiré de mieux aux traducteurs. On y voudrait seulement supprimer un mot ou deux.

Rapin qui avait de meilleurs titres que ses vers mesurés y tenait pourtant et s'y attachait avec obstination ; il ne souffrait pas volontiers qu'on y touchât. Théodore de Bèze ayant désapprouvé, ce genre de vers comme étant une innovation malheureuse, Rapin lui jeta à la tête ce singulier argument : Si tu désapprouves mes vers nombreux, pourquoi as-tu fait une religion nouvelle ? (Epigr. Lib. 2, p. 30).

Après tout ce que j'ai dit des vers mesurés tels que les a essayés Rapin, un scrupule me prend et je me demande : , Rapin ne serait-il pas le romantique de 1580? Avons-nous raison, nous autres, de condamner une tentative romantique, et ne tirons-nous pas sur nos propres troupes ?

C'est une question à examiner à part.

Aux œuvres dont j'ai parlé il faut ajouter un petit poème d'une réelle valeur, que l'éditeur posthume de Rapin, son ami le conseiller Gillot, n'a pas inséré, je ne sais pourquoi, dans l'in-quarto de 1610; je veux parler des Plaisirs du Gentilhomme Champestre. La Croix du Maine, Goujet, Niceron, tous ils citent le petit poème de Rapin comme faisant partie d'un recueil imprimé en 1581, sous ce titre : Les Plaisirs de la Vie rustique. Ils semblent ignorer qu'il

avait été imprimé auparavant, en 1575 (Lucas Breyer, in-8° de 8 feuillets). Il se trouve à la Bibliothèque de Troyes, dans une plaquette reliée en vélin, provenant de Bouhier, qui contient en outre Cinquante Quatrains, par le S. de Pib. (Bouhier a complété de sa main Sr de Pybrac.) Paris, Gilles Gorbin, 1574, 8 feuillets dont un blanc, et Les Plaisirs de la Vie rustique, par S. de Pyb. A Paris, par Federic Morel, 1575, in-8° de 8 feuillets, titre encadré d'une bordure en arabesques, dont le verso présente un Sonnet à M. de Ronsard.

J'aime fort le petit poème de Rapin, parce que j'y trouve une sincérité attrayante, un accent vrai d'amour pour la vie rustique. Il y a là des vers comme ceux-ci, qui font pressentir Racan :

Heureux celuy qui loing d'affaires,

Comme les gens du temps passé,

Avecques ses boeufs ordinaires

Laboure les champs que ses pères

En propre luy ont délaissé. ...........................

De qui la maison est bastie

Sans grande somptuosité,

De peu de logis assortie,

Belle entrée et belle sortie,

Avec toute commodité,

De qui la terre bien bornée

Se joint au clos de la maison

De prez et garenne entournée, D'un bois et d'un estang ornée, Et d'une fuye en la cloison.

Quelquefois il va voir sa vigne Et la fait clore de halliers, D'aubépins plantez à la ligne, Où se promenant il aguigne .. Le labeur de ses journaliers.

Quelquefois le' long d'un rivage Il voit conduire son troupeau, Voit ses vaches au pasturage, L'une bonne pour le laitage L'autre meilleure à porter veau. ...........................

Maintenant il se vient estendre Sous un vieil chesne dans les bois, Couché dessusil'herbette tendre, En un lieu d'où il puisse entendre Des oiseaux la plaintive voix.

Tantost sur la belle verdure Les fleurs du dos il va foulant Auprès d'une fontaine pure, Pour s'endormir au doux murmure D'un ruisseau doucement coulant.

Ces vers nous révèlent un Rapin tout nouveau, presque

inattendu vraiment, et plus aimable que celui que nous avons rencontré jusqu'ici, par son amour de la nature tout à fait franc, absolument exempt de fiction, amour d'autant plus profond qu'il fait contraste avec la vie militante que le poète a menée pendant tant d'années, qu'il mène encore. Que n'a-t-il abondé dans cette veine heureuse ?

Si l'on veut apprécier justement le poème de Rapin, on n'a simplement qu'à le comparer à celui de Pybrac qui fait partie de la plaquette indiquée tout à l'heure, et qui porte un titre analogue à celui de l'ouvrage de son contemporain : Les Plaisirs de la vie rustique. Pour faciliter cette comparaison, je cite le début du poète moraliste, dont le nom est resté attaché à ses Quatrains :

Je te salue aussi, Jardin, le seul plaisir

De mon père et seigneur, lorsqu'il print le loisir,

Sur la fin de ses ans, de cultiver ses plantes

Et peupler ses vergers de mille sortes d'entes, Comme jadis faisoit le Dictateur Romain,

Qui d'honneurs assouvy, labourait de sa main

Le champ de peu d'arpents, et en maison petite Refusoit, libéral, les thrésors du Samnite.

0 bienheureux celuy qui loin des courtisans

Et des palais dorés pleins de soucis cuisants,

Sous quelque povre toit, délivré -de l'envie,

Jouit des doux plaisirs de la rustique vie !

La trompette au matin ne l'éveille en sursaut,

Pour, hardy, des premiers se trouver à l'assaut,

Ou, guindé sur le mast d'un vaisseau, n'importune Par prières et vœux le courroucé Neptune.

Il ne luy chaut d'avoir la faveur des grands Rois,

Ni les premiers honneurs des joustes et tournois,

Les couronnes de prix richement estoffées,

Ni les chars entaillés de superbes trophées,

Ou l'immortel laurier qu'à Pise l'on donnoit

Aux enfants d'Apollo quand on les couronnoit.

Ce début est ce qu'il y a de mieux dans le petit poème de Pybrac, et malgré cela, un ton prosaïque s'y fait parfaitement sentir .quand on rapproche ces vers de ceux de Rapin.

Et cependant Rapin n'a pas l'art savant des immortels poètes de la Pléiade, ses contemporains; il n'a pas, comme Ronsard, du Bellay, Baïf et Belleau, Pontus de Tyard même, les raffinements du rhythme, de diction choisie, gracieusement élégante, qui distinguent ces illustres et qu'on retrouve aussi chez des Portes et chez Passerat : sous ce rapport, je rangerais Nicolas Rapin dans un petit groupe où je mettrais aussi Vauquelin de la Fresnaye et Scévole de Sainte-Marthe, esprits vigoureux ou sensés, mais qui n'ont pas mis, comme ceux dont je viens de dire les noms, leur suprême espoir, leur suprême effort dans l'art souverain — aussi l'avenir les a-t-il, je ne dirai pas plus dédaignés, mais du moins plus négligés que les poètes de la Pléiade : la postérité ne s'est pas retournée vers eux

pour leur sourire; Sainte-Beuve, dans la Poésie du XVIe siècle, les a renvoyés avec une brève mention, honorable pour la Fresnaye, au fond, on le sent, assez dédaigneuse pour les autres.

Un mot sur Rapin prosateur. Il a traduit le Pro Varcello de Cicéron, dont je n'ai rien à dire, si ce n'est que sa valeur est purement et simplement celle d'une traduction de collège; il a traduit aussi la belle Épître-Préface que j.-A. de Thou a mise en tête de sa grande Histoire. Si je louais Rapin à l'occasion de ce morceau, je louerais l'auteur de l'Histoire lui-même, louanges dont n'a pas besoin l'illustre nom du président-historien. Le style de Rapin ici a une certaine force; mais on y chercherait .vainement cette facilité heureuse qui dans les sujets sérieux tient lieu de la grâce attrayante qu'on aime, dont on jouit dans des sujets moins graves. Ce qui mérite toute approbation chez le traducteur, c'est la pensée qui le portait à s'adresser à ces pages où l'historien, pris d'un enthousiasme réfléchi, saluait dans le Roi, dans Henri IV, le pacificateur, le réparateur de ruines, le vigoureux initiateur des travaux, et on peut le dire aussi, de la pensée moderne.

Si Rapin n'avait fait que ces deux traductions, il serait peu de chose comme traducteur, et je l'aurais laissé se morfondre dans ces pages oubliées. Il a heureusement d'autres titres, plus durables puisqu'ils font partie de la Satyre Ménippée. ce monument de forte raison et de bonne plaisanterie qui durera autant que notre langue : Rapin est, paraît-il, l'auteur de la Harangue de l'archevêque de Lyon à l'assemblée des États, et de celle du recteur Roze, Nous

avons pour garant à ce sujet du Puy en ses notes sur l'édition de la Satyre (1677), et Vigneul-Marville qui, après avoir fait la part de Rapin dans la Ménippée, ajoute : « Il prit soin de recueillir toutes les autres harangues et d'en composer un corps ». De cette assertion de Vigneul-Marville que du reste rien ne contredit, on a pris occasion quelquefois de dire que le Poitevin était l'auteur de la Satyre tout entière — assertion absolument erronée.

La harangue de M. de Lyon! qui de vous n'a présent ce chef-d'œuvre de plaisanterie où Rapin — c'est bien lui, c'est sa vigueur âpre jusqu'à en devenir menaçante — où Rapin, sous prétexte de louer la Sainte Union, la démolit, l'aplatit : « N'est-ce point chose bien estrange, messieurs les zélateurs, de voir notre Union maintenant si sainte, si zélée, et si dévote, avoir esté presque en toutes ses parties composée de gens qui auparavant les Saintes Barricades, estoient tous tarés et entachés de quelque note mal solfiée et mal accordante avec la justice? Et par une miraculeuse métamorphose voir tout à coup l'athéisme converti en ardeur de dévotion, l'ignorance en science de toutes nouveautés et curiosité de nouvelles; la concussion, en piété et en jeusne ; la volerie en générosité et vaillance ; bref, le vice et le crime transmués en gloire et en honneur ? Cela sont des coups du ciel, comme dit monsieur le lieutenant, de pardieu... Car qu'y a-t-il au monde de plus admirable, et que peut Dieu même faire de plus estrange, que de voir tout en un moment les valets devenus maistres, les petits estre faits grands, les pauvres riches, les humbles insolents et orgueilleux ; voir ceux qui obéissoient, com-

mander; ceux qui empruntoient, prester à usure; ceux qui jugeoient, estre jugés; ceux qui emprisonnoient, estre emprisonnés; ceux qui estoient debout, estre assis? 0 cas merveilleux, ô mystères grands! 0 secrets du profond cabinet de Dieu, incogneus aux chétifs mortels ! Les aulnes des boutiques sont tournées en pertuisanes, les escritoires en mosquets, les breviaires en rondaches, les scapulaires en corselets, et les capuchons en casques et salades! »

Et tant de passages que je ne cite pas, parce qu'ils auraient l'air d'allusions écrasantes à des choses contemporaines auxquelles il ne m'appartient pas de toucher. Relisez cette prodigieuse harangue, si vous voulez vous donner un moment d'admiration pour tant de force éclatant dans tant de style. Et Voltaire a osé qualifier le Catholicon « d'oeuvre très médiocre ». La Henriade qui prend des airs avec la Ménippée !

La Harangue de Monsieur le Recteur Roze a un autre caractère : plus moqueuse et moins âpre en la forme, quoique le fond n'y perde rien, moins incisive, plus gouailleuse, plus parisienne de tour. Ce caractère, fort visible dans tout le discours, se marque en traits ineffaçables dans la conclusion. Il s'agit, dans la glorieuse Assemblée des Etats de la Ligue, de faire un roi. Après avoir berné, mieux l'un, mieux l'autre, tous les premiers prétendants, l'impitoyable recteur conclut :

« Somme toute, Messieurs, vous estes trop de chiens à ronger un os, vous estes jaloux et envieux les uns des autres, et ne scauriez jamais vous accorder ni vivre sans guerre, qui nous mettroit en pire estat que devant ; mais

je vous diray : Faisons comme on fait au Consistoire, à l'eslection du Saint-Père. Quand deux cardinaux briguent la papauté, les autres cardinaux, de peur d'encourir la haine de l'un ou de l'autre, choisissent un d'entre eux le plus faible de reins et le font pape : faisons-en ainsi; vous estes quatre ou cinq brigands (1) au royaume, tous grands princes et qui n'avez pas faute d'appétit : je suis d'avis que pas un de vous ne soit roy, je donne donc ma voix à Guillot Fagotin, marguillier de Gentilly, bon vigneron et preud'homme, qui chante bien au luterin et sçait tout son office par coeur : cela ne sera pas sans exemple en tel temps que celuy-ci... C'est pourquoy je persiste et entends qu'il soit roy comme un autre ».

Voilà de notre esprit français; voilà — avec d'autres, hélas ! — nos armes dans les discordes civiles, armes polies, fourbies, élégantes de forme, brillantes et meurtrières. Rapin et Passerat, le Champenois et le Poitevin, ont excellé à les manier.

Leur pamphlet, lu avec une incroyable avidité, valut une armée à Henri IV. Le roi, aidé par la plume de ses spirituels amis, comme par le mousquet de ses bons fantassins gascons, picards et normands, par l'épée de ses braves gentilshommes, le roi entre dans Paris. La France respire, non sans quelques haut-le-corps pénibles, mais les convulsions étaient passées. Seize ans restaient au vaillant prince pour l'organisation de ce qu'il faut bien appeler sa conquête, seize ans jusqu'au poignard de

(r) Briguant. Jeu de mots qui n'est pas trop bon en soi, mais qui vaut en situation et par le sens malicieux.

Ravaillac. Période longue pour le génie du roi qui accomplit tant de choses en si peu de temps, période bien courte pour la prospérité et le bonheur de cette France qui avait tant de plaies à guérir.

De ces seize années, Rapin en vit encore quatorze, les premières près de ce roi pour lequel il avait travaillé de la plume et de l'épée, les dernières dans son heureuse retraite, bien gagnée, de Fontenay-le-Comte. Les fatigues de la guerre, les travaux de l'amour avaient de bonne heure et avant le temps, blanchi ses cheveux, comme il nous l'apprend lui-même dans une épigramme latine (p. 23, Éd. 1610). Il vécut dès lors pour lui-même dans son agréable maison à demi-rustique, à demi-citadine, parmi ses livres, parmi ses arbres auxquels il savait faire porter de bons fruits, ajoutant de temps en temps à ses œuvres peu nombreuses une épigramme soigneusement travaillée, une épître agréable à ses amis pour les inviter à quelque petite fête sans prétention, pour célébrer un anniversaire salué par tous, cher à tous. Buvez, disait-il à ses amis de Fontenay, Tiraqueau, Gognet, Fontaine, et si la chère est petite, buvez double, vous verrez les plats doubles.

Il vieillit ainsi jusqu'à 68 ans, dans une vie très douce, après les travaux violents que lui avaient imposés les circonstances, et plus encore son bon vouloir, son zèle ardent pour la chose publique.

Arrivé à cet âge de 68 ans, il fut pris d'un désir de revoir ses amis de Paris, Scévole de Sainte-Marthe, le conseiller Jacques Gillot, le président de Thou, quelques autres encore, en nombre bien diminué. Passerat était mort en

1599, Florent Chrestien et Pierre Pithou, ces autres collaborateurs de la Menippée, avaient disparu dès 1596. Rapin se mit donc en route à la fin de l'an 1608, dans un hiver qui, paraît-il, fut très rigoureux. La maladie l'arrêta à Poitiers, la maladie, la mort.

Ici se place un épisode assez obscur, et qui demeure incertain. Il s'agit des circonstances de la mort du poète de Fontenay. Deux autorités se présentent ici, deux témoignages se produisent, autorités assez peu respectables l'une et l'autre, celle du jésuite Garasse, et celle du chroniqueur l'Estoile, l'un plein de malice et d'audace, agressivement brutal dans l'intérêt de ce qu'il croit la bonne cause, l'autre, bourgeois léger et sceptique, amusé de tout, peu disposé à se priver d'un récit ou d'un conte qui lui agrée en lui donnant l'occasion de rire tout bas de la sottise humaine. Garasse, dans sa Doctrine Curieuse des Beaux- esprits de ce temps, raconte ce qui suit (p. 124) ; j'emprunte ses termes mêmes :

« L'an MDCVIII, en décembre, je me trouvai dans Poitiers à la mort de M. Rapin, lequel ayant vécu l'espace de 74 ans (68) dans un assez grand libertinage, suivant la fougue du siècle et de ses premières humeurs qui l'engagèrent en des connoissances assez dangereuses, après avoir langui quatre semaines, mourut entre les mains de quatre Pères de nostre Compagnie, avec un ressentiment merveilleux de ce qu'il rendoit si heureusement son âme entre les mains de ceux qu'il avoit persécutés toute sa vie, sans les cognoistre, »

Voilà le récit de Garasse. Ce n'est pas tout. Lisons la page qui vient ensuite. Si l'on en croit le fougueux auteur de la Doctrine Curieuse, Rapin aurait un titre très honorable suivant lui, mais qui, à mes yeux, est un titre à l'exécration de la postérité : il aurait fait condamner à mort et brûler en place de Grève, comme athée, Geoffroy Vallée (Garasse ne le nomme pas, mais c'est de lui qu'il s'agit), qui s'était glissé dans la Pléiade des sept poètes dont Ronsard étoit le coryphée, où il avoit semé de très méchantes et abominables doctrines contre la Divinité. » Garasse assure que cela résulte de la confession publique de Rapin faite entre les mains des quatre jésuites sus-introduits, et en présence de toute la ville de Poitiers. Rapin aurait dit cela dans sa confession, non à titre de faute, mais à titre d'honneur et comme rachetant les fautes de sa vie.

Que faut-il croire de ce récit de la fin de Nicolas Rapin, de cette intervention acceptée des jésuites à son lit de mort? Je sais qu'en pareille matière il faut être très réservé, nqu'on ne sait jamais trop ce qui peut se passer dans un cerveau affaibli quand vient l'instant suprême et redouté. Pourtant ici, le passé de Nicolas Rapin ne nous autorise guère à ajouter foi au récit du jésuite. Rapin a été, je le veux bien, bon catholique, trop bon catholique si nous nous reportons à ses rigueurs d'autrefois contre les protestants, si nous croyons à l'histoire déplorable concernant. Geoffroy Vallée; mais ami des jésuites au point de les appeler en troupe autour de son lit de mort, lui, l'auteur de la Ménippée, adversaire déclaré de tout temps, comme Garasse le déclare lui-même, convoquer ou admettre toute

la ville de Poitiers pour assister à sa palinodie, cela passe la croyance.

Mais quoi ! inventer un fait de ce genre quand toute une ville est là pour démentir celui qui hasarderait une fausseté ? — L'argument aurait quelque valeur si le récit du jésuite avait été publié au lendemain de la mort. Mais en quelle année a paru la Doctrine Curieuse? En 1623, quinze ans après que Rapin avait disparu pour toujours. Et n'a-ton pas vu plus d'une fois les faits concernant les mourants dénaturés, pervertis, non pas quinze ans après, mais le lendemain, le jour même, et pour ainsi dire avant le dernier soupir rendu ? Que sera-ce au bout de quinze ans, quand tant de témoins s'en seront allés, que tant d'indifférence se sera produite sur des faits que nul n'aura intérêt à rectifier? Si d'ailleurs j'ose dire ma pensée, le récit de Garasse considéré en lui-même a l'air théâtral d'une fable arrangée pour le besoin d'une cause.

Et pourtant il y a raison de douter : douter, c'est toujours là qu'il faut que le philosophe en vienne, celui qui n'a pas de parti pris. Or, voyons à l'appui des raisons de douter ce que dit à son tour l'Estoile. (L'Estoile, T. 2, p. 451. Coll. Michaud).

« Le dimanche 16 mars 1608 (ce serait donc en décembre 1607 que Rapin serait tombé malade à Poitiers : voilà les dates mêmes confuses ; nous ne rencontrons sur notre chemin qu'obscurité et doutes), M. du Puy m'a donné l'extrait d'une lettre escrite trois jours avant la mort de M. Rappin, de Poitiers, par un nommé Irland, datée du 13 février 1608, faisant mention de la préparation de sa

fin, tout autre qu'on ne s'estoit promise de lui, s'estant mis entre les mains des jesuistes, sur lesquels il eût desiré pouvoir mettre à bon escient les siennes, pour le bien de la France. »

Un peu plus loin, quelques jours plus tard, l'Estoile ajoute ce qui suit :

« Le mardi 18, M. du Puy m'a donné les vers suivants de M. Rappin, qui sont les derniers qu'il ait faits (car il les fit huit heures avant que de mourir) ; lesquels expriment naïvement tous les sentiments d'un homme mourant, et 1 monstrent quand et quand le grand jugement qu'a eu cet homme jusqu'à la fin. Il les fit sur ce que son fils lui demanda comme il se portoit ; il luy dit : Prenez la plume et escrivez. Et il luy dicta ces vers :

Qui digitis floccos legit, et sua complicat in se Lintea, miraturque manus spectator ocellis ;

Cui summi digiti frigent, manibus pedibusve,

Et nasi supremus apex (sic), cui tempora pauco Tempore labuntur ; nares simasque et apertae, Dirigiturque pilus velut horrens, lumina sensim Hebescunt et singultu vox hasret acuto ;

Qui, matulas oblitus, Isesi dat signa cerebri,

Et linguae titubans non se regit ordine sermo ;

Ejus spes nulla est, animumque videbis ovantem Scandere supremas multo cum gaudio ad arces.

(N. Rappinus faciebat nocte intermedia vigilans, et ad Deum suum transvolare gestiens, III idus februar, anno

MDCVIII, mortuus est IV idus tebruar, hora septima matu- tina).

De qui est cette note ? Cela n'est pas expliqué.

Même sur le récit de l'Estoile (un récit, non, c'est moins que cela, un renseignement, un simple renseignement sur ouï-dire), il y aurait à faire des réserves : Qu'est-ce que ce M. Irland ? Mérite-t-il créance ? Parle-t-il de visu, parle-t-il spontanément ? ou est-il l'écho d'un récit plus ou moins intéressé, plus ou moins partial qu'on lui aurait fait ?

Quoi qu'il en soit, les raisons subsistent de douter. Doutons donc, et relisons 15 o vers latins, 200 vers français du poète. Que cela nous suffise. La postérité, après tout, n'entend pas la confession de ce mort refroidi depuis trois siècles, et ne s'en inquiète guère ; mais elle entend, et fort distinctement, l'écho sonore qui répond à la Satyre Ménippée.

2 Juillet 1881.

POÉSIE DU SEIZIÈME SIÈCLE

Jean de la Péruse

Après Sainte-Beuve, après le Tableau de la Poésie au Seizième siècle, aussi délicieux, aussi frais de couleur aujourd'hui qu'il y a soixante ans, il reste encore à glaner dans le domaine que le critique s'est approprié, quelques noms, quelques faits intéressants d'histoire littéraire. Entre ces noms il est permis de compter celui de Jean Bastier de la Péruse (i), mort à l'âge de vingt-cinq ans, en 1554, au temps où Ronsard régnait dans l'éclat de sa gloire acclamée, non sans avoir jeté un regard favorable sur les débuts du jeune poète angoumoisin qui, avec tant d'autres, brûlait de se ranger à la suite du grand vendômois. Sainte- Beuve a nommé à peine Jean de la Péruse, et seulement à propos de sa tentative dramatique, de sa tragédie de Médée. Voici ce qu'il en dit : « Animés par ces deux voix

(1) Bastier est le nom de famille; la Péruse est celui d'un petit domaine du pays angoumoisin, appartenant aux parents du poète.

puissantes (celles de Ronsard et de du Bellay), Étienne Jodelle dès 1552, et presque au même temps Jean de la Péruse, Charles Toutain, Jean et Jacques de la Taille, Jacques Grévin, Mellin de Saint-Gelais, Jean-Antoine de Baïf, Remi Belleau, s'élancèrent sur la scène, et un nouveau théâtre fut fondé. »

Sainte-Beuve apprécie comme elles le méritent les tentatives soit tragiques, soit comiques, de ces jeunes hommes plus enthousiastes que portés et soulevés par le génie. Il ajoute : « Loin de moi pourtant l'injustice de méconnaître ce qu'il y avait d'excusable et de noble dans leurs illusions, d'estimable et d'utile dans leurs travaux ! La plupart de ces jeunes hommes qui ouvraient la nouvelle carrière dramatique y défaillirent vers l'entrée, victimes d'un zèle immense et dévorés par la science avant l'âge. La Péruse, Jacques de la Taille, Grévin, Jodelle lui-même eurent des morts prématurées. »

C'est tout pour la Péruse.

Or ne semble-t-il pas que Sainte-Beuve ait été un peu rigoureux, ou tout au moins un peu sec en ce qui concerne le jeune ami de Ron-ard, de Scévole de Sainte- Marthe et de Vauquelin de la Fresnaye ? Il ce l'a pas maltraité ; il ne maltraite encore personne dans son Tableau de la Poésie au seizième siècle ; mais il n'en a pas parlé, ou du moins il ne l'a nommé, comme nous venons de le voir, qu'à l'occasion de sa Médée, cette tragédie ou prétendue tragédie qui est la moins bonne partie de son œuvre. La Péruse, non plus que bien des contemporains de la Pléïade, n'avait pas le génie dramatique ; si plusieurs se sont four-

voyés de ce côté, c'est à notre profit, ne l'oublions pas : outre qu'ils rouvraient les sources, ils ont préparé les voies à de plus grands qu'eux en éveillant chez les hommes de la Renaissance le goût des jouissances dramatiques, en révélant aux studieux, aux génies mieux doués s'il en survenait un jour, les grands exemplaires de la Grèce, les Sophocle, les Euripide-Eschyle demeurant encore inaccessibles dans leur suprême et royale grandeur. La gloire de nos poètes du seizième siècle n'est pas dans leur œuvre dramatique réalisée ; elle est ailleurs : elle est dans leur poésie gracieusement lyrique, finement élégiaque, dans leurs odes quelquefois trop ambitieuses, mais qui deviennent charmantes quand ils consentent à s'éloigner de Pindare pour se rapprocher d'Anacréon et de Sapho, dans leurs élégies amoureuses, dans leurs sonnets qui continuent de faire les délices des esprits raffinés.

L'honneur de la Péruse est bien dans d'aimables créations de ce genre : en ce sens, il mérite quelque chose, si peu que ce soit. Sans forcer la note, essayons donc de réparer l'oubli — certainement volontaire -- de l'auteur de la Poésie au seizième siècle.

Heureux ceux qui meurent jeunes, a dit excellemment le poète antique (i) ! Heureux certes, puisqu'ils échappent aux tristesses de la vie décroissante, aux désillusions inséparables de l'âge qui vient sur nous, aux séparations plus cruelles que tous les maux suspendus sur nos têtes. Heureux ceux qui meurent jeunes, même quand ils sont poètes ;

(i) Théognis.

car si cette mort prématurée ne leur permet pas de mettre en son jour tous les trésors d'esprit et de génie que la nature bienveillante avait mis en eux, ce malheur - si c'en est un — est amplement compensé par la certitude d'échapper aux angoisses, aux douleurs, aux amertumes de l'existence prolongée.

Heureux ceux qui meurent jeunes ! La Péruse a joui de ce bonheur dans toute sa plénitude, n'ayant accompli que le tiers d'une vie ordinaire et laissant la valeur d'un petit volume. Il parle quelque part, 'il est vrai, non sans un certain orgueil, de « dix mille vers » qu'il laisse après lui et qui seront découverts quelque jour pour les doctes oreilles. Dix mille vers, c'est beaucoup, surtout à vingt- quatre ou vingt-cinq ans. Ne prenons pas cela trop à la lettre. Quoi qu'il en soit, dix mille vers ou moins, les doctes oreilles n'en jouiront jamais. Ces vers qui remplissaient, dit-on, un vieux coffre, ont été détruits, allègue-ton encore, par la famille, comme papiers inutiles ; et le fait, si extraordinaire qu'il puisse paraître, ne remonterait pas bien loin : c'est de nos jours, assure-t-on, que le sacrifice se serait accompli. Je ne puis me défendre de penser que cela sent un peu la légende.

La Péruse naît en 1529 à Angoulême, en ce gros pays des Charente s, abondant en vins, en blés, en riches herbages, en truffes, en toutes les richesses de la vie. J'en fais la remarque parcequ'il n'est pas indifférent d'avoir ouvert les yeux en présence d'une opulente et belle nature. C'est dans ce beau pays que le poète futur entend, dans sa première jeunesse, la musique des eaux et des brises ; c'est là

qu'il voit s'éveiller les premiers printemps, naître ces premières impressions qui laissent un souvenir ineffaçable — quand on est destiné à avoir des souvenirs.

L'âge de l'adolescence étant venu, le jeune La Péruse va étudier à Paris sous Jacques Tusan et Jean Dorat. Le hasard le servait bien, si toutefois il y eut hasard et non pas plutôt choix. Jean Dorat en effet avait été le maitre de Ronsard et de presque tous les poètes de la Pléïade. Ronsard était déjà hors de page et un glorieux poète ; mais ceux qui étaient plus jeunes, la Péruse les eut pour compagnons d'études et de tentatives poétiques. Il connut, il pratiqua ainsi Baïf, du Bellay, l'auteur enthousiaste de la Deffense et Illustration de la Langue Française. Jodelle, Remi Belleau dont le nom sonne si doucement aux oreilles des amis de la poésie du seizième siècle, Amadis Jamyn peut- être encore. La Péruse, en 1552, jouait devant le roi Henri II et Diane de Poitiers un « rolet », comme dit Étienne Pasquier, dans l'Eugène, comédie, et dans la Cléopâtre, tragédie de son ami Étienne Jodelle. Il ne put manquer à la renommée Fête du Bouc qui célébra à Arcueil le grand succès de ces deux pièces, non sans danger pour la sécurité des jeunes et un peu fous acteurs, tout à l'heure accusés de paganisme par les trop rigoristes théologiens contemporains.

Ce n'est pas impunément, paganisme à part, que La Péruse a joué un rôle dans la Cléopâtre de son ami Jodelle, Pourquoi ne ferait-il pas, lui aussi, sa tragédie ? Il tourne et retourne en ses nombreuses et savantes veilles, la Médée de Sénèque. Le sonore poète latin-espagnol éveille

l'enthousiasme en son jeune cœur. Il sera son émule, sinon son copiste.- Il coupe, il recoud ; la Médée française, tant bien que mal est créée.

Que vont en dire ceux qui ont qualité pour être juges ?

De critiques, n'en parlons pas ; il n'y en a point au seizième siècle : il n'y a que des commentateurs pour les œuvres des anciens ; du reste, les poètes sont juges les uns des autres, tantôt amis ardents, tantôt détracteurs acharnés. Dans le cas présent, il n'y eut que des amis lors de la représentation et plus tard. L'auteur était mort, quand la Médée parut imprimée, achevée par ses amis, publiée par ses amis. Naturellement il n'y eut qu'un concert d'éloges enthousiastes : l'Euripide français était venu, l'Euripide français était mort. Plus tard, le ton baissera. Comment Étienne Pasquier, cet excellent esprit, juge-t-il la Médée ? Voici en quels termes il s'exprime dans ses Recherches de la France (i) : « Après Jodelle, la Péruse fit une tragédie sous le nom de Médée, qui n'est point trop décousue, et toutesfois par malheur, elle n'a été accompagnée de la faveur qu'elle méritoit » (2).

C'est tout. L'éloge est mince. Est-ce assez ? Peut-être. Plus tard encore, au dix-huitième siècle, vient l'abbé Goujet, avec son livre de la Bibliothèque Françoise ; l'abbé Goujet qui lui aussi est un fort bon esprit, mais qui n'était pas un enthousiaste, à propos du mot de Scévole de Sainte- Marthe déclarant que Jean de la Péruse eût été un Euripide

(1) In f° T. 1". col. 704 Liv. VII, ch. 6.

(2) Hors du cercle des amis, évidemment.

français si la mort ne l'eût enlevé dans la fleur de sa jeunesse, dit sèchement : « Je crois qu'il devinoit fort mal «(i).

Pour trouver un vrai juge, un critique supérieur, il faut arriver jusqu'à notre dix-neuvième siècle, et alors nous le rencontrons dans l'auteur du lableau de la Poésie aIl seizième siècle.

Sainte-Beuve n'a pas porté en particulier de jugement sur la Médee, qu'il a certainement estimé n'en valoir pas la peine ; il a englobé son auteur dans le jugement général qu'il a porté sur les soi-disant rénovateurs du théâtre ancien. Il définit très bien ces tentatives dramatiques : Nulle invention dans les caractères, dans les situations, dans la conduite des pièces ; une contrefaçon servile des formes grecques ; une action simple, des personnages peu nombreux, des actes courts entremêlés de choeurs ; la poésie lyrique de ces chœurs supérieure à celle du dialogue ; unités de temps et de lieu observées par esprit d'imitation plutôt que par obéissance aux nécessités du sujet ; style qui vise à la noblesse, à la gravité : Telle est la tragédie chez Jodelle et ses contemporains.

Le critique ajoute encore : « Ces prétendus auteurs dramatiques étaient simplement des écoliers jeunes, studieux, enthousiastes. »

Et enfin : « Succombant à des études plus fortes qu'eux, ils saisirent la lettre et non l'esprit de ces tragiques immortels qu'ils voulaient ressusciter parmi nous, et ils ne parvinrent qu'à parodier puérilement les solennités olympiques dans des classes et des réfections du collège. »

(1) T. XII. p. 53-

En résumé, et s'il est permis d'interpréter ce qui est déjà fort clair par soi-même, ces tragédies d'écolier ont profondément ennuyé le critique obligé de les lire, et nous avons le droit d'ajouter qu'il n'a pas épuisé cette veine d'ennui : elle reste aussi abondante pour nous qu'elle le fut pour lui il y a soixante ans.

Disons-le à notre tour, après une lecture attentive et bienveillante, mais trompée en sa bienveillance même : Cette tragédie, écho imparfait d'un mauvais modèle — celle de Sénèque — est trop pleine de mots, trop vide d'idées. Les choeurs même, que Sainte-Beuve serait disposé à juger avec quelque faveur, sont la partie la plus vide, la plus nulle de l'ouvrage : c'est de la rhétorique pure et simple, de la rhétorique écolière. Comme tragédie, c'est pauvrement construit et conduit. Tout ce qu'on peut dire à la louange de la Médée, c'est qu'il est permis d'y glaner par-ci par-là — pas même un bien grand nombre — des vers remarquables frappés avec une certaine force, ceux-ci par exemple, dits par la nourrice (1) :

Où est le cœur, cœur constant, cœur royal,

Cœur toujours un, cœur fort, cœur immuable, Cœur que fortune ou dure ou favorable

N'a jusqu'ici pu faire balancer ?

Voici un peu plus loin six vers dits par le messager et lancés comme un trait à Médée pantelante :

Le roi Créon vous fait commandement

De déloger hors d'ici promptement,

(1) P. 3, édons de 1551). C'est toujours celles-là que je citerai.

Vous et vos fils, et qu'en cette contrée

Vous ne soyez, hui passé, rencontrée.

Allez ailleurs, pour demeure choisir ;

Vuidez soudain, car tel est son plaisir.

Ajoutons, si l'on veut, ces vers dits par Médée, encore qu'ils soient du moraliste plus que du poète dramatique :

0 que foies nous sommes

De croire de leger aux promesses des hommes ! Nulle dorenavant ne croïe qu'en leur cœur, Quoiqu'ils jurent beaucoup, se trouve rien de seur. Nulle dorenavant ne s'attende aux promesses

Des hommes deloïaux, elles sont menter'esses.

S'ils ont quelque desir, pour en venir à bout,

Ils jurent terre et ciel, ils promettent beaucoup ;

Mais tout incontinent qu'ils ont la chose aimée,

Leur promesse et leur foi s'en vont comme fumée.

La langue, partout et principalement dans les choeurs, manque de clarté et de précision ; voici pourtant deux passages que j'ai pu glaner, non sans quelque peine :

(P. 39) Mais ne pouvant plus trouver rien

En ce bas être, d'un tel bien,

Qu'une ombre menteresse,

Chacun s'est fait à son plaisir,

Comme l'a mené son desir,

Une propre sagesse.

Et ces vers encore (p. 42) :

Quelle simplesse de pouvoir,

Quelle folie de vouloir

Croire en la feinte mine

Des hommes qui jamais au front

Ne vont écrivant ce qu'ils ont

Caché dans la poitrine.

On sent que la Péruse est jeune, très jeune : les Sentences et lieux communs tiennent grande place en sa tragédie — ou rhapsodie. — Disons pourtant que ces sentences ont quelquefois une certaine force et beauté

(P. 4 : Qui se sent favori de fortune et des cieux

Doit oser davantage : espérant toujours mieux, Ceux qui osent beaucoup sont craints de la Fortune; Mais les hommes couars toujours elle importune.

Médée, dans la scène avec la nourrice, qui ouvre la pièce, a un assez beau trait, qui fait pressentir celui de Corneille (Moi — Moi, dis-je, et c'est assez) :

La Nourrice.

Ainsi des biens un seul bien ne te reste.

Médée.

Je reste encor, nourrice.

C'est, à la vérité, Sénèque traduit : Medea Superest.

Ces vers de valeur, ce trait supérieur, sont noyés dans un flot de vers insignifiants ou déclamatoires ; nulle combinaison ingénieuse de péripéties, nulle vue profonde dans

cette âme de Médée dont le poète aurait pu, aurait dû nous entr'ouvrir les abîmes.

C'est ennuyeux, et ce n'est guère que cela.

La « tragédie » de Médée ainsi réduite à sa juste valeur, il devient, ce me semble, bien superflu de rechercher, comme si c'était une affaire importante, quelle part Scévole de Sainte-Marthe a pu prendre à l'achèvement de l'ouvrage de son ami, qui était demeuré imparfait, par suite de la mort prématurée de l'auteur. A ce sujet, M. Gellibert des Seguins, qui a donné une bonne édition des œuvres de son compatriote angoumoisin (i), fait une grosse querelle à Sainte-Marthe pour s'être attribué suivant lui, une trop grande part dans la composition de l'ouvrage : peu s'en faut qu'il ne le traite à ce propos de plagiaire et d'usurpateur. La querelle est parfaitement ridicule à propos d'un si petit sujet — comme si Sainte-Marthe s'était approprié . cinq ou six scènes du Cid ou de Phèdre — elle est de plus tout à fait injuste : Sainte-Marthe a parlé en termes assez modestes des quelques vers qu'il a dû ajouter à l'ouvrage inachevé de son ami disparu avant l'âge :

En adsum, et patulo quantum possum ore sonare

Iungo meas voces vocibus ipse tuis.

Ainsi s'exprime Scévole de Sainte-Marthe dans les vers qu'il a mis en tête de la Médée (1556).

Toute idée d'usurpation disparaît quand on les rapproche de ces autres vers, qui précèdent :

Venisti, parvas decus et tu Jane, Perusas, Dignus quem socium sumat Apollo sibi.

(l) Jouaust, 1867, un vol. in-So.

Dans d'autres vers que cite M. Gellibert des Seguins, Sainte-Marthe en effet a l'air de tirer un peu plus à soi :

« J'achevai l'œuvre, dit-il, y ajoutant (attexens) ce qu'ApolIon invoqué avec les Sœurs m'inspira. Et je me réjouissais de voir ainsi mes écrits approuvés sous le nom d'un autre, sans encourir péril d'envie ». ^ Sainte-Marthe a dix-sept ans alors, ne l'oublions pas, et s'il dit cela avec sourire, ne le transformons pas en un vaniteux plagiaire qui prend le bien d'un autre : c'est cet autre, après tout, qui reste le glorieux, l'émule de Jodelle,

« le compagnon d'Apollon. » Il a recousu quelques vers à cette pourpre : Attexens : c'est tout. Ce qu'exprime Sainte- Marthe par ce mot très modeste, cadre en somme avec ce que nous dit Vauquelin de la Fresnaye dans son Art Poétique (Livre II, vers la fin) :

Péruse ayant depuis cette muse guidée

Sur les rives de Clain fit incenser Médée (i) :

Mais la mort envieuse avançant son trépas,

Fit que ses vers tronqués parfaire ne sceut pas :

Quand Sainte-Marthe ému de pitié naturelle

De ces doux orphelins entreprit la tutelle,

Sçavant les r'agença, leur patrimoine accrut,

Et grand'peine et grand soin pour ses pupilles eut.

Que nous dit Sainte-Marthe lui-même dans la maturité de son âge ? Ouvrons ses Éloges à l'article Robert Garnier, (P. 104), nous y lisons : « A Jodelle succéda La Péruse,

(1) Incenser, ilicendier, s'enflamnier. Goujet reproduisant ce passage met encenser, ce tjui égare un instant la pensée et force à une seconde de réflexion.

poète plus châtié et plus poli, qui, si la mort ne fût venue le prendre trop tôt, aurait été l'Euripide français, au jugement des savants. » Plus même un mot de ce qu'il a pu ajouter dans le temps à l'œuvre inachevée.

Assez sur ce sujet. Peu importe, en somme, que Scévole de Sainte-Marthe ait prêté quelques vers de plus ou de moins à son ami mort ; il n'y attachait certes pas grande importance ; faisons comme lui.

La Péruse, cela est trop clair, s'était fourvoyé dans la tragédie ; c'est ailleurs qu'il faut le chercher et qu'il est lui- même. Les caractères de son jeune talent étaient la facilité, la grâce, une certaine élégance, molle atque facetum : amoureux comme tout jeune poète doit l'être, il devait se prendre à Anacréon, à Bion et à Moschus, à Sapho encore, à Théocrite si l'on veut, mais à Euripide non.

Chargé des jeunes lauriers que lui a valus sa Médée — car elle avait été représentée en 1553 par les confrères de la Passion, ce qui a lieu de nous étonner, vu l'état d'imperfection où elle était encore un an ou deux après — La Péruse quitte Paris et vient étudier le droit à Poitiers, rendez-vous d'une jeunesse enthousiaste d'étude et de poésie ; il s'y trouve avec des compagnons dont quelques- uns sont devenus illustres, dont les autres sont plus ou moins connus. C'étaient Guillaume Bouchet, Jacques Tahureau, Jean Boiceau seigneur de la Borderie, Roger Maisonnier, Vauquelin de la Fresnaye, destiné à être le plus célèbre de tous et assurément le plus grand et le plus méritant. Nommons encore François Nesmond qui, dès 1555, ne craignit pas — le fait est à noter dans la patrie

de Cujas et de Tiraqueau — de parler du droit romain en une « oraison française », au grand scandale de quelques savants de l'époque, pour qui le latin demeurait la langue sacro-sainte de la science et de toute science. La Péruse retrouvait aussi dans cet érudit Poitiers ses amis Baïf et le tout jeune encore Scévole de Sainte-Marthe.

C'est là, semble-t-il dans les quelques mois qui le séparent de la mort, que la Péruse a composé les diverses poésies qui demeurent son vrai titre près de ceux qui aiment encore ces choses de l'esprit, ces choses fragiles, hélas ! quand elles ne sont pas faites du bronze de Corinthe de Ronsard ou du marbre de Vauquelin de la Fresnaye. Ces œuvres de La Péruse, ce sont quatre ou cinq odes, quelques élégies, des Étrennes et Contre-Étrennes, des Mignardises.

Quelle est la valeur de ces poésies ? Minime, si nous envisageons l'ensemble du seizième siècle, et c'est bien ce que Sainte-Beuve a voulu nous faire comprendre, en nommant à peine et en passant Jean de la Péruse. La Péruse, dans ce grand concert du seizième siècle, où dominent les voix de Ronsard, de Baïf et de du Bellay, n'est qu'un choriste ingénieux et harmonieux, demeurant fort en arrière de ses émules en élégance Jacques Tahureau et Olivier de Ylagny. Vouloir, par des éloges exagérés, comme l'a fait son nouvel éditeur, M. Gellibert des Séguins, le mettre au premier rang ou essayer de l'en rapprocher, ce n'est pas le grandir, c'est le diminuer bien plutôt ; c'est forcer la note, c'est révolter le goût et le sentiment des justes proportions. Je veux m'efforcer de ne pas tomber

dans cet excès, tout en rendant au poète mort si jeune et sans doute avant d'avoir donné sa mesure, la justice qui lui est due.

Le grand exemplaire du seizième siècle en poésie, c'est Ronsard : il a la force, il a la grâce, il a les rythmes savants et les expressions rares et exquises pour des pensées hautes ou délicates : ce n'est pas de Ronsard qu'il faut rapprocher Jean de la Péruse, qui n'est qu'un enfant, un bégayeur auprès de ce maître : tout au plus rapprochons-le de Remi Belleau, de Jacques Pelletier du Mans, de Jacques Tahureau, de Marc-Claude de Buttet. Mais, tout en lui reconnaissant quelque mérite d'élégance, ne cherchons pas chez lui un chef-d'œuvre, un de ces camées indestructibles qui font vivre un nom : il n'a rien qui nous transporte comme la Mignonne, allons voir si la rose, de Ronsard, comme l'Avril de Belleau, comme le Petit Lire de du Bellay, comme le Sonnet de Vauquelin de la Fresnaye : 0 vent plaisant, et deux ou trois Idillies du même. comme l'épigramme de des Portes : Je t'apporte, ô Sommeil du vin de quatre années, comme le Printemps de Baïf : La froidure paresseuse, comme la pièce de Passerat : Laissons le lit et le sommeil ou la Métamorphose d'un homme en oiseau, comme le sonnet enfin de Magny : Ce que j'aime au printemps.

Soyons justes pourtant envers La Péruse : S'il n'a pas cela, il a quelque chose qui en approche ; il a l'Epigramme à Vénus, il a aussi la petite pièce : A fane. Je m'étonne que Sainte-Beuve, qui, très-justement n'accueillait pas La Péruse dans le chœur de ses maîtres chanteurs, n'ait pas du moins, à l'occasion de ces deux pièces, donné une

petite place au jeune poète dans son article particulier : Anacreon au seizième siècle. Qu'il me soit permis de réparer cet oubli et de citer ces deux aimables pièces ; elles ne sont pas longues :

Epigramme à Vénus (Ed. de 1556, p. 42) :

Di-moi, Venus, pourquoi as-tu permis Que celle-là que tant j'aime et pourchasse Que celle-là où j'ai tout mon cœur mis, Cruellement me tienne telle audace ? Fai, Venus, fai que son beau teint s'efface. Puisque alléger ne veut ma maladie, Courrouce-toi, ran la moi enlaidie Tant qu'à aucun ne plaise à l'avenir. Hélas ! Venus, n'en fai rien, je te prie, Elle pourra plus douce devenir.

Le trait est charmant.

A Jane (p. b2) :

Jane, quand je te regarde, Ce faux Archerot me darde Sous tes paupières dorées Mille flèches acérées

Qui mon cœur navrent si fort Qu'il n'en attend que la mort.

Mais, Jane, soudain ton ris,

La joie des plus marris,

Soudain ta mine sucrée

Mes esprits troublés recrée,

Changeant en joïe le deuil

Que j'avoi reçu de l'œil.

Jane, tes sourcils jumeaux,

Nids de cent cupidonneaux,

Et ton front plein que j'adore,

Me blessent plus fort encore,

Troublant encor mes esprits

Joïeux de ton chaste ris.

Mais ces lèvres coralines,

Mais ces rans de perles fines,

Mais ta langue qui sait bien

Le plus sage rendre sien,

Brulent l'ennui que me font

Et tes sourcis et ton front.

Ainsi, Jane, ainsi je tien

De toi mon mal et mon bien.

Ayant ainsi prélevé la fleur du panier, nous arrêterons- nous aux Odes de l'Angoumoisin ? Contentons-nous plutôt de les côtoyer. D'abord, dans les premières, il tente de monter sa lyre au ton héroïque ; mais il se rend justice à lui-même, et dès la 3e, l'Ode à G. Buchanan, il reconnaît que le haut lyrique n'est pas son fait :

Ma harpe au contraire n'accorde

Un seul vers grave sur sa corde,

Et ne se plaît aucunement

Qu'au son des gaies amourettes,

Et ne se plaît qu'aux chansonnettes

Faites de l'amoureux tourment.

Je ne puis, et ne veux aussi

Sonner le martial souci.

(P. 38, éd. de 1556).

L'ode à un Envieux Blasonneur, assez faible, donne encore mieux raison à La Péruse contre lui-même, car en s'accu- sant, on se ménage toujours un peu.

Les Elégies sont empreintes de la même faiblesse. C'est tiré par les cheveux ; tranchons le mot, c'est lourd et ennuyeux. Dans l'élégie sur la mort de François Clermont, seigneur de Dampierre, je ne trouverais guère à citer que ces quatre vers :

Les forts naissent des forts, le craintif du craintif,

Le lion du lion, le cerf du cerf fuitif,

Du bon arbre bon fruit, bon vin de bonne vigne,

Et vertueux enfants de vertueuse ligne.

(P. 79. 1556.)

Laissons les longues pièces alambiquées. J'aime mieux, en sa brièveté, l'épitaphe d'Anne de Poulignac (p. 84) : Épitaphe d'Anne de Poulignac, comtesbe de Sanserre et de la Roche-Focauld.

Anne de Poulignac, jadis deux fois comtesse,

Et plus de mille fois en vertus grand'princesse,

Gist dessous ce tombeau, non pas elle, mais bien

Un cors de rien venu, qui retourne à son rien ;

Un cors qui sachant bien que de mort venoit vie, Vivant vouloir mourir, ayant de vivre envie.

L'âme est au ciel, le nom est partout épandu,

Sous le marbre sans plus le cors est étendu.

Parmi les élégies, la plus plaisante est celle dans laquelle, quittant Poitiers, il dit adieu à Guillaume Bouchet et à ses autres amis. Il y a là un ton de sincérité émue qui attire et plaît vivement (P. 89-90, Ed. de 15) 6).

0 combien j'estime l'heur

Du basané laboureur

Contant de sa terre,

Lequel met à nonchaloir

Les grans biens, le grant savoir,

La Court et la guerre.

Mais nous qui prétendons mieus

Il nous faut en divers lieus

Diversement vivre

Il nous faut mettre au danger,

Il nous faut l'ami changer

Pour l'étranger suivre.

Tant qu'à grand'peine à demi Avons-nous à un ami Amitié montrée, Qu'il le faut soudain laisser Pour s'en aller tracasser En autre contrée. \*

Les hommes vont et revont, Les hommes guère ne font En un lieu demeure. Et j'estime que ce soit Pourquoi guères on ne voit Une amitié seure.

Paris a nos jeunes ans, Puis quand nous sommes plus grans, On nous achemine De Paris en un autre endroit, Pour la Guerre, pour le Droit, Pour la Médecine.

Et la strophe (p. 92) :

Adieu Baïf bien disant, Adieu son souci plaisant, Docte enamourée ; Adieu gentil Tahureau, Le premier honneur Manceau, Adieu l'Admirée.

L'Oraison pour avoir santé est la plus touchante des élégies du jeune poète — on n'est jamais mieux inspiré que quand on se prend soi-même pour sujet ; on n'a pas besoin alors de se donner le coup de fouet ; l'émotion vient naturellement et la poésie coule de source. La Péruse qui avait abusé de ses vingt ans se sentait gravement atteint et adressait un appel désespéré à la santé qui ne devait pas revenir. L'infortuné poète en avait le trop sûr pressentiment :

L'esprit tient assez bon, mais hélas ! Dieu très-haut, Hélas ! il me faudra si ta main me défaut.

Il avait eu trop bien conscience du mal profond, irrémédiable. Nous le voyons par une autre pièce qu'il faut rapprocher de cette Oraison pour avoir santé ; elle est intitulée: Amourette. Ce titre donne une idée bien inexacte du contenu de la sombre élégie — à moins qu'on n'y voie une allusion navrée à la cause du mal qui l'emporte au tombeau. Ce qu'on y voit surtout, c'est le tableau des . souffrances que lui inflige la maladie. Il feint en un endroit que sa maitresse est à son chevet et le console délicieusement (p. 104-5. 15 5 6-)

Tu ne vois en mon visage

Rien plus qu'une morte image

Tu ne vois autour de moi

Rien plus qu'un mortel émoi.

Tu vois ma dolente mère

Pleurer de douleur amère,

Tu vois mes fidèles sœurs Toutes baignantes en pleurs : Dont l'une blessée en l'âme Au pié de mon lit se pâme ; Et tu vois mon père aussi Qui plein d'extrême' souci Se détourne de la voïe,

Que pleurer on ne le voïe. Tu vois l'esprit qui me faut, Tu vois la mort qui m'assaut, Tu me vois, Mon espérance, Ayant perdu connaissance Des autres, mais à toi (sic) voix Tu vois que je te cognois : Tu vois bien que je bégaïe Quand parler à toi j'essaïe,

Et que ma langue ne peut Te dire ce qu'elle veut.

Tu mets ta main dans la mienne Qui voulant serrer la tienne, Ne la peut serrer plus fort Que ferait la main d'un mort.

Ainsi tu me vois par songe Lorsque plus mon mal me ronge. Ainsi tu vois maintes nuits En songeant tous mes ennuis.

Puis en sursaut éveillée,

De larmes toute mouillée

Piteusement vers les cieux

Tu tends les mains et les yeux.

Lors tu fais mainte requête

Pour acoiser la tempête

Qui veut mon faible bateau

Engouffrer au fond de l'eau.

Lors tu pries que ton songe

Soit converti en mensonge,

Et, lors comblée en émoi

Tu dis tels propos de moi :

Ha, Péruse, c'est dommage

Qu'avant le tiers de ton âge

Le cruel destin des cieux

Te veuille siller les yeux ;

Et vraiment les Muses mêmes,

Les Muses que tant ta aimes,

Et Apollon œil-ardent,

1 perdront en te perdant.

Cette présence de l'amie, cette consolation la main dans la main, tout cela n'est qu'un songe dont il s'est flatté.

Vient le retour, ce retour si naturel chez ceux qui aiment et qui tournent et retournent si volontiers des idées d'illusion pour se reperdre bientôt après dans les désespoirs (p. 106) :

Ah ! pauvre abusé Péruse, Ah ! bon Dieu que je m'abuse ! Pendant que j'écri ceci, Plein d'un amoureux souci, Que sais-je si ma maîtresse A quelque autre tait caresse ? Pendant que je fai ces vers, Que sai-je si ses yeux vers Mille traits amoureux dardent Dans les yeux qui larregardent ? Que sai-je si elle a fait Quelque ami qui mieux lui plaît ? Qui l'entretient, qui la baise, Qui la baise et la rebaise, Qui l'œillade, qui lui rit, Et qui ravit son esprit.

Et puis il se rassure, l'amie lui est fidèle :

Bon Dieu ! qu'est-ce que je pense? 0 ! que grande est mon offense !

Mais-il faut, vrai amoureux qu'il est, qu'il se torture. La crainte revient encore une fois : (p. 108)

Je sens dans ma fantasie Ne sai quelle jalousie

Qui me fait douter du cas Duquel je ne doute pas.

J'ai peur que ta belle face,

J'ai peur que ta sainte grace,

J'ai peur que tes plaisants yeux

Qui peuvent forcer les dieux,

Et ta minette riante,

Et ta langue bien disante

Ne contraignent maint amant

De te servir en t'aimant.

Toujours les Graces, les belles

Tirent Amour après elles.

Puis Amour et grand'Beauté

Vivent en communauté. «

Et que sai-je si l'absence

Cause point une obliance ?

Il s'arrête enfin sur une espérance d'entière fidélité :

Pren mon cœur, je te le donne,

Mais prend le tout, ma mignonne,

Et me donne ainsi le tien,

Qu'autre que moi n'i ait rien.

Tout cela est d'un naturel exquis ; les vers, il est vrai, faiblissent quelque peu ; mais si l'on veut bien tenir compte de la maladie et des légères défaillances qu'elle amène trop naturellement, c'est là en somme une des plus aimables poésies de la Péruse.

Cette Amourette, par ses côtés gracieux, nous ramène aux poésies sans prétention de celui qui l'a composée dans le sentiment attristé de sa mort prochaine.

Heureux encore, brillant de santé et d'espérance, il était tout à fait à son aise dans ses Chansons, dans ses Mignardises, dans ses Étrennes et Contre-Étrennes. Ils ont ou se donnent du loisir, ces poètes du seizième siècle ; ils en prennent à leur aise avec les Institutes, le Digeste et les Novelles ; leurs études de droit, charmant prétexte pour composer des odes, des élégies et des sonnets ; ils ont, à eux ou à leurs parents, des domaines qui leur permettent de rêver sous les ombrages, sur les bords du Clain, du Loir, de la Charente. Sainte-Beuve l'a remarqué avec raison : les poètes de ce temps sont surtout de race aristocratique ou tout au moins distinguée contentons-nous de citer Pontus de Tyard, évêque, du Bellay, parent des cardinaux et hommes d'État historiens, Jacques Tahureau, gentilhomme du Maine, Jean de la Taille, Jacques de la Taille, son frère, Jean de la Péruse, La Borderie, gentilshommes et petits seigneurs de leurs manoirs charentais, Jacques Gohorry, Scévole de Sainte-Marthe, Vauquelin de la Fresnaye. Nés dans ces conditions aisées, leurs parents ne leur poussaient pas trop l'épée dans les reins pour leurs études de jurisprudence, de théologie ou de médecine ; ils avaientun sourire pour les fantaisies poétiques qu'ils voyaient éclore sur les marges des Pandectes, des œuvres d'Hippocrate ou d'un commentaire de Saint Jérôme. Et souvent en effet ces poètes, l'âge venu, allaient s'asseoir, magistrats honorés, sur les sièges des présidiaux : Étienne Pasquier, Nicolas Rapin, Vauquelin de la Fresnaye ; ou, brillants avocats, se distinguaient par leur parole, par leur savoir dans la science des lois ; La Borderie,

L'abbé Goujet, inférieur sous ce rapport à ses devanciers La Croix du Maine et du Verdier Van Privas, passe dédaigneusement sur les poésies de La Péruse : Ces Étrennes, ces Mignardises ne disaient plus rien au dix-huitième siècle. Ces petites pièces, dit le bon abbé, n'intéressaient que les personnes pour qui elles ont été faites. Cela revient à dire qu'elles ne l'intéressent pas du tout, lui pourtant historien et chercheur minutieux, chercheur utile de ces épaves de nos origines ; il classe ses poètes retrouvés comme on classe des papillons ou de petits cailloux, avec des étiquettes, et il passe à d'autres. Jamais il ne s'épanouit, jamais ne se délecte. C'est pour nous tout le contraire : la moindre de ces petites pièces rebutées par l'abbé Goujet nous intéresse plus que la scène la plus ambitieuse, le chœur le plus monté de la déclamatoire Médée : la moindre odelette d'Anacréon tirée du coffret de bois de santal finement ciselé par Remi Belleau nous intéresse plus que la Reconnue de l'auteur d'Avril; que ne donnerions-nous pas pour avoir quelques mignardises, quelques chansons légèrement teintées de satire ou de malice de Pierre de Larrivey ? D'autre part, nous tenons grand compte à Jean Passerat de n'avoir composé aucune tragédie à lourd cothurne, aucune comédie pédantesque, encore que la tentation pût être forte pour le savant professeur au Collège du Roi, qui chaque jour en sa chaire commentait Plaute ou Sénèque.

Revenons à notre poète charentais et à ses petites pièces. La Francine de Baïf, l'Admirée de Tahureau l'inspirent assez joliment. Je préfère cependant les pièces qu'il a

intitulées Étrennes, et parmi ces Etrennes, celle qu'il a adressée à Mademoiselle 1. Bertelot (p. 64, Ed. 1556) :

Comme le branler d'une onde Les choses sont en ce monde Inconstantes et n'ont point De fermeté un seul point. Les jours après les jours coulent, Les mois s'en vont, les ans roulent. Même les hommes qui sont Plus constants, rien certain n'ont Et n'ont chose qui demeure En un point une seule heure. Soudain l'enfance s'enfuit, Soudain jeunesse la suit, Soudain jeunesse s'alente, Soudain l'âge plus constante De mille dons précieus Vient enrichir notre mieus. Là le printemps de notre âge Embellit notre visage ; Là la verdeur de nos ans Nos faits et dits rend plaisants ; Là l'on rid, là l'on plaisante ; Là l'on jouë, là l'on chante ; Mais las ! tels plaisants ébas Toujours ne nous durent pas.

Survient la ride qui trace

Le poli de notre face,

Survient la triste pâleur

Qui honnit notre couleur.

Survient la courbe vieillesse,

Vieillesse qui point ne cesse

Que n'ait mis notre plus beau

Dedans l'horreur d'un tombeau.

Ainsi, Jane, ainsi au monde

Les choses vont comme une onde,

Et sous le ciel tout périt

Fors la vertu de l'esprit.

Ne te fi donc en ta face,

Puisqu'ainsi la beauté passe ;

Ne te fi donc en tes ans,

Puisqu'ils fuïent comme vents.

Les Contr' Etrennes sont des épigrammes proprement dites. Elles sont faibles, sans verve ni pointe. Rien à en citer.

Les Chansons aussi sont assez peu de chose, et nous pouvons, sans leur faire tort, passer sur les quelques pages qu'elles remplissent, sans nous y arrêter autrement.

Restent les Sonnets. Le seizième siècle est par excellence — sans préjudice du dix-neuvième — celui des délicieux sonnets. Combien en ont-ils, Ronsard pour sa Marie, du Bellay pour son Olive, Baïf pour sa Francine, des Portes pour les unes et pour les autres ! La Péruse, je regrette de

le dire, n'a point ajouté à ce trésor, il n'a rien mis dans le précieux coffret de bois de santal ou d'argent ciselé dont je parlais tout à l'henre. Tout au plus citerais-je le sonnet à C. C. (Catherine Cotel) ; des chercheurs ingénieux ont retrouvé le nom :

Tu me fuis donq ? donq tu ne m'aimes pas,

Cruelle ? donq mon amour tu repousses.

Donq plus je t'aime et plus tu te courrouces ?

Plus je te cherche et moins tu en fais cas ?

Bien que pour toi je courroi au trépas

Bien que pour toi cent morts me seroïent douces, Ce néantmoins loin de toi tu me pousses,

Et de mon mal tu en prens tes ébas.

0 si un jour Cupidon de sa flâme

Pour mon amour voulait bruler ton âme,

Comme mon cœur pour toi est enflâmé !

Alors feignant ne t'aimer point, mauvaise,

Je te feroi sentir le grand malaise

Que l'on reçoit aimant sans être aimé.

(P. 97. — 1)56.)

Et le sonnet suivant : Aux Muses, empreint d'un sentiment si vrai qui doit le rendre cher à tous les poètes (p. 98) :

Adieu vous di, Muses aôniennes,

Vos musements m'ont.par trop arrêté.

Vos beaux guerdons, sont-ce pas pauvreté, Langueur, souci, ennuis, travaux et pênes ?

Et puis vantez vos eaux pegasiennes, Puis promettez une immortalité. Adieu, adieu : je n'ai que trop été Repeu du vent de vos promesses vaines.

Las ! qu'ai-je dit ? 0 Muses, revenez, Et avec moi, s'il vous plaît, vous tenez, Car désormais vous seules je veux suivre :

Sachant très-bien qu'au monde tout périt Fors seulement les seuls biens de l'esprit, Qui l'homme mort après la mort fait vivre.

J'aimerais encore assez, inspiré d'un sentiment analogue, et tourné avec désinvolture, le sonnet « perdu à la rafle contre J. A. de Baïf. » (p. too—1556):

Puisque le dé t'a fait mon créditeur, Voici de quoi envers toi je m'aquite ; 0 que ne suis-je en même façon qui te Envers chacun de qui je suis deteur.

Ha ! mon Baïf, les poètes n'ont plus d'heur, Les vers n'ont plus faveur que bien petite, Ce siècle d'or n'a égard au mérite Des bons esprits, le seul or a faveur.

Cessera donc notre noble entreprise ? Si nous n'avons qui nos vers favorise, Cessera donc le dous de notre voix ?

Non, mon Baïf, poursuivons notre afaire Si nous pouvons à nos amies plaire, Ce sera plus que de complaire aux rois.

La Péruse avait perdu un sonnet au jeu de la rafle, il allait perdre la vie au jeu de l'amour. Les craintes en effet exprimées par le jeune poète en son Amourette, n'étaient que trop fondées : atteint jusqu'aux moëlles, il mourait peu après n'ayant pas, comme il le dit lui-même, accompli le tiers de son âge.

Tous les poètes du temps, à l'envi, concoururent à lui bâtir un tombeau poétique, depuis Pierre Ronsard, qui lui consacra une épitaphe de 44 vers — assez lourde et pédan- tesque, pour le dire en passant — depuis Baïf qui consacra un Sonnet à Sa Médée, jusqu'à Toutain et Claude Binet, jusqu'à R. Maisonnier son ami et son compatriote, Scévole de Sainte-Marthe et Vauquelin de la Fresnaye.

Ces poètes et d'autres encore mettaient les inscriptions sur le tombeau. Guillaume Bouchet (qui d'ailleurs comme les autres a fait son sonnet funéraire) dressait le tombeau lui-même en publiant les œuvres de son ami, et en les faisant précéder d'une épître en prose « A J. Boiceau, Seigneur de la Borderie, et à Monsieur de Sainte-Marthe, ses bons seigneurs et amis. »

Il a joint son travail à celui de la Borderie « afin de concourir à illustrer mutuellement le nom de leur ami et à le faire passer avec honneur à la 'postérité en tirant ses vers de l'avaricieux coffre (1) où ils fussent sans leurs soins demeurés tumultueusement enfouis. »

(1) Remarquons en passant cet ç( avaricieux coffre ». Ne semble-t-il pas être celui- là même où La Péruse a enfermé ses « dix mille vers » ? Dix mille pOLIr un nombre considérable et indétt!rniiné. Les voilà tirés du coffre. La légende des vers brûlés de notre temps par la famille me semble bien compromise.

« Leur intention était bonne, dit l'excellent abbé, c'est que notre poésie a acquis depuis bien des degrés de perfection que l'on ne prévoyait peut-être pas alors et qui font négliger depuis longtemps ces anciennes poésies. » (T. XII, p. 56).

Est-il durable, ce tombeau ? La postérité, comme l'espéraient Guillaume Bouchet et le Seigneur de la Borderie, est-elle bien décidée à y faire des pélerinages et à y apporter la branche ou la feuille de laurier? — Mon Dieu, prenons garde d'adresser des questions indiscrètes à la postérité qui a bien d'autres affaires que celle d'y répondre.

Essayons toutefois de répondre pour elle à la question toujours délicate : Que vaut en somme Jean de la Péruse ? Soyons sincère : La Péruse, dans l'ensemble de la poésie du seizième siècle n'apporte pas une idée, pas un rhythme ; il est un simple exécutant de la musique de Ronsard. Lui disparu, ses vers restés dans « l'avaricieux coffre », il ne manquerait rien, ou peu de chose au merveilleux concert des lyres et des luths.

Pourquoi alors me suis-je occupé de lui ?

Voici : J'ai voulu réaliser une idée que j'ai depuis longtemps : C'est que de chaque poète, de ceux surtout qui ne sont pas chefs d'emploi, chorèges, on pourrait faire une petite anthologie particulière, non pas une anthologie morte comme celles qu'on trouve dans les recueils, mais une anthologie animée, vivante en quelque sorte, où le poète paraîtrait figuré par son œuvre, mais aussi lui-même, tel qu'il fut et vécut : un peu de biographie, un peu de critique. Assez de citations représentatives, si je puis dire.

Un mot pour finir sur les éditions de La Péruse. Les principales sont celles de Poitiers 1556, petit in-40 ; puis celle de 1573, in-I6, donnée par Claude Binet, qui se distingue en ce qu'elle est un peu plus complète que la précédente, et surtout en ce qu'elle contient à la fin les diverses poésies de Claude Binet lui-même, personnage intéressant comme biographe de Ronsard. Vient ensuite l'édition de Benoît Rigaud, Lyon, 1577, in-i6, précédant celle de Raphaël du Petit Val, Rouen, 1596. Notre temps enfin a vu l'édition dont j'ai parlé au cours de cette étude, l'édition donnée en 1867 par M. Gellibert des Seguins, et qui est faite avec un soin consciencieux. Si j'ai un reproche à faire au soigneux éditeur, c'est de croire un peu trop superstitieusement à son poète. Il suivait du reste en cela l'exemple de son prédécesseur Claude Binet. Celui-ci en effet convient que les uns trouvaient La Péruse quelque peu rude et obscur, que les autres l'estimaient trop libre en la loi de ses vers, et outre ce, fort affecté aux sentences ; mais il a soin d'ajouter que ceux qui en jugeaient ainsi étaient des envieux et des gens sans goût. N'est-ce pas ainsi que doit parler un bon et loyal éditeur ? La critique qui se respecte doit avoir un autre langage, et c'est celui dont je me suis appliqué à user dans cette Étude.

27 Septembre 1889.

Clotilde de Surville (1)

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu me renvoyer, à l'effet de vous en rendre compte, deux volumes du Bulletin de l'Académie Delphinale, le tome Ve de la 3e série (1869), et le tome VIe (1870), publiés, l'un en 1870, l'autre en 1871. le trouve à noter dans ces volumes deux articles, l'un sur Lamartine, notre grand poète contemporain (vol. de 1870), l'autre sur Clotilde de Surville, poète ou prétendu poète du xve siècle (vol. de 1869). Je ne vous entretiendrai pas de Lamartine, sur lequel l'auteur de l'article — un discours de réception — (2) ne nous apporte rien de nouveau, quoiqu'il parle du poète avec talent, avec abondance.

Je voudrais vous dire quelques mots d'un autre poète, d'une femme jeune sous un vieux visage, la prétendue Clotilde de Surville — car je ne crois pas plus aujourd'hui que je n'y croyais hier, à l'authenticité des Poésies de Clotilde de Surville, qui vient de trouver un nouveau défenseur dans M. Macé, membre de l'Académie Delphinale.

(1) Étude publiée dans les Mémoires de la Société Académique de l'Aube, année 1 82.

(2) L'auteur est M. Gabriel Monavon.

En deux mots voici l'état de la question. En 1803 paraissait un volume de poésies attribué par l'homme de lettres, éditeur du livre, à un poète du xve siècle, Clotilde de Surville. Ces poésies, était-il dit, avaient été transcrites par un de ses descendants, M. de Surville, émigré rentré et fusillé à la fin de 1798 pour conspiration royaliste CI). Le volume était publié par M. Charles Vanderbourg, qui déjà l'année précédente avait mis au jour une traduction française du Laocoon de Lessing, qui depuis a donné une traduction en vers des Odes d'Horace (1812-13, 2 vol. in-8°), traduction qui jouit de quelque estime parmi les innombrables traductions du poète ami de Virgile et d'Auguste. Dès la publication du volume de 1803, des doutes surgirent. Clotilde avait-elle existé ? Etait-elle un masque ou un visage ? Les critiques du moment ne s'y trompèrent pas; ils s'accordèrent généralement à croire que ces poésies, quel que fût leur mérite, n'avaient rien d'original, rien qui pût faire reporter leur date au xve siècle. Il parut admis que l'auteur était le marquis de Surville, ou tout au moins que Clotilde était un simple prête-nom. Millin, dans le Magasin Encyclopédique (1805, tome IIe), déclare la supercherie. Carrion- Nisas, sous le nom de d'Indagator, dans le Journal de Paris, nomme le marquis de Surville ; Ginguené probablement, dans la Décade philosophique, se prononce dans le même sens ; le comte de Ségur, dans la Bibliothèque française, ne croit pas un moment à Clotilde, mais il inclinait

(1) L'arrêt, inique arrêt, rendu au Puy en Vélay, portait pour vol de diligenclS. — Quérard a mentionné cet arrêt, mais sans relever l'iniquité. Brunet se contente de dire, avec peu d'exactitude en parlant de Surville (( Supplicié à Montpellier en 1793. »

à regarder Vanderbourg comme l'auteur ; même ceux qui voulaient bien se montrer un peu plus convaincus — ou plus complaisants — comme le critique du Journal des Débats, et Laya dans le Moniteur, maintiennent leur honneur de critiques en exprimant de sages réserves ; Raynouard (Journal des Savants, 1824) croit fortement à la supposition et appuie son opinion sur les arguments les plus solides ; Villemain CLittérature au moyen-âge, tome IIe, p. 204-208) y croit également, ainsi qu'au moderne architecte Surville. Depuis, un académicien des Inscriptions et Belles-Lettres, esprit investigateur et sévère, Daunou, s'est cru autorisé à attribuer la composition des poésies de Clotilde de Surville à l'éditeur lui-même, à Vanderbourg (Éloge, août 1839). Sainte-Beuve, en 1041 (Revue des Deux-Mondes, et Tableau de la Poésie au XVIe siècle), Sainte-Beuve, renouvelant la question, avec son tact si sûr et comme infaillible, alla droit au marquis de Surville, et dit : Adest ! Voilà le coupable. Et tout aussitôt il l'absolvait avec bonne grâce.

Aujourd'hui l'académicien de Grenoble, à l'aide de documents nouveaux, remet la question sur le tapis; il croit pouvoir admettre l'authenticité et s'en déclare le partisan convaincu. Ses documents, j'ai hâte de le dire, sont très intéressants, et prouvent quelque chose ; mais non pas ce que l'auteur suppose. J'avais toujours cru, et en ouvrant le volume de l'Académie Delphinale, je croyais encore Vanderbourg l'auteur, ou si l'on veut, le coupable — felix culpa. L'académicien, M. Macé, est venu me convaincre que le vrai coupable était M de Surville. Ce n'est pas précisément son but, car il se mettait à l'œuvre avec la conviction

préconçue de l'authenticité et avec l'intention de faire partager cette conviction aux autres. Or, il ne vaut jamais rien de se faire avocat au lieu de rester critique dans les questions douteuses. J'attendais des preuves et on nous donne des raisonnements. Devant des preuves, devant le moindre petit bout de manuscrit du xve siècle, je m'inclinerais ; à des raisonnements, je résiste et crois devoir rester de l'avis de Millin, dllldagator, de Raynouard et de Villemain. J'ajoute Charles Nodier, car c'est ici le plus curieux : Nodier qui, en 1827, doit publier un nouveau volume de Clotilde, en 1809 ne croit nullement à Clotilde, mais au marquis de Surville (1). La chose en vérité est piquante.

La question aujourd'hui ravivée ou plutôt galvanisée, a été beaucoup débattue au commencement de ce siècle, et il faut dire que l'authenticité a trouvé peu de partisans sérieux, si même elle n'en a trouvé du tout. Ceux même qui paraissaient y croire mettaient dans l'expression de leur pensée tout au moins un demi-sourire, qui ne permettait guère de croire à leur conviction profonde, souvent même ils la disaient avec des restrictions qui lui ôtaient toute portée.

Les documents nouveaux qu'apporte M. Macé consistent en des fragments de Clotilde publiés par Surville dans le Journal de Lausanne en 1797, au temps de son émigration en Suisse, à une époque où Vanderbourg est tout à fait hors de cause, et surtout dans la correspondance de Vanderbourg lui-même, où nous le voyons en l'année 1802,

(1) Voir ses Questions de Littérature légale.

se mettre avec un désintéressement parfait à la disposition de Mme de Surville pour la publication des oeuvres retrou-. vées, dit-on, par Surville, et certainement copiées, par lui — copiées, c'est sa prétention — car de manuscrit point. Comme le Journal de Lausanne existe, comme la correspondance échangée entre Mme de Surville et Vanderbourg est authentique (les originaux sont réprésentés), que nous y voyons reparaître les transcriptions de Surville, attendues avec impatience et une sorte d'anxiété par l'éditeur bénévole (1), que diverses personnes, et notamment le marquis de Brazais, l'ami d'André Chénier (Qui ? moi ? moi de Phébus te dicter les leçons ? Épître VI, p. 328, édition Becq de Fouquières, in-12), avaient vues durant l'émigra- . tion, il devient certain que Vanderbourg n'en est pas l'auteur; du reste, cet amateur de l'Antiquité, ce traducteur d'Horace a dû, on peut l'affirmer sans violer les règles d'une sage critique, retoucher à certains endroits les vers qui lui étaient confiés; il ne passait point en cela ses droits d'éditeur. Car à quels textes avait-il affaire ? à des textes inviolables et sacrés, comme ceux d'une Sapho, d'une Télésilla et d'une Corinne (2)? Pas du tout, il avait affaire à des textes sur lesquels on s'était tout permis. C'est ici que

(1) On sera curieux peut-être de savoir ce qu'a rapporté la publication des Œuvres de Clotilde. Un très honnête libraire, Heinrichs, se chargea des frais de la publication, en promettant de partager avec M-e de Surville le bénéfice net. Les frais montèrent à 4,000 fr. (chiffre rond); le produit des deux éditions simultanées (in-8° et in-IS) devait être de 9,000 fr. à peu près. Déduction faite des exemplaires donnés, remises aux libraires, etc., il rcsta un bénéfice net de 3,800 fr. C'était 1,800 fr. pour M-c de Surville, Heinrichs, à raison des risques à courir, proposa de régler immédiatement en payant 1,500 fr., ce qui fut accepté. Vanderbourg, lui, ne demanda que quelques exemplaires de luxe.

(2) Carmina Novem illustrium Feminarum.

les documents sont bons à consulter. Qu'y voyons-nous en effet? Oh! des choses fort curieuses. Nous y voyons le marquis de Brazais, dans une lettre à Mme de Surville, raconter comment le marquis travaillait sur les poésies de son aïeule ; il les traitait véritablement en conquérant et en maître, vieillissant, rajeunissant, embellissant. Et à cette œuvre, à cette manipulation, dirai-je, il convie ses amis, il invite le marquis de Brazais à se charger, dit-il, « de la partie des vers » car il y avait aussi de la prose. Celui-ci y répugne, n'ayant point de goût aux procédés de son ami . Rajeunir, passe encore, il s'y résignerait sans scrupule, mais vieillir, mais ajouter une couche de barbarie à ce qui est déjà barbare ! N'est-il pas singulier d'entendre Brazais se plaindre amèrement que Surville ajoute de vieux mots à la poésie de son aïeule ? Un poète du quinzième siècle, un poète gothique, mais il en a déjà assez de ces vieux mots à effaroucher les gens.

Il est clair que Surville, peu content de la couleur trop peu archaïque de ses premiers essais, ajoutait, dans le progrès de son travail, une couche de couleur envieillie.

Et Vanderbourg, qu'en pense-t-il ? car son opinion est bonne à savoir. Vanderbourg, quand il reçoit les poésies longtemps attendues, et recouvrées au Puy, dans la maison même d'où Surville est sorti pour aller à la mort, Vanderbourg éprouve un sentiment visible de désappointement; il n'est nullement persuadé de l'authenticité. Les formes de la politesse seules retiennent un aveu formel prêt à s'échapper. Je ne citerai en preuve que ce passage d'une lettre de lui à Mme de Surville, en date de Paris, 22 juillet 1802 :

« Je m'empresse de vous annoncer, Madame, la réception du paquet que vous m'avez fait l'honneur de m'en- voyer. Il n'est entre mes mains que depuis hier, mais il était arrivé à Paris la veille. J'y ai trouvé les trois volumes manuscrits dont vous me parlez, et dont le plus complet m'était déjà connu. Je me suis déjà occupé à les parcourir, et je vous avouerai franchement que ce que j'en ai vu n'a encore servi qu'à redoubler mes doutes. Il est bien singulier que le poème le plus considérable de la collection soit les Trois Plaids d'or dans un volume, et soit devenu les Cinq Plaids d'or dans un autre plus récent. Comment M. de Surville n'a-il pas au moins conservé le manuscrit de Jeanne Vallon (i), si les originaux même n'existaient plus? J'aurais mille autres questions à vous faire auxquelles peut être vous ne seriez pas plus en état de répondre que moi, et qui toutes révoquent en doute d'une manière presque irréfutable l'authenticité des manuscrits. »

On le voit, ce bon critique Vanderbourg n'est pas dupe du tout. Dit-il assez clairement sa pensée? Après tout il ne prend pas trop souci, j'imagine, de son incrédulité ; il sait bien qu'au fond Mme de Surville ne sera pas trop fàchée qu'on croie son mari, un mari qu'elle a aimé, l'auteur de ces poésies et poète ingénieux, plutôt que simple copiste de vieux manuscrits ; son amour-propre de femme trouvera plutôt son compte à ce que la vérité ne soit pas dissimulée trop habilement.

Devant le public, je le sais, Vanderbourg tiendra un

(x) Autre aieule du XVIIe siècle, qui avait déjà retravaillé à cette époque les poèmes dé Clotilde.

autre langage. Mais que faire ? Il est éditeur, il a accepté une charge, une responsabilité ; il veut le succès dans l'intérêt de la famille de Surville, car pour lui, je le répète, il ne réclamera rien, il n'acceptera rien, et venir dire au public: Nous avons l'honneur de vous présenter des œuvres apocryphes, avec étiquette du quinzième siècle, mais en réalité fabriquées hier, venir dire cela, ce ne serait pas, on en conviendra, un très bon moyen de préparer le succès.

Il faut que M. Macé, notre académicien, ait beaucoup de foi dans sa thèse pour publier de tels documents et conserver sa ferme croyance, pour l'appuyer même sur des pièces de ce genre.

Il y a plus, c'est que Vanderbourg, devant le public même, tenant à sauvegarder son renom de critique, laisse parfaitement entrevoir son scepticisme. Avec beaucoup de finesse, il vous donne dans sa Préface de 1803 tous les arguments qui vous autorisent à révoquer en doute l'authenticité des poésies qu'il met au jour, tout en vous affirmant pourtant qu'elle est réelle. La langue de Clotilde, dit-il, est plus parfaite que celle de Marot lui-même (p. VIII) ; c( cette même femme, dit-il (ibidem), dicta des règles de goût et de versification française qui n'ont été en vigueur que deux siècles après elle, et qu'elle-même observa constamment. »

Quel langage que celui de Vanderbourg s'il était convaincu foncièrement que celui-ci : « Que vous importe et le siècle de Clotilde et les corrections que ses oeuvres ont pu subir ? (p. X) ».

Surville de son côté, lors même qu'il parle en son nom,

qu'il avoue son travail poétique, est tellement possédé de la manie du pastiche et de l'imitation, qu'il éprouve encore le besoin de mettre l'ombre de Clotilde entre le public et lui. C'est ainsi qu'il adresse au nom de cette aïeule imaginaire deux Epîtres, l'une à l'impératrice Catherine II, l'autre aux femmes poètes depuis l'origine du Parnasse Français. Ce serait fort maladroit si ce n'était très adroit, car un auteur, en se cachant, est toujours bien aise d'être découvert ; un poète a quelque peine à se dépouiller absolument de son amour-propre d'inventeur.

Tout est malheur et contre-temps dans la découverte de M. de Surville. Sans parler des manuscrits de l'aïeule livrés aux flammes par les survivants qui craignent les échafauds révolutionnaires (cette allégation du moins n'est que trop vraisemblable), Surville en 1782, bien avant la Révolution, ayant trouvé des manuscrits des poèmes de Clotilde, et ayant de la peine à les déchiffrer, appelle à son aide un feudiste ; et plus tard, quand il faudrait écarter le soupçon de fabrication, ce feudiste ne se retrouve pas; le frère de Surville ne peut pas même se rappeler son nom. (Préface de Vanderbourg, p. XIV).

Pour moi il résulte de tout cela que Surville, Brazais, peu et avec répugnance, Vanderbourg, volontiers et dans son rôle d'éditeur, enfin Nodier plus tard, pour le volume de Poésies inédites de Clotilde publié par lui et le baron de Roujoux en 1827, ont été les collaborateurs de cette œuvre complexe, avec des parts bien inégales, Surville ayant été le poète, le créateur, les autres n'ayant été que les éditeurs, correcteurs et arrangeurs.

« Mais, dit Vanderbourg, qui, en vrai et bon critique examine les deux faces de là question, on ne saurait comprendre comment au bout de trois cents ans un homme aurait pu si bien saisir et peindre les sentiments, les intérêts d'une femme, d'une mère, d'une française du temps de Charles VII ; comment il se serait amusé à faire des rondeaux contre Alain Chartier, et à imaginer tous les personnages dont parle Clotilde. Je m'y perds en vérité. » (Lettre citée du 22 juillet 1802).

Ici se place l'aveu important qui nous est révélé par Sainte-Beuve, l'aveu fait par Surville lui-même de sa qualité d'auteur des Poésies, aveu transmis au critique par M. Lavialle de Masmorel, président du tribunal de Brives et ancien député de la Corrèze, qui l'avait recueilli de la bouche de son père; M. Lavialle père ayant pressé son ami de questions, avait fini par arracher cette confession. Cet aveu corroboré par la publication en octobre 1797 dans le Journal de Lausanne, de divers fragments des Poésies de Clotilde, publication due à Surville lui-même, est corroboré surtout par ce que les critiques anglais appellent le témoignage interne Cinternal evidence); il suffit d'examiner un peu attentivement ces poésies prétendues de plus de trois siècles, pour se convaincre qu'elles n'ont rien d'ancien, ni la coupe des vers, ni la nature des idées, ni la physionomie générale, après qu'on les a dépouillées de ce costume léger, car c'est une expérience à faire ; à la place de ces mots anciens semés on dirait parfois comme par cette helléniste qui avait oublié les accents dans son grec de copie et qui saupoudrait au hasard son manuscrit d'aigus, de graves et de

circonflexes, d'esprits doux et d'esprits rudes, mettez des mots de nos jours, faites cela, et vous avez des poèmes parfaitement modernes de ton. Or, essayez le même travail sur le poète Villon, un poète original celui-là et un vrai poète du xve siècle, vous éprouverez une bien autre résistance, vous arrive:ez à un résultat bien différent ; le poète sera toujours ancien sous son déguisement moderne, car cette fois ce sera vraiment un déguisement que de revêtir ces idées franches et de source, d'un langage de nos jours. Essayez le même travail sur tout autre poète, sur Martial d'Auvergne, sur Marie de France, sur le Roman de Renart, sur Regnart le contrefait, vous éprouverez une résistance pareille, ou du moins vous n'aurez pas créé un poète moderne, le poète ancien continuera de se reconnaître sous le langage de notre temps.

Examinons-les donc d'un peu plus près en effet, ces Poésies de Clotilde de Surville ; aussi bien elles ne sont pas sans mérite et elles pourront nous offrir un dédommagement de la peine que nous aurons prise. Je les ouvre, et je trouve, dans la Préface de 1803, la traduction d'une Ode de Sapho, copiée par Vanderbourg, au récit de cet éditeur, en 1794, pendant l'émigration, sur les manuscrits de Surville , la voici :

Qu'à mon gré ceste-là va primant sur les dieux, Qu'enyvre ton soubriz, sur qui ton œil repose,

- Qu'encharment, résonnant de. ta bouche de rose,

Les sons mélodieux !

Je t'ay vu... dans mon seyn, Vénus qu'ay toute en l'âme, Qui, sur lèvre embrasée, estouffoit mes,accents,

Vénus à feux subtils, mais jusqu'ès os perçants,

Court en fleuve de flame...

S'ennuaigent mes yeulx, n'oy plus qu'emmy rumeurs ; Je brusle, je languis ; chauds frissons dans ma vayne Circulent : je paslis, je palpite, l'haleine

Me manque, je meurs...

Qu'en dites-vous ? Pour moi, il me semble que je la connais depuis longtemps, cette Ode célèbre, non pas seulement dans le grec, mais sous une forme française approchante : l'Ode de 1803 n'est, un examen attentif m'en a convaincu, que la traduction de Boileau (dans le Sublime de Longin), vieillie, et vieillie sans beaucoup d'art, sans beaucoup d'effort pour déguiser l'emprunt audacieux.

Boileau n'eût pas mieux dit.

Elle ajoute :

•Point d'ouvrage parfaict n'esclot du plus habile ; Cuydez qu'en parle à fond. Quand loyzir m'est donné, Reprends de mon jeune âge un fruict abandonné :

Le revoy, le polys : s'est gentil le caresse ;

Ains, voy-je qu'est manqué, la flamme le redresse.

Surville a trop étudié Boileau ; c'est Boileau que je reconnais quand Clotilde s'adressant à Rocca, son amie, - s'exprime ainsi (p. 37) ;

Tu sais, Rocca,- quels sévères liens

M'ont asservie en nos doulx entretiens ;

Ton goust, mien guide en ceste folle escrime, M'a faict au sens sacrifier la rime ;

Et toutefois ne se contente pas

D'un vers desnû -de ce frivol appas ;

Mesme la rime, à chustes si diverses,

Combien nous fait essuyer de traverses,

Quant veulz, après deux carmes pucellins,

Sans nul effort coupler deux masculins.

(Épistre à sa douce amie Rocca).

Quand Surville écrit (même Épître, p. 29) :

Or il advint qu'un beau jour de fortune, Lorsque n'avoy soulcy ne peine aulcune, Qu'un ventelet entre mes crins souffloit,

Et sur mon seyn, qui, ja tendre, s'enfloit

Au nom d'Amour, ainsi que bandelettes Faisoit voler leurs claires ondelettes.

Il se trompe de date, il fait du Remi Belleau ou du Jacques Tahureau, il ne fait pas de l'Alain Chartier ou du Martial d'Auvergne, pas même du Charles d'Orléans.

Et de quelle date maintenant est cette poétique que

Clotilde se fait-dicter par sa mère (p 103) :

Voires qu'est beau cela seul qui sait plaire

A tout chascung ?

Oh ! cette fois c'est du dix-huitième siècle tout pur :

Plaire y est la règle suprême.

Ainsi en quelques pages Surville mêle tous les poètes et toutes les dates. Mais l'imitateur a beau faire et s'ingénier ; il est surtout de son temps. Lisez les Verselets au Premier Né, qui ont été tant célébrés et répétés : .

Bel ami, cher petiot, que ta pupille tendre

Gouste un sommeil qui plus n'est fait pour moy !

Je veille pour te veoir, te nourrir, te défendre...

Est-ce assez moderne de ton, de fermeté, de progression ?

... Il s'endort.

N'estoit ce teint fleuri des couleurs de la pomme,

Ne le diriez dans les bras de la mort ?

Ce vers, l'avant-dernier, est tout à fait dans le goût d'André Chénier, éloge non médiocre pour Clotilde, de faire quelquefois penser à cet admirable contemporain, le maître aimé de notre poésie moderne !

Voici d'autres vers de Clotilde, dans une pièce intitulée :

Chant d'amour du Printemps (p. 45) :

Oui, tout renaist, s'anime ou se réveille ; Arbustelets qu'ont ployés les aultans, Redressez-vous de perles éclatants,

Bordez (1) tapys que nature appareille,

Pour y poser les trosnes du printemps ;

Gentil matin de l'an qui vient d'esclore,

(1) Vanderbourg doit avoir mal lu; ce serait plutôt brodez.

Type riant du matin de nos jours,

Rien que ton œil ne verdysse et coulore : Seyson des jeulx, empeyre des amours,

Cil resjouis qui leur perte desplore !

Ils sont très jolis ces vers, mais quel tour moderne ! Que tout cela est bien de la philosophie voluptueuse du dix-huitième siècle, surtout ce type riant!

Clotilde dit en s'adressant à elle-même à la fin des Trois Plaids d'or, (ils ne sont autres que le conte des Trois manières de Voltaire) :

Clotilde, ainsi chantois en ta seyzon première,

Quand jouvette, en soulcy, n'a que jeux enfantins, Caquets ou balletons sous verdoyante olmière ?

Lors, au triple trion des filles de lumière,

Jà laissois embellir tes gracieux matins.

Par doulx besoin d'aimer, dès l'aube évigilée,

Dans leur noble entretien sitost allois calmant

Ce feu qui du plaisir tient plus que du tourment,

Ains qu'est aux vrais plaisirs dont ta course est filée Comme ondins emperlés sont au vray diamant. (P. 225).

Voilà, dirai-je encore, un passage fort joli, mais (et cette observation a mille applications pour le lecteur de ces Poésies), mais beaucoup trop littéraire ; ce n'est pas au quinzième siècle qu'on envisage ainsi la littérature, mais au dix-huitième, alors qu'elle donne tout, conduit à tout.

Clotilde cite perpétuellement Homère, Virgile, Horace, Ovide, Théocrite, Pétrarque, Dante et bien d'autres ; elle

cite tout, elle connaît tout. C'est d'une rare invraisemblance ou plutôt impossibilité, à laquelle n'a pas songé Surville.

Qui a parlé ainsi (p. 273, Ep'itre à Marguerite d'Ecosse, il s'agit d'Alain Chartier) :

Luy, de qui d'or on diroit les parolles,

Ne scait-il donc qu'en ces bluguettes folles, Quelque tyzon qu'on voye s'esbouffer,

S'estainct sans luire et meurt sans eschauffer ?

Du grand Allain telle seroit la chance, S'orgouillouzet d'une sesche abondance.

De style pur plus n'est embesogné ;

Car que luy fault, que d'estre mieux soigné ?

C'est quazi tout, en cet âge barbare,

Non d'escrivains, mais de génie avare,

Où de la rime esclaves morfondus

Tant d'estourneaux riment... et rien de plus.

Qui a parlé ainsi ? Est-ce M. de la Harpe, amateur de beau style ? Si ce n'est lui, c'est donc son frère, je veux dire quelque critique de son école.

Dans le volume de Poésies inédites (1827), publié par Nodier et le baron de Roujoux, l'auteur de la délicieuse pièce :

Elle était bien jolie au matin sans atours

et des aimables vers en réponse à Alfred de Musset semble bien avoir mis sa marque gracieuse. Lisez le Rondel sur Olympe de Rochefort (p. 27) :

Rondel sur Olympe de Rocheforl, accusée d'insensibilité par ses nombreux adoi-aleurs :

Olympe s'ouvre à de vagues dézirs,

Avec son cœur, tout bas, soubrit et jaze

Jeulx laisse au loin, qui charmoient ses loyzirs.

Sa bousche enfin frétillé à bord du vaze,

Où doit s'yvrer, à long traits, de playzirs.

Quand souffle, estrange au souffle des zephyrs,

De son beau seyn fait onduler la gaze,

Diroit-on pas qù'à ses yeulx de saphyrs

Olympe s'ouvre ?

Laissez, amants, dont les bruslants soupirs

N'ont triomphé d'un froid qui vous écrase,

Mieulx fermenter ces tendres soubvenirs,

Fault bien que cède aux feulx dont elle embraze, Fault bien, pour ung, que sur tant de martyrs,

Olympe s'ouvre.

Ce Rondel indique un art plus consommé, plus raffiné que tout ce qu'il y a dans le volume de 1803. Si Surville en est l'auteur, je ne puis m'empêcher de croire que Nodier y a mis la main pour y introduire je ne sais quel charme et douceur amollissante.

J'en dirai autant de ce joli couplet où dans le Chastel d'Amour, Rosalyre, sous la plume de Clotilde (p. 82), exprimait sa douleur d'être séparée de son amant :

Quand je vois ses beaulx yeulx s'ouvrir, Tout rit aux miens dans la nature.

De feulx d'amour me sens mourir,

Quant je vois ses beaulx yeulx s'ouvrir,

Par doulx bayzers vouldrois couvrir

Chacun des lys de sa figure !

Quant je vois ses beaulx yeulx s'ouvrir,

Tout rit aux miens dans la nature.

Mais si je soupçonne quelque peu Nodier pour certains Rondels et couplets, je rends sans partage à Surville les belles pages de ce grand morceau intitulé : Quatrième chant du Poème de la Nature et de l'Univers. Voici des passages fort beaux :

Que sçavent les humains, que m'ont appris les saiges,

Un moment apparus sur l'océan des aiges,

Des lois par qui se meult l'œubvre des six grands jours ? Sommes-nous donc réduits à l'ignorer toujours ? Sçay trop que maints d'iceulx lèvent un coin du voyle, Mais quel, de l'univers oza scindre la toyle ?

Quoy qu'en pense l'erreur, je Tadvance à regret, Jusqu'icy la Nature a gardé son secret.

Vainement Archytas, Thalès, Apollodore,

Tant d'autres plus récents, du maistre que j'implore Tentèrent pénétrer les adorables fins ;

De leur demeure, hélas ! ont-ils sçu les confins ? Ore, à peine en croit-on la route consommée.

\

Et page 91 :

Sur les aisles des tanz pourquoy n'anticiper ?

Et d'où vient n'oseroye à mes yeulx dissiper

Nuaiges espandus sur la foule vulgaire ?

C'est l'instant de mieux voir : jour ne tardera guère Où le ciel, aux Grégeois clos ainsi qu'aux Romains, François, ira s'ouvrant sous vos savantes mains.

Il naistra parmi vous, l'intrépide génie

Qui des mondes créés démontrant l'harmonie,

Aux mobiles accords doit tout assujetir.

Digne organe des lois que j'ozai pressentir, Qu'affranchi des liens du séjour léthifère,

Son esprit glorieux, volant de sphère en sphère, Treuve, au seyn du Très-Haut, qu'aura tant honoré, Ce repos absolu dans l'espace ignoré !

Sans frayer à ses pas telle immense carrière,

Prou sera-ce pour moy, qu'ent'rouvrant la barrière,

Je luy monstre la voye, et que mes jeulx d'enfants L'œil presparent à suyr des coursiers triomphants.

En vérité, pour qui a lu ces vers d'un tour si moderne, si facile, d'un tour si fermement accentué, pour qui a parcouru l'exposition savante, et aussi claire que savante, du moderne système de l'astronomie, faite par le poète, il n'y a plus lieu de douter. Je croirais assez volontiers qu'André Chénier qui, en ce temps-là, s'essayait à la création d'un poème sur le même sujet, a passé par là. Surville, par Brazais, a pu connaitre l'auteur d'Hermès et lui entendre

dire des fragments, des études de son œuvre, ou du moins l'en entendre causer, et il aurait fait son profit de ces confidences.

Voulons-nous descendre sur ces poésies au détail plus technique ? Il me semble que l'orthographe de Clotilde est encore une dénonciation du plagiat. Un détail seulement. Ce n'est pas au hasard que nos auteurs du moyen-âge mettaient aux mots des consonnes que l'avenir a retranchées ; ils se conformaient à l'étymologie latine. L'auteur des poésies de Clotilde, au contraire, semble avoir procédé au hasard et avec la seule intention de ne pas écrire les mots comme on les écrit dans la langue moderne. Quelle raison y a-t-il d'écrire avec une t les mots prix, jeux (pretium, joci), comme le fait perpétuellement Clotilde ? Surville a vu doulx, yeulx chez nos vieux auteurs, et, sans se dire que doux est dulcis, yeux oculi,. il a adopté la même orthographe pour prix, pour jeux, ce qui est absurde.

Même observation sur le mot vingt (venit), dans les

Verselets à mon Pi-emiei--ne' :

Quoy ! tes blancs doigtelets abandonnent la mamme

Où vingt puyzer la bouschette à plaisir ?

Je ne veux pas multiplier les exemples.

Autre observation du même genre : dans le Rondel VI (p. 135 du volume de Vanderbourg, éd. 1825), rondeau assez joli, Surville fait entrer le mot ocondrois, qu'il a trouvé dans Lacombe, mais qui semble bien y être à tort ; car Roquefort, plus tard, a reconnu l'erreur et remis le vrai mot, qui est orendroit. Mais Surville ne pouvait pas

deviner Roquefort et il a suivi Lacombe, son guide ordinaire, se trahissant ainsi.

Je crois qu'il est acquis que ces poésies sont du XVIIIe siècle et ne peuvent être du xve.

On insiste pourtant et on dit : Il est peu croyable que M. de Surville ait pu ainsi s'approprier la, langue, entrer dans les sentiments et jusque dans les passions d'une époque reculée. Messieurs, si ce phénomène vous étonne, j'ai un bien autre prodige à vous présenter. En 1771, mourait à Londres, dans un taudis et de sa main, un poète qui, lui aussi, avait feint de retrouver d'anciens poèmes créés, disait-il par un moine du quinzième siècle : et ce qu'il apportait, ce n'étaient pas des ballades et des verselets, des pièces agréables et ingénieuses : c'étaient de grands et vrais poèmes, pleins de feu et de mouvement, créations de génie, qui remplissent trois gros volumes. Ce jeune homme avait trompé Horace Walpole, il avait étonné Gray, épouvanté Thomas Warton, émerveillé Robert Southey, qui, à cette heure de 1802, au moment où Vanderbourg recevait les manuscrits de Surville, était occupé au British Museum à transcrire, pour les éditer, les poèmes de son jeune compatriote : ce jeune homme sans appui, sans secours, sans auxiliaires pour retoucher et manipuler avec lui les poèmes qu'il tirait de sa pensée féconde, de son génie incomparable, était mort avant dix-huit ans. Il s'appelait Thomas Chatterton. Et, remarquez-le bien, il n'était pas venu disant : Je ne sais ce que sont devenus les manuscrits de mon moine Rowley, je les ai copiés, puis ils se sont perdus. Il avait apporté les manuscrits mêmes, sur leur

vieux parchemin, avec leur trace de vétusté, leur écriture gothique. Il avait dit : Les voilà, je les ai trouvés dans un vieux coffre de pierre de l'église Sainte-Marie-de-Redcliffe. Et il avait fait illusion aux habiles de Bristol ; il avait trompé, je l'ai dit, Horace Walpole, l'homme du monde, l'antiquaire, le savant connaisseur, l'auteur des Anecdotes on Painting, le personnage de l'Angleterre qui avait le plus peur d'être dupe ; il avait trompé l'Angleterre en la charmant.

Si on s'étonne de quelqu'un, c'est de Chatterton qu'il faut s'étonner, et non pas de Surville ; si l'on s'étonne de quelque chose, c'est de la Tragédie d'Ælla et de la Bataille d'Hastings qu'il faut s'étonner, et non pas des Vasclels à mon Premier-né. Sans parler du génie, du pouvoir de création, qui est incomparablement plus grand chez le poète de la Tragédie de Bristol, le talent d'imitation et d'archaïsme est mille fois plus remarquable dans Chatterton que chez Surville, car j'écarte résolument ce nom de Clotilde, qui n'a pu qu'amuser et faire sourire les vrais critiques.

Puisque j'ai rappelé le nom de Chatterton, je dirai que Surville semble s'être modelé en beaucoup de choses sur le poète de Bristol, dont la destinée avait dû le frapper et dont on parlait beaucoup au temps de sa jeunesse. Chatterton est mort en 1771 ; Surville avait seize ans, étant né en 1755. Chatterton invente son histoire des vieux peintres anglais, mais il invente des peintres imaginaires; puis, avec l'inexpérience de son âge, il va offrir sa découverte à Horace Walpole, auteur des Anecdotes sur la peinture : il

réussit à lui faire illusion tout d'abord, mais pour le payer cher, trop cher : Walpole, détrompé, conserva contre le jeune faussaire une rancune hors de toute proportion avec le délit et le traita comme un coupable chargé des crimes les plus noirs. Surville fait mieux : plus habile, il invente son histoire des femmes poètes et la met sur le compte de Clotilde ; mais, pour ne pas faire naître au premier coup d'oeil la pensée de la fraude, il lui fait faire l'histoire de femmes poètes qui ont véritablement existé, Agnès de Bragelonne, Doëte de Troyes, etc. Surville avait l'expérience qui manquait à Chatterton ; il est mort à 43 ans.

Quoi donc! cependant, dit le défenseur de l'authenticité, faites-vous bon marché de la lettre que le marquis de Surville, quelques heures avant d'être fusillé, écrivait à sa femme pour lui recommander les poésies de Clotilde, (c le fruit de ses recherches. » Je ne m'arrête pas à cette expression ambiguë à dessein, ce me semble, le fruit de ses recherches, mais je dis : C'est là un argument bien faible, si l'on se rappelle l'obstination violente avec laquelle Chatterton soutint toujours l'existence de Rowley et la réalité des poèmes de ce vieux moine. Et même, remarquez cette circonstance bien digne d'attention : Surville demeurait incertain du succès ; était-ce l'applaudissement, était-ce la raillerie qui accueillerait ses poésies ? Raison sérieuse de maintenir un demi doute que, l'heure venue, il était toujours possible d'écarter. Chatterton, lui, repoussait, et il repoussa jusqu'au bout un succès certain, éclatant. « Ce griffonnage (dit Surville dans sa lettre finale à sa femme et en parlant de cette lettre même, Bulletin de l'Académie

Delphinale, p. 250) ne vaut pas les beaux essais de ma main. » Quel essais? Ne sentez-vous pas là l'amour-propre d'auteur ?

On objecte encore : Mais Surville a publié des poésies sous son propre nom, et elles sont très faibles. D'abord ces poésies sont d'une telle rareté que Sainte-Beuve lui- même, l'infatigable et presque toujours heureux chercheur,' que servaient si bien ses amis les conservateurs de la Bibliothèque nationale, n'a pas pu se les procurer, et, naturellement, M. Macé, qui avait sa thèse et qui cite un très petit nombre de ces vers, a choisi les plus faibles, qui, après tout, n'ont rien de ridicule, et qui, vieillis, sous le masque, pourraient se soutenir. Mais cet argument même n'a rien de solide. On a vu des auteurs ne faire que du médiocre sous leur nom, et réussir dans la pastiche. Chatterton lui-même — j'en reviens toujours à ce grand, à cet incomparable Chatterton — Chatterton, l'auteur de la Tragédie de Bristol (ce n'est pas un poème dramatique, malgré son titre) a publié sous son nom des essais qui sont fort médiocres, et cependant ils datent des derniers mois de sa vie et de son séjour à Londres, où il les composait pour les journaux : les poèmes de Rowley avaient été composés par lui de sa quinzième à sa dix-septième année. Il faut voir, à ce sujet, l'édition donnée, en 1803, par Southey, parce qu'elle est la plus complète, ou l'édition de Cam- " bridge (1842, 2 vo1.), si intéressante par les notes qu'elles contient.

Faut-il vous rapporter encore plusieurs arguments de détail présentés par M. Macé ? Faut-il vous dire que le

" marquis de Brazais a vu le portrait de Clotilde ? Quel portrait ? De quelle date ? Voilà ce qu'il serait bien essentiel de savoir et dont il n'est pas dit un mot. Silence prudent. Faut-il vous entretenir d'une lettre de Clotilde (p. 145 du Bulletin) ? Dans cette lettre, nous voyons-le vieux Froissart, auteur des Chroniques, incrédule à l'existence des poésies originales d'Abailard : il est convaincu par un vieux chevalier, qui en tire fort à point un exemplaire de sa pochette, dit Clotilde. Enfantillage, amusement d'un Français spirituel. Qui ne voit que cette histoire a été arrangée pour la circonstance par Surville lui-même, qui se doute bien que son invention de ces vieilles poésies ne passera pas sans contradiction et qui se hâte de prendre les devants en apportant une anecdote propre a persuader les incrédules ? Dirai-je enfin qu'il se chantait en Vivarais des Verselefs il l'Enfant et des stances à Alain Chartier ? Voilà un fait qui prouverait l'existence de Clotilde. Mauvaise critique. 'Quel est le pays où les mères ne chantent pas des verselets à l'enfant ? Quelle province autrefois n'avait ses chants et stances populaires ? Oh ! non vraiment, cela ne prouve pas l'existence de Clotilde. Mais il se pourrait fort bien que ces vers, si réellement ils ont été chantés, ce dont je ne doute nullement, eussent inspiré à Surville l'idée de cette aïeule imaginaire sur le compte de laquelle il les a mis, arrangés, travaillés, embellis, donnant ainsi un fondement réel à une fiction longuement et savamment ourdie. Surville, en ce cas, se serait inspiré de l'exemple de Mac Pherson, recueillant dans les montagnes de l'Ecosse quelques fragments de

chants gaëliques et, à force de développements, finissant par composer tout son ensemble de poèmes ossianiques.

Je conclus en disant qu'il n'y a pas de Clotilde de Surville, après comme avant la dissertation de M. Macé. L'académicien de Grenoble a du moins déplacé la question, et reporté, sans le vouloir, à l'aide des documents qu'il a apportés, le titre d'auteur de ces poésies, de Vanderbourg à Surville : du visage de l'académicien traducteur d'Horace, il a reporté le masque sur le visage de l'émigré Surville. Il a levé mes doutes, il a éclairci un chapitre d'histoire littéraire. Je l'en remercie pour ma part.

Troyes, 15 mars 1872.

Dernière note sur Clotilde de Surville (0

M. le Président, avec sa bienveillance ordinaire, a appelé, lors de notre dernière séance, mon intention sur un volume des Actes de l'Académie de Bordeaux (3e série, 34e année, 1872-73, Paris, Dentu. — Article de M. Anatole Loquin) L'auteur de ce travail très développé, — il occupe 240 pages in-8°, de la page 5 à la page 244, — arrive, par une suite de considérations bien déduites, en ce qui concerne l'autnen- ticité des poésies de Clotilde de Surville, à une conclusion pareille à celle que j'ai tirée moi-même de l'examen de ce

(1) Étude publiée dans les Mémoires de la Société Académique de l'Aube, année 1873.

pastiche célèbre dans un travail que j'ai eu l'honneur de lire devant vous dans votre séance du 15 mars 1872. C'est aujourd'hui une question épuisée et qui tombe désormais dans le domaine du lieu commun ou du paradoxe, une question qui n'en est plus une que pour les gens qui ont du temps à perdre — ce sont les naïfs qui croient à Clotilde de Surville — et aux gens qui aiment à faire perdre du temps aux autres — ce sont les amis du paradoxe. Je n'analyserai donc plus amplement le travail, si bien fait qu'il soit, que nous apportent les Actes de l'Académie de Bordeaux. Je n'ajouterai ici qu'un mot.

Plusieurs critiques refusent d'admettre que le marquis de Surville soit l'auteur du pastiche ; ils se fondent sur la loyauté bien connue du gentilhomme royaliste et sur sa persistance à nier jusqu'à la fin, à plaider non coupable. Cet argument me paraît de peu de valeur. La loyauté de M. de Surville est incontestable et n'est point en question à mon avis ; il m'est impossible d'admettre qu'elle puisse recevoir la moindre atteinte du fait qui semble bien avoir été le sien ; quel crime, quelle simple faute morale y a-t-il à attribuer à une personne morte depuis quatre siècles des poésies dont on est l'auteur, surtout quand elles prouvent du talent? Donner ne sera jamais la même chose que prendre. Qui a jamais songé à faire un crime à sir Walter Scott d'attribuer les Contes de mon Hôte à Jedediah Cleis- botham ? simple forme de la création littéraire.

Je reviens au travail de M. Loquin. La partie la plus intéressante de ce « Procès littéraire » (c'est le titre que l'auteur a adopté), est celle où il rend compte d'un article

d'un ingénieux critique, M. Levallois, inséré dans le Correspondant du 10 août 1872. Ce travail, comme on devait s'y attendre de la part d'un esprit aussi distingué, ne se compose pas de simples redites ; il contient une idée nouvelle, présente une manière nouvelle, mais rentrant dans le paradoxe, d'envisager le sujet. Jusqu'ici il n'y avait guère eu que deux façons de le considérer : Les uns disaient : Clotilde a existé et fait les poésies publiées sous son nom ; les autres affirmaient que, soit que Clotilde de Surville eût existé ou non, elle n'était pas l'auteur des poésies, ouvrage, soit du marquis de Surville, soit de Vanderbourg, le premier éditeur. M. Levallois prend les choses d'un autre biais; il sacrifie résolûment le marquis de Surville, et dit : Les poésies de Clotilde sont vraiment de Clotilde, appartiennent vraiment au quinzième siècle ; M. de Surville n'a pas eu assez d'esprit pour les créer, mais il a eu assez de présomption pour y mettre la main et les gâter. Retrouvant — dans quelque vieux coffre apparemment, comme Chatterton — les poésies de son aïeule, il les a prises comme texte à élucubrations soi-disant poétiques ; il y a ajouté, non pas son talent, mais son savoir-faire malheureux de versificateur. Surville aurait été ainsi une sorte de Letour- neur pour son aïeule, s'il est permis de comparer de très petites choses i de très grandes, s'il est permis de nommer Shakespeare à propos de ces aimables riens de Clotilde de Surville.

Bonne fortune singulière, qui faisait retrouver fort à point au marquis de Surville des poésies dont personne pendant trois siècles n'avait vu un fragment, dont personne

n'avait dit un mot, dont personne enfin n'avait entendu parler. Bonne fortune d'autant plus singulière que ces poésies écloses en plein Vivarais, en pays de langue d'Oc, étaient écrites dans la langue du nord de la France. Le système du spirituel critique du Correspondant repose sur une simple hypothèse, à savoir qu'il y a eu un texte retrouvé sur lequel Surville a travaillé à loisir, comme sur son bien, modifiant, amplifiant et défigurant. Il est très facile de transformer une simple hypothèse en affirmation, et même, le talent aidant, de faire illusion aux esprits peu doués de critique qui veulent bien se laisser entraîner ; il est infiniment plus difficile d'appuyer cette hypothèse sur une preuve ou une vraisemblance quelconque. M. Jules Leval- lois a fait un jeu d'esprit, un ingénieux paradoxe, il a rajeuni la question ; il ne lui a pas donné, il n'a pas pu lui donner une solution positive et suivant le vrai.

Reste à savoir s'il y a eu du moins une Clotilde de Surville, une Marguerite-Clotilde-Eléonore de Vallon et Chalys, femme de Bérenger de Surville. On a aujourd'hui réponse à cette question ; une réponse positive et comme notre siècle les aime avec toute raison. Non, Messieurs, il n'y a pas eu de personne de ce nom, mais il y a eu une Marguerite Chalys, femme en effet de ce Bérenger de Surville ; l'acte de mariage a été retrouvé dans ces dernières années par M. Henri d'Audigier, écrivain natif du Vivarais, dans les minutes, dans le Manuale Notarum de Me Antoine de Brion, Notaire à Privas en 1427. La femme de Bérenger de Surville (celle-là même à laquelle on prétend attribuer les poésies) est désignée sous le nom de Margarita Chalissi,

Bérenger de Surville se maria en 1428 à Marguerite Chalys, fille de feu Me Pierre Chalys. licencié ès-lois à Privas. Marguerite Chalys, qualifiée dans l'acte de Me de Brion honesta mulier (nous dirions aujourd'hui « honorable femme » ) avait été mariée en premières noces à Raymond du Bosco ou du Bois, de Barrès. Marguerite Chalys, héritière de sa tante Florence Chalys, avait, paraît-il, une fortune considérable. L'acte porte la date du 4 janvier 1428.

C'est ce que nous lisons dans un élégant petit volume publié tout récemment par M. A. Mazon, autre écrivain, autre fidèle du Vivarais. La question tient fort au cœur des chercheurs du pays. M. Mazon donne tout au long les actes du Manuale Notl1rum d'Antoine de Brion. Et voilà, dirai-je, comment la vérité littéraire peut sortir de la poudre des études de notaire.

Un nom et un nom défiguré, un nom qu'il a arrangé à sa guise pour lui donner une figure plus poétique, voilà tout ce qui reste de l'invention du marquis de 'Surville.

Et ainsi se termine ce que j'appellerai, non pas « un grand problème d'histoire littéraire » (Journal Officiel du 22 janvier 1873). mais une petite question d'amusement philologiquè.

Troyes, 15 octobre 1873.

Balthazar Bailly (1)

L'Importunité et Malheur de nos Ans

La Bibliothèque publique de la ville de Troyes s'est enrichie récemment d'un précieux et bien rare volume qui lui a été offert en présent par un généreux donateur, M. Truelle Saint-Évron. Ce volume, de format petit in-8°, a pour date l'année 1576, pour auteur Balthazar Bailly, conseiller à Troyes, pour imprimeur Claude Garnier et Troyes pour lieu d'impression, pour titre enfin : L'Impor- tunité et Malheur de nos Ans. Il est dédié à Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, et le Privilège, en date du xxive jour de juillet 1576, est signé : E. de Mesgrigny. Le poème est précédé de cinq sonnets laudatifs des amis de l'auteur, comme c'était l'usage en ce temps où les préfaces signées de noms plus ou moins retentissants n'étaient pas inventées, et qui avec le titre et la dédicace forment cinq feuillets liminaires. Le privilège, dont le verso répète la vignette du titre, fait encore un feuillet, et le petit poème lui-même comporte 14 feuillets. Le livre a donc en tout 20 feuillets. Il m'a paru convenable de donner de ce volume une description détaillée, vu son excessive rareté :

(J) Étude publiée dans les Mémoires de la Société Académique de l'Aube, année 1881.

on n'en connaît, en effet, que deux exemplaires, celui de la Bibliothèque nationale, et celui-ci, beaucoup plus beau, d'une conservation parfaite, et relié par Capé, en maroquin rouge, dans un goût très simple et sans abus de dorures.

Voilà pour l'extérieur du livre. Que pouvait bien être son auteur ? Le titre nous le dit : Conseiller du Roy à Troyes. Voilà tout ce que nous savons de lui.

On aime fort aujourd'hui, et on a grandement raison, les documents précis, les renseignements exacts ; on aime à toucher de ses doigts les registres originaux, à promener ses yeux sur les actes officiels et de source. D'un autre côté, jusqu'en nos jours si exigeants en fait de lumière, il existe à l'état persistant, au fond du cœur de l'homme, un certain goût de mystère. Ou la pleine lumière, donnant satisfaction à l'esprit, ou l'obscurité laissant tout son jeu à l'imagination. Avec l'auteur de notre petit poème, ni l'un ni l'autre de ces goûts qui semblent contradictoires et qui ne le sont pas au fond, ni l'un ni l'autre de ces goûts n'est pleinement satisfait. Nous savons trop peu pour que ce soit la lumière, assez pour que ce ne soit plus le mystère laissant à l'imagination sa libre carrière.

Donc, conseiller du Roi, probablement au bailliage, voilà tout ce que nous savons. Pas même un portrait qui nous dise si l'auteur était jeune o.u vieux, d'air distingué ou vulgaire, beau ou laid. La Bibliothèque de Troyes, qui possède beaucoup de portraits, n'en a pas de ce poète ; peut-être n'en a-t-il pas été fait. C'est fâcheux ; un portrait, à défaut d'autres renseignements, nous serait un document précieux.

Cherchons donc, dans le petit volume soigneusement étudié, ce que le poète pourra nous faire connaître de lui-même.

Le privilège ne nous apprend rien. La dédicace à Illustre et vertueux seigneur Claude de Bauffremont nous en dit un peu plus. Nous y voyons, dès les premières lignes, que « les affaires sérieuses, auxquelles il a plu à Dieu de l'employer, » ne laissaient à Balthazar « que quelques heures de relasche. » Il était donc dans des fonctions actives et qui lui prenaient beaucoup de son temps. Un siège au bailliage, comme nous avons eu droit de le conjecturer. Ce qu'il ajoute semblerait indiquer qu'il ne prenait pas pour la première fois la plume du poète, puisque parlant de cette « composition » son petit poème — il déclare « qu'il y était assez mal usité : du moins ne m'estois tant arresté jusques à cy. »

Balthazar Bailly avait des amis poètes, puisqu'ils viennent, suivant l'usage de ce temps, mettre en tête de « son petit oeuvre » des louanges en forme de sonnets. Ces sonnets, signés de noms inconnus, M. des Forges, de Monchault, semblent porter la marque provinciale. Ils retardent en effet sur la langue qui est déjà plus française que cela, plus dégagée des locutions purement latines des premiers temps de la Pléiade, qui, par système, avaient cours dans Ronsard et Baït, dans Iodelle et Pontus de Tyard. Dans ces sonnets retardataires, nous trouvons des expressions comme celles-ci :

Nous fussions sans discord, sans litige et sans fore.

Fore, c'est le latin forum, tribunaux, justice ; le fur Prométhée : Fur, voleur. En 1576, on n'en était plus à ce point. Cela sentait son écolier limousin. Cependant je remarque dans le 3e sonnet (non signé) le premier quatrain, qui est bien frappé :

0 qu'à bon droit, Bailly. ce larron Prométhée Pend au haut du Caucase à gros clous attaché

Et regarde son foïe au serain dehaché

Tousjours tousjours renaître à sa peine irritée.

Ces sonnets n'ont rien de plus à nous révéler. Revenons à la dédicace et cherchons, interrogeons. Bailly s'y compare assez étrangement à Cicéron qui, dans le temps où succombait la République romaine, composait ses « Offices et autres beaux livres profitables à ceux de son aage et à la postérité. » Lui aussi « a mis peine à représenter par écrit partie du mal qui nous est advenu pendant nos ans par la corruption des mœurs qui est ordinaire entre les hommes de tous estats. » Et il désire que « nous puissions revenir à l'ancienne façon de vivre qui causoit tant de prospérité à ces bons pères, pour n'avoir esté si malheureux de voir telz vices et misères que je deduits, regner si librement de leur temps. »

Toujours le mirage de l'âge d'or en arrière.

Balthazar Bailly, cela devient évident, n'est pas exempt de l'illusion et du lieu commun

Quel peut bien être l'esprit dans lequel il a composé son poème ? C'est ce dont surtout j'ai cherché curieusement à me rendre compte par un examen attentif et à la loupe.

Quoique sa satire soit conçue en termes généraux et porte sans distinction de tous côtés autour de lui, il me semble que Bailly est un précurseur des politiques, de nos Pithou, de nos Passerat ; qu'il se range du parti du pouvoir royal contre le parti exagéré et fanatique qui n'est pas encore, mais qui sera demain le parti de la Ligue, c'est-à-dire le parti de la révolte, et, ce qui est bien plus grave, le parti de l'étranger, le parti du morcellement, du brisement de la France. Il y a, ce me semble, un indice en ce sens dans le 4e sonnet où il est parlé de « l'ambition se cachant sous l'ombre de la religion » Ce sonnet, dira-t-on, n'est pas de Balthazar Bailly. Il est vrai, mais il est d'un de ses amis, selon toute apparence en communauté d'opinions avec lui. D'ailleurs l'auteur lui-même semble venir à l'appui de ma conjecture dans ces vers :

Misérable par trop, et par trop misérable,

Convoitise d'honneur, sous quels maux nous accable Ton voile de Justice et de religion,

De douce liberté meuë d'ambition !

Un passage plus décisif encore et qui annoncerait bien que Bailly ne sera pas pour la Ligue, pour le monstre à cent têtes qui déjà révèle par bien des signes son existence future et émerge à l'horizon prochain, est celui-ci :

N'advienne ce désastre et malheur importun,

Que ce règne ancien soit jamais que sous un,

Un qui de père en fils vivant ès sainctes lois,

Soit aimé comme il est béni de nos voix.

Sous ce rapport, l'ouvrage qui nous occupe aurait une vague ressemblance avec le petit poème de Vauquelin de la Fresnaye : Pour la Monarchie de ce Royaume contre la division. Vauquelin, le poète normand, a précédé de huit ans (i) le poète troyen, et je crois que celui-ci l'a lu et s'est inspiré de ce prédécesseur qui l'a engagé sur ses traces. Du reste, il n'était pas besoin de cette invitation extérieure. La modération est un fruit naturel du sol de Champagne, dont le génie répugne aux exagérations et aux violences.

L'ouvrage de Balthazar Bailly a un double caractère : c'est une satire sans ménagement des vices et méchancetés du temps, et une déploration des misères qui sont venues à la suite et comme effet de ces dépravations. Dans sa satire, il comprendra tous les états, les prêtres, les nobles, les magistrats, le peuple aussi. Ces satires générales étaient fort à la mode au moyen-âge : je ne rappellerai que le Roman du Renard, le Roman de la Rose, et les Bibles satiriques. La déploration a surtout pour objet les misères du commun peuple.

Le poète qui veut flageller son temps ne pouvait manquer de mettre ses vices en contraste avec les vertus supposées des âges d'autrefois, des âges perdus dans le lointain des siècles. De là une peinture obligée de l'âge d'or. L'âge d'or lui inspire quelques vers heureux :

Toute âme se trouvoit heureuse en ce bas lieu ; Jamais on ne parloit que le Ciel se changeast

Bien qu'il couvast un mal, que pour ce il dechargeast

(i) La Monarchie de ce Royaume est de 1568. Lyon, Benoît Rigaud.

Ce malheur sur la terre : au contraire c'estoit

Lors qu'elle portoit plus que l'on ne souhaitoit ; Jamais on ne voyoit la saison retournée ;

L'hiver estoit hiver, l'esté par sa journée

Démontroit clairement l'effet de son soleil, L'Automne et le Printemps estoit toujours pareil.

Tout cela est changé, comment ? par la perversité des hommes, des grands surtout et des puissants ; car les grands sont les plus pervers. Voilà ce que Balthazar nous annonce tout d'abord en des vers grondeurs qui forment contraste avec les précédents :

Nature auroit besoin torger nouveau métal.

Les révolutions ou tels escrits sçavants

N'ont tant avec vertu melioré nos ans,

Que nous ne puissions mieux à force de raison

Dire que nostre siècle a la pire saison.

Ceux qui tiennent les rancs et plus souverains lieux Chassent d'eux bien souvent la crainte deue aux cieux • Et ne part de leur cœur si peu de piété

Qui tasche entretenir notre société.

Ils songent seulement à leur ambition.

C'est leur but et sujet, toute leur passion

Consiste en ce seul point de voir que leur grandeur Au détriment de tous croisse selon leur cœur.

Voilà le poète sur la voie de l'invective. Il semble qu'il va entrer à plein collier dans son sujet et se lancer sans

barguigner sur ceux qu'il veut prendre à partie. Mais tout d'un coup voilà qu'il se met à faire de l'érudition à contretemps, et à nous parler des révolutions du Medois et du Perse. Toute cette histoire est fort mal digérée et rendue fort peu intéressante, d'autant qu'elle vient mal à propos et se met en travers de l'impatience du lecteur, pressé de se trouver face à face avec ces grands coupables qu'on a promis de lui dénoncer. Ce n'est pas que dans cette indigeste histoire on ne puisse signaler des vers heureux, qui viennent là comme par accident :

Et s'approche dès lors le reste des humains Tendre son col au joug de ces braves Romai'ns.

Le poète qualifie assez bien César :

Ce beau rusé trompeur qui se fit prolonger

Les Gaules pour cinq ans.

A l'œuvre, à votre œuvre maintenant, poète ; nous vous avons attendu assez longtemps.

Il y est, à son oeuvre, le Balthazar; il a le fouet en main et il frappe fort. Il est impartial du reste, il distribue le blâme de tous côtés et chaque état y a sa part.

Voici d'abord les ecclésiastiques :

Qui voit marcher l'Église en la crainte de Dieu?

Qui ne voit le pasteur plutôt hors de son lieu

Dresser ses actions en faicts du tout lubriques, Vendre s'il peut sa crosse et plus sainctes reliques ?

Vous, seigneur debonnaire (i) et qui aimez la foy C'est bien au grand regret de vous comme de moy Que vous voyez l'Église ainsi laschement vivre : Que pleust à Dieu chascun. deliberast vous suyvre, L'on ne verroit pas tant d'ambitieux Prelats

Laisser leur résidence et se mettre aux Estats,

Se mesler du public, et seculièrement

Faire ce qu'ils debvroyent religieusement.

L'on ne verroit pas tant de gros curez errans

Eux et leurs doux troupeaux, comme des ignorans. A peine verroit-on ce scandale advenir

Qu'un Religieux peust si librement venir

Quand bon luy sembleroit à l'heure des matines Reveiller sa maistresse et tirer ses courtines.

Ces moines ont un tel appétit que pour y satisfaire ils dévorent les bâtiments de leurs maisons et s'attaquent au reliquaire, au grand étonnement et scandale des fidèles :

Et si par cas fortuit les pauvres bonnes gens, Comme ils faisoient jadis visitant ces beaux lieux Demandent à quelqu'un de ces religieux

D'où provient ce degast et ces grands changements, Cela vient, disent-ils, des troubles de ce temps. Mais si quelque autre qu'eux qui sait la vérité,

Par ces gens piéteux de dire est invité

(1) Nous savons qu'il s'adresse à Claude de Bauffremont.

Pourquoi de ce saint lieu les images sont hors,

Ces moines, respond-il, ont un estrange corps,

Leur estomac est chault, entre tous les humains

Ils digèrent le bois et la pierre, et les saints.

Les chanoines ont leur tour :

Je voudrois bien aussi que les Communautez,

Les Chanoines fondez, servants à leurs autelz

Avec peu plus de zèle et de sincérité

Méritassent les biens qu'ils n'ont pas mérité.

Et vouldrois mieux encor, pour rendre plus heureux Ce canonique estat, que les luxurieux

Qui ne sont mariez, mais couchent tous les jours

Et changent el plaisir de nouvelles amours,

Ne nourrissent point tant de ces petits neveux Auxquels ils ont forgé le nez et les deux yeux.

la ne desplaise aux bons, toute calamité

Ne reduit point les bleds à cette extrémité

Qu'il ne demeure encor force espics tout entiers, Qui nous rendent leur fruict tout sain en nos greniers.

Aux gens de justice maintenant. Sur ceux-là, Balthazar Bailly est intarissable, on comprend qu'il les voit tous les jours et de près. Aussi ne les ménage-t-il pas. Nourri dans le palais, il en sait les détours :

Qui de ceux de Justice au temps où nous vivons A gardé le serment tel que nous le debvons ? (1)

(1) Remarquez ce mot Tel que nous le devons. Il est du nombre de ceux qui ont fait ce serment. Il est bien conseiller de justicç.

Elle ne fut jamais plus longue et ennuyeuse,

Si chère, en moins d'honneur ni plus ambitieuse, Plus cupide du gain, d'agrandir ses trésors,

Plus prompte à soutenir la cause des plus forts, Laisser la pauvre vefve, et généralement

Faire tort à plusieurs en mesme jugement.

Si le pauvre en justice à son bon droit s'attend,

Le maistre de la cause est celuy qui le vend.

S'il faut qu'il vienne à l'huys du Juge souverain, On luy dit si souvent : Revenez à demain,

Que ce qu'il y despend pendant si long séjour

Luy fait quitter son sac, son procès et la cour.

Comme il connaît les termes de chicane, et comme il les rend au naturel, ce poète champenois ! On voit bien qu'il est du métier; vous n'en douterez pas quand vous aurez lu ces vers :

Vous, Riches, n'estes moins en procès travaillez.

Si vostre bourse est pleine, il faut que vous baillez Si souvent de l'argent en consultations,

On met si proprement vos assignations,

Vous estes appointez si souvent à huitaine,

A plaider tant de fois de quinzaine en quinzaine,

A bailler par escrit, vérifier vos faicts,

Reprocher des tesmoins, compulser, faire extraicts Bailler salvations, fournir des contredits,

Que votre mal n'est moindre à celuy des petits. .....................

La malice du temps, aussi l'art de plaider,

L'âme du procureur, désireuse d'ayder

Au droit de son client, or qu'il ne soit bien cler, Scait par tant de délais et tricots emboucler

Le plus apparent droict, qu'avant les jugements

Tel qui deust obtenir, debvra tous les despens.

Ce conseiller du Roy connait admirablement tous ces dédales où le pauvre est mis à l'aumône, où le riche succombe. Il termine par un vœu patriotique de beaucoup en avance sur son temps :

Je desirerois bien que la Judicature

Se donnast sans argent, et que la vertu pure .

Sans ayde que de soy peust monter aux hauts lieux : Certainement l'Estat s'en porteroit trop mieux.

Mais je me plains surtout des iniques mayries Auxquelles il aborde un tel nombre d'harpies,

Qui sucent tout le sang du pauvre laboureur,

Tant que son droit douteux a si peu de couleur.

On luy faict un procès, or qu'il n'en veuille point.

S'il est mis hors de court, on treuve un nouveau point Qui luy met plus avant, tant qu'il ne reste rien,

D'où ces affamés loups puissent tirer un tien.

Je me plains encor plus des procès criminels

Qui s'instruisent céans par juges telz et quelz,

D'un procureur fiscal qui conclust à l'arrest

D'une personne douce et meilleure qu'il n'est, Umbrageant faulcement son avare larcin

D'un blasphême, d'un fur, ou d'un bris de chemin.

Il y a dans cette partie du petit poème un passage assez curieux, c'est celui qui concerne les sergents. Balthazar est fort embarrassé avec eux : il connaît bien leurs méfaits ; mais ils sont les auxiliaires infimes, auxiliaires enfin, ils sont les exécuteurs de la justice qui ne pourrait rien sans eux. Aussi le conseiller du Roi ne sait s'il doit les flageller ou les louer. Il s'en tire en disant qu'il en est de bons et de mauvais; il loue les uns et blâme les autres. Pour un si acerbe et rigoureux satirique, c'est assez politique, et on ne se serait pas attendu à tant de réserve de sa part.

On ne s'attend pas, après les blâmes sans mesure qu'il a déversés sur les religieux, sur les juges, que Bailly ménagera les nobles. La noblesse, en effet, est flagellée cruel- \* lement : le poète la montre sous un jour très peu favorable ; il lui reproche une bassesse inouïe et vraiment peu croyable. A force de tendre sa critique, il nous met en défiance, nous nous rappelons que même au sein des excès les plus condamnables, il a toujours existé chez la noblesse française un sentiment dont le Balthazar semble avoir absolument perdu la notion, le sentiment de l'honneur. Il fait entendre que le noble descend volontiers de son château des hauts lieux, sous prétexte de protéger le laboureur, son vassal, contre les bandes de soldats allemands répandus dans la campagne, et qu'au retour de ces expéditions protectrices, s'il rencontre le troupeau du manant, il se paie de sa peine en prenant sa part des bêtes :

La Noblesse se tient en son lieu cazanière,

Pensant faire un grand coup s'elle fuit la première

Les tempestes de Mars, le ravageux soldat,

Qu'il ne pille ses biens comme le pays plat.

S'elle part de son fort et qu'elle aille au devant Destourner le nuage au soleil ja levant,

Retournant au Midy, s'elle trouve un subjet

Qui vienne du labour, et qu'elle ait pour objet

De l'avare desir qui la faict desplacer

Le bestail ja lassé qu'elle voye chasser

Doucement en l'estable, afin de soulager

L'ennuy de son travail, elle veult partager,

Le profit de ce jour avec son laboureur,

Soubs l'ombre qu'elle vient de chasser son malheur.

Qui ne protesterait au noxn de l'honneur français ? C'est ici que vient un tableau des misères du temps, tableau pris sur le vif, et navrant, en vérité. Ce tableau, on peut justement reprocher à l'auteur de ne le présenter que comme une conséquence de la lâcheté spoliatrice des nobles, comme si les nobles seuls avaient fait cette situation terrib'e. Il résulte d'ailleurs de cette distribution un manque absolu d'équilibre dans le plan de l'ouvrage, cela saute aux yeux. Mais prenons le tableau tel qu'il est pour en admirer la profonde et saisissante réalité :

Leur cœur est-il si dur qu'il ne s'esmeuve pas

De voir ces pauvres gens plus viste que le pas Ramener leur substance, et courir tous les jours Aux lieux emmuraillés chercher leur seul secours ?

Ont-ils point de douleur de voir leur innocence

Qui n'oze pas manger de peur de la despence Espargner à ces chiens et tygres ravissants

Ce, pour quoy conserver, vivotent languissans ? Pensent-ils point à Dieu quand ils voyent forcer

La femme à leur subject, qui peut bien s'efforcer

De vaincre par ses cris de stentor la clameur

Et pourtant n'aurait d'eux une seule faveur ?

Que peuvent-ils attendre en voyant consommer Tant de bledz engrangez, qu'il n'en reste à semer Pour l'an qui doit venir, sinon un desespoir

Et famine ?

Passerat lui aussi, notre Passerat, un autre poète que Balthazar Bailly, a vu les empistolés au visage noirci, mais il a pris la chose plus gaiement en leur recommandant sa maison de Bagnolet.

Un sentiment humain, reconnaissons-le, respire dans les vers de Balthazar, de ce Champenois qui a vu si souvent le « pauvre peuple » foulé de toutes parts, écrasé sous tous pieds, et ce sentiment lui inspire des vers où il y a vraiment de l'élévation. Il prétend (l'histoire ne serait pas d'accord avec lui assurément, mais ce n'est pas d'histoire qu'il s'agit), il prétend que si Brennus a pu entrer dans Rome, c'est que les Romains étaient doux pour leurs sujets, et ne voulaient pas trop les fouler. Cette pensée — fausse, je le répète —■ a fait sortir de sa plume des vers où son style s'élève jusqu'à l'éloquence :

La cause que Brennus approcha ses Gaulois

Si près du Latium, fut-ce pas que les loix

De ces sages humains et leur grande douceur

Ne pouvait endurer la barbare rigueur

Presser cruellement les foibles et petits

En cherchant gaiement terre à leurs appétits ?

Je ne doubté jamais que cette humanité

Mais divine plustôt qu'humaine charité

Ne les ait eslevés à ce souverain lieu

Qu'il ne leur manquoit plus que le siége d'un Dieu.

Le poète continue donc à retracer la misère qu'ont apportée en notre France les reîtres allemands, et à rejeter sur les nobles la faute que ces invasions répétées, chroniques en quelque sorte, ont fait subir à la France devenue la proie de ces étrangers dans les guerres civiles :

Que dira donc celuy dont l'âme s'est commise Soubs l'aisle d'un seigneur couart, qui par feintise, Bien qu'il voye des yeux le malheureux estat

De son homme abattu par la main du soldat, Laisse torpidement ronger jusques aux os

Ce pauvre misérable, et luy charge le dos,

De tant d'afflictions et de maux tous ensemble ?

Il ne se taira pas devant Dieu, ce me semble :

Du moins il lui pourra soutenir devant luy, Puisqu'il estoit ça-bas sa garde et son appuy,

Qu'il debvoit employer ses nerfs et ses efforts Pour empêcher passage aux Reîtres de dehors, Parcequ'il maintiendra que ces hommes de fer Luy faisaient plus de maux que les diables d'enfer. Il dira qu'ils ont prins ce qu'il avoit acquis

De ses plus jeunes ans, et que jamais depuis

Il n'a peu relever sa pauvrette famille,

Voire, ni marier sa bien aagée fille :

Car celuy qui devant qu'ils eussent leur logis Dessoubz son humble toict estoit que trop d'advis De marier leur fils à ceste pauvre fille,

Est maintenant pour elle un homme trop habile, Et prend pour couverture à ce qu'il se desdit, Que ce reproche seul luy seroit trop despit, Qu'on luy mist au devant à la moindre querelle Que les Reistres ont bien treuvé sa femme belle Et qu'ils s'en sont jouez et par haut et par bas, Car elle ne partoit d'entre eux à tous repas. Combien que pour le vray la pauvre pucellette Par sa vierge constance est ores toute nette.

Je dis par sa vertu, mais plustost d'un bon heur Et d'ayde péculière à Dieu, pour sa faveur.

Car mille autres seront qui devant ce grand Dieu, Cottans un chacun d'eux leur seigneur et leur lieu, Diront chacun à part : Ma fille fut forcée

Des Reistres à l'instant de leur dure arrivée,

Et quoique fisse effort fleschir ces impiteux

La ravirent contraincte au devant de mes yeux. L'autre venant après dira que ces mastins

Empistolés et noirs venoient tous les matins

En leur brutal langage et blasphème incongneu Piller rapidement ces biens par le menu.

Et il continue ainsi à décrire les méfaits de ces reîtres, rendant, au tribunal divin où il les a cités hardiment, les seigneurs responsables des malheurs qui tombaient sur tous, mais principalement sur les petits, sur les paysans, exposés à toutes les violences. Qu'on me permette de citer encore un passage où la rapacité des envahisseurs est peinte avec une naïveté qui, aidée de souvenirs récents, fait dire : C'est vrai !

0 Roy de tous les Roys, juge des souverains, (Diront ces affligez), tu connais les humains

En toutes nations et rien ne t'est caché

De ce que cy-devant tout homme aura péché : Toutesfois s'il te plaist que nos âmes desployent

Ce que tu scais trop mieux et tes jugements voyent, Nous dirons maintenant que jamais tu n'as faict Depuis que l'univers par ta grâce est parfaict,

Sentir à quelque terre, et province n'a veu

Tant de maux que la France en a par eux receu.

Dès qu'ils eurent mangé le peu que nous avions

Et robbé notre argent par mille inventions,

Ils cherchèrent dès lors mesmes jusques au puits

S'ils pourroient point trouver, ou dans quelque pertuis Ce peu de nostre meuble, et ce qui nous restoit

Que leur main griffonière encor ne retenoit.

Par le milieu des bledz, ce que nous enterrions

A trois mil du village auquel nous demeurions :

Et nous eust esté mieux oultre nostre rançon

Qu'ils eussent tout treuvé dedans nostre maison.

Car à leur bref retour, comme gens forcenez

Ils nous crevoient les yeux et nous coupoient le nez. Nous estions tant froissez, tant accablez de coups, Qu'il ne nous restoit rien que le sifflet à tous.

Ce pauvre peuple si maltraité, abandonné de ses protecteurs naturels, est-il sans reproche ? Oh ! non pas. Si les grands, si les juges, si les ecclésiastiques sont flagellés, le peuple, le populaire, comme dit le poète, n'est pas indemne, il ne perdra rien pour avoir attendu. Voici le portrait peu flatté qu'en trace Balthazar ; je ne me permettrai pas de juger s'il est vrai ou s'il a du vrai :

Je ne veux espargner ici le populaire,

Non plus qu'il ne veut'pas en sa fureur se taire ;

Mais je dis en passant les fautes qu'il commet,

Qui produisent souvent un très-fascheux effeét.

C'est le plus envieux, ingrat et mal disant,

C'est le plus fort mutin, le plus contredisant,

Le plus hault à la main, plus desireux d'avoir,

Bref, qui faict tout au moins, et rien de son debvoir.

Il veut estre veu, tout, et veult tout gouverner,

Et s'il parle deux mots, ne faict que badiner.

Il parle de tous faicts, et ne scait rien de tout,

Il donne ordre à tout poinct. sans qu'il en vienne à bout : Il a veu les auteurs, et ne leut jamais rien,

Et ne scait décider ni de mal ni de bien.

Il corrige les grands, et de son seul babil

Il scait tous les moyens d'éviter tout péril. Quelquefois il s'esgaye, et puis il se refasche

Et se faict comme il veult. ou fort, ou brave ou lasche. 11 s attriste s'il veult, et se comble tout d'heur;

Il se fait pauvre, et riche, et se remplit le cœur

De tant de passions, en son lourd naturel,

Qu'en aultre que ce peuple on ne voit rien de tel. Bref, il est si muable en sa diverse teste,

Qu'en tous ses jugements il se treuve une beste.

Mais c'est où gist le mal, quand une multitude Vaguant en l'incertain selon sa promptitude,

En son vôle cerveau, ne suit que ce qui plaist

A l'appetit brutal, et de mal se repaist.

L'usurier, pris aux rangs mêmes de ce « populaire » qu'il gruge et ronge, est très énergiquement décrit, et Balthazar Bailly — sa position judiciaire nous l'explique naturellement — semble avoir vu de près ces détestables pratiques. Mais ici encore se signale le manque de justesse d'esprit de ce singulier poète, qui se fait érudit à contre- temps. Le voilà qui, à propos d'usure, entame l'histoire de

« Luculle » en Asie, et nous conte par le menu, comnie un légiste, le détail de l'édit du préteur romain. Tout ce détail peut être fort exact, fort bien rendu ; mais non erat hic locus.

La conclusion du poème est faible: l'auteur, assez embarrassé pour finir, n'a trouvé rien de mieux qu'une prière assez peu éloquente, où il appelle les bénédictions d'en haut sur son pays. La vérité est qu'il ne vaut que dans l'invective; les notes plus douces ne sont pas son fait.

Quelle estime en somme faut-il faire de son petit poème ? Comme document historique il aurait une grande valeur si tous les ouvrages contemporains avaient péri ; mais toutes les histoires, tous les mémoires du temps nous renseignent à souhait sur les misères que le poète a dépeintes, et naturellement avec plus d'autorité qu'il n'a pu le faire. Si nous prenons son ouvrage comme tableau de moeurs, il pourra sembler que la forme, poétiquement hyperbolique, a entraîné l'auteur dans quelque exagération ; mais, si l'on veut bien se rendre compte, à l'aide des mémoires mêmes, à l'aide du président de Thou, à l'aide de l'Estoile et des autres, on se convaincra qu'au fond il s'est rapproché de la vérité. Certes, Balthazar Bailly est resté bien en deçà de d'Aubigné dans ses formidables Tragiques.

En ce qui touche le talent même de l'écrivain, la forme, je dirai que Balthazar retarde notablement sur ses contemporains. 1576, c'est la veille des Essais de Montaigne, c'est le temps de des Portes, de Vauquelin de la Fresnaye, d'écrivains dont la pensée se dégage très nettement et

s'exprime avec une parfaite justesse. Balthazar n'en est pas là ; l'expression chez lui a la marche embarrassée et assez fréquemment n'arrive pas à se dégager ou se dégage péniblement ; la phrase est souvent construite à peine et marche - retenue comme dans des entraves. Cependant quand la pensée est nette, l'expression suit et se formule bien. On a pu le remarquer par les abondantes citations què j'ai faites ; je donnerai cependant encore quelques exemples à l'appui de ce que j'ai avancé, Balthazar a de ces vers :

Qui voit marcher l'Église en la crainte de Dieu ? Qui ne voit le Pasteur plustôt hors de son lieu Dresser ses actions en faict du tout lubriques, Vendre s'il peut, sa crosse et plus saintes Reliques?

Et un peu plus loin :

Les vices ne sont pas seulement impunis,

Nous avons à vertu nos cœurs si mal unis,

Que les plus vicieux ont le plus de crédit.

Balthazar a plus de force que de grâce, plus de précision que d'élégance, quand il arrive à soulever ses entraves, ses fers. Chacun, dit-il :

Chacun chasse vertu pour embrasser le vice,

Et n'est, comme disoit des prophètes la voix,

Santé soit en la teste ou au pied des François.

Tout va de mal en pis, et l'aage des parents

Pire que des ayeux, nous a faicts empirans,

Et jugeons l'advenir de la vie de tous,

Sommes prests à laisser race pire que nous.

C'est bien dit, et c'est fort heureusement traduire Horace. Remarquons-le, en effet, Bailly n'est point un ignorant des lettres ; les poètes classiques ne lui sont point étrangers, et les jurisconsultes de la belle époque ont mis leurs textes sous ses yeux, comme le prouve l'analyse, très mal placée, du reste, qu'il a donnée de l'édit de Lucullus.

Balthazar Bailly n'est point sévère sur la rime comme les poètes de la Pléiade dont il est encore voisin ; il l'est cependant bien plus qu'on ne l'a été à des époques postérieures. Il ne croise pas non plus les rimes, ce qui, quoi qu'en ait dit Simon par une assertion toute gratuite dans un article assez vide qu'il a consacré à notre petit poème (1), était depuis Ronsard, depuis du Bellay et Remy Belleau, depuis Louise Labé et depuis Baïf, depuis Iodelle et Pontus de Tyard, la règle admise et généralement pratiquée, et chose digne de remarque, Balthazar fait beaucoup prédominer les rimes masculines sur les rimes féminines, ce qui donne une certaine dureté à ses vers, rudesse dont on ne se rendrait pas compte si l'on n'avait pas présente cette observation technique. Il est évident pour moi que Bailly, qui a été en commerce avec des Forges et Monchault, ne s'est pas frotté aux illustres contemporains qui auraient pu lui donner d'excellents et profitables conseils, profitables pour le goût, profitables pour la partie technique de son art.

Un mot pour terminer. Le petit volume de Balthazar Bailly est d'une excessive rareté. Deux exemplaires seule-

(1) Journal de Troyes, 13 novembre 1782.1. Dans cet article je-note pourtant un détail curieux. Simon y annonce qu'on est en train de préparer une collection des ouvrages des Troyens célèbres. Il ne pataît pas que cette collection ait seulement reç un commencement d'exécution.

ment, à moins qu'on n'en signale quelques autres, comme cela est arrivé pour Vauquelin de la Fresnaye. Deux exemplaires connus. Comment cela se fait-il ? La cause, ce me semble, n'en est pas difficile à deviner. Les gens influents, les gens puissants que la main rigoureuse, impitoyable du satirique a touchés et souffletés, ont dû rechercher et supprimer l'ouvrage tant qu'ils ont pu, et cela leur était facile par cela seul qu'ils étaient les puissants, les juges, les procureurs, les prêtres, les gentilshommes, les seigneurs de la terre. Le petit poème s'était produit au milieu des troubles ; la Ligue arrivant bientôt après avec un redoublement de fureur, a dû, j'imagine, se sentir atteinte en plein coeur : de toutes parts on se sera vengé sur le Juvénal si riche en invectives.

Et voilà comment les livres deviennent rares ; voilà comment en vain les bibliophiles mettraient leur cœur et leur or — quand ils ont de l'or — à l'acquisition de cet introuvable trésor. Il ont du moins la ressource, bien insuffisante pour les bibliophiles, de venir considérer, manier, lire peut-être, le magnifique exemplaire de la Bibliothèque de Troyes. Un bijou que le conservateur fera bien de mettre dans l'écrin.

Troyes, le 21 avril 1880.

SIMPLE NOTE

SUR

UN POÈTE DU XVIe SIÈCLE

Estienne d'Acier (1)

Un poète du xvie siècle ! A ceux qui sont familiers avec cette merveilleuse époque de notre histoire littéraire, si féconde, si chercheuse, si inventive, ces mots sont de nature à faire concevoir de grandes espérances. Je me hâte de dire que ces grandes espérances seraient de grandes illusions. N'attendez pas du poète que je veux vous présenter, vous faire entrevoir tout du moins, n'attendez pas le Sonnet à Hélène : « Vous vieillirez, au soir à la chandelle, » ou cet autre : « Ostez vostre jeunesse; » n'attendez pas l'Invocation d'un vanneur de blé aux Vents, ou un autre sonnet du Petit Liré; n'espérez pas un autre Avril (Remi Belleau), ou une autre Ode du premier jour de mai : « Laissons le lit et le sommeil — ceste journée » (Passerai'); vous ne verrez pas sortir à gros bouillons la Fontaine Bellerie, ni tomber sous la hache les chênes de la Forêt

(i) Étude publiée dans les Mémoires de la Société Académique de l'Aube, année 1891.

de Gastine ; vous ne cueillerez point « la fleur d'été de Leucothée. » Ne cherchez pas, cela va sans dire, mon poète dans le Tableau de la Poésie au seizième siècle : Sainter Beuve, qui a du goût pour les minores, ne s'occupe pas des minimi. Ne le cherchez pas même chez l'abbé Goujet : l'auteur de la Bibliothèque Françoise, qui a cité les noms et énuméré les œuvres de tant de poètes célèbres, de tant - de poètes connus — et de tant de poètes inconnus (bien dignes de le rester), :— ne paraît pas avoir entendu parler d'Estienne d'Acier : ainsi s'appelle le poète dont je veux vous dire quelques mots. Tout ce que nous savons de lui, et nous le savons par le titre de son mince opuscule, par la dédicace ensuite, c'est qu'il était de Bar-sur-Aube, qu'il faisait des éducations chez les seigneurs contemporains, et que l'emportement de son caractère le portait aisément à se brouiller avec ses amis.

C'est de lui-même que nous savons cette disposition violente de son naturel ; il en a fait, dans les vers de sa Palinodie, l'aveu pénitent et plus que pénitent. Cette Palinodie est une plaquette de sept feuillets petit in-8°, dont on connait fort peu d'exemplaires : la Bibliothèque de Troyes a récemment acheté ce tout petit volume, revêtu par Simier d'une charmante reliure en veau fauve, et il figure dès à présent dans les vitrines qu'enrichissent tant de trésors.

Comme cette plaquette est fort rare, j'en reproduis le titre exact : Palinodie d'Estienne d'Acier de Bar-suraube (sic). Imprimé à Paris M. D. LXII. Pas de nom d'imprimeur. Comme épigraphe, deux vers grecs de Théognis. Une

Préface ou Dédicace de deux pages, adressée à M. Mammes Tardy, de Langres, et datée de Paris, 27 juillet 1562.

Vient alors la Palinodie, comprenant dix pages ou cinq feuillets ; puis, pour terminer, après le mot fin, deux vers d'Homère, dont le sens est que celui-là est sans esprit, sans cœur, sans justice, qui aime la guerre : dernière allusion à la disposition batailleuse qui a porté l'auteur à outrager son ami et protecteur, le docteur Bonnet.

Ce petit ouvrage n'est pas même mentionné dans les Bibliothèques de La Croix du Maine et de Du Verdie r Vauprivas, où nous puisons d'habitude tant de renseignements utiles. La Croix du Maine, à l'article Estienne (les Bibliothèques, en forme de dictionnaire alphabétique, des deux auteurs que j'ai mentionnés, offrent cette particularité singulière de produire les écrivains dans l'ordre de leurs prénoms, et non pas suivant celui de leurs noms de famille), La Croix du Maine donne seulement ces quelques lignes : « Estienne d'Acier, natif de Bar sur Aulbe, en Bourgogne. Il a escrit en vers françois l' Hymne dit Pasteur, imprimé à Paris, chez Thomas Ricard, l'an 1564. (La Croix du Maine, p. 177, éd. de 1772,'donnée par Rigoley de Juvigny). »

Quel était cet Hvmne du Piisteur ? Probablement une poésie pastorale, genre favori de la poésie de cette époque. Rappelez-vous la Bergerie de Belleau, l'églogue de Ronsard :

Paissez, douces brebis, paissez cette herbe tendre,

Ne pardonnez aux fleurs : Vous n'en sauriez tant prendre Par l'espace d'un jour, que la nuit ensuyvant, Humide, n'en produise autant qu'auparavant.

Outre cette Palinodie et cet Hymne du Pasteur (où est-il ?), tout ce que nous avons de d'Acier, c'est une Ode portant, comme la Palinodie, la date de 1562, et que possède également la Bibliothèque de Troyes.

1562. Remarquez cette date. Nous sommes en plein bouillonnement de poésie et de renaissance : les odes, les hymnes, les élégies, les sonnets, les poèmes de toute sorte et de toute taille se pressent, se croisent, se répondent de la Seine au Loir et au Clain, d'Orléans, de Poitiers, d'Angoulême à Paris ; on représente des comédies et des tragédies toutes fraîches écloses, dans les collèges, et les belles dames, les seigneurs, les princes, quelquefois le roi lui-même, se font un honneur d'assister à ces représentations où les Jodelle, les La Péruse, les Remi Belleau, les Larivey, les Baïf, avec une ardeur juvénile, prétendent renouveler le théâtre antique, prétention noblement exagérée et qui nous fait sourire aujourd'hui, mais qui témoigne du moins d'un goût passionné pour cette Antiquité revivante, je n'ose dire revécue, tant il y avait d'illusion dans ce soi-disant retour aux formes antiques. Tentatives, au reste, qui ont une si grande importance dans notre histoire littéraire, et qui ont encore un retentissement latent sur nos pensées, sur la forme de notre esprit, malgré toute sa modernité et ses modernités.

D'Acier, donc, est contemporain de Ronsard, de du Bellay (l'Illustration de la Langue et Poésie française a paru, éclaté plutôt, il y a treize ans, 1549), de Remi Belleau, de Baïf, de Tahureau, de Passerat. Peut-être a-t-il connu quelques-uns de ces illustres, car les poètes de cette époque

(ah ! c'est vraiment le temps héroïque de notre poésie et de notre littérature !), rapprochés par leurs études communes, par leur commune ardeur, vivaient beaucoup entre eux, et cette familiarité, chose merveilleuse, était, il me semble bien, au moins la plupart du temps, exempte de ces odieuses jalousies, élément des âmes basses, effroi et horreur des âmes généreuses. Estienne d'Acier avait quatorze ans de moins que Ronsard (dates de leurs naissances respectives : 1524, 1538), et il a pu l'approcher dans un sentiment de haute révérence, comme un poète de notre temps a pu approcher Alfred de Vigny ou Victor Hugo. Ce n'est pas tout à fait une supposition gratuite, et je vous dirai plus loin sur quoi je me fonde pour le croire.

Venons à notre précieuse plaquette, et tâchons de tirer de son contenu et de sa Préface, adressée à M. Mammes Tardy, le peu qu'elle saura nous apprendre sur l'auteur. C'est maigre, il faut le dire tout d'abord.

Estienne était à Paris, en gouvernement de ceux qu'il appelle « ses seigneurs et maîtres. » Il jouissait apparemment de la société des renommés poètes d'alors, qui se réunissaient volontiers pour se communiquer leurs vers, pour causer de cet art renouvelé et enivrant comme un jeune vin ; on se rappelle l'Académie de Jean-Antoine de Baïf, l'Académie de Henri III — plus tard. Voir d'ailleurs les Éloges de Scévole de Sainte-Marthe, passim.

Mais ce temps heureux est à son dernier jour pour d'Acier; son gouvernement des enfants a pris fin; il va perdre, à son grand regret, ses études et ses amitiés de Paris, et il ne sait pas encore quelle sera sa future desti-

nation; il voudrait bien que ce fût Langres. Il jouirait ainsi de la présence de tant de bons seigneurs et amis qu'il a en ce pays. De plus, et c'est là le point sensible, il lui deviendrait possible de regagner l'amitié perdue de monsieur le docteur Bonnet, « que sot et jeune il offensa il y a quatre ans. » Ne sachant si ce résultat tant souhaité pourra être obtenu, il envoie à son ami Mammes Tardy « une pièce du mesme baston dont il fit la playe, » et c'est ce qu'il appelle une Palinodie.

Ce coup de l'arme, — arme et baston, c'est tout un au XVIe siècle, et l'arme, ici, c'est la plume, — nous ne l'avons pas vu porter, nous n'avons pas vu couler le sang. Je veux dire que nous n'avons pas la pièce qui avait tant offensé le docteur Bonnet et occasionné la brouille : était-ce même une pièce imprimée ? Nous n'en savons rien, encore que ce soit probable ; en tout cas, nous ne l'avons pas, cette pièce, qui serait la plus curieuse des deux. La Palinodie seule est restée. Je me hâte de dire que ce n'est pas une pièce vulgaire, une insignifiante rapsodie. Par la franchise brutale de l'expression éloquente, elle n'est pas absolument indigne de figurer à côté de certaines invectives de Ronsard et de Baïf. Écoutez, par exemple, en quels termes l'auteur décrit l'Envie. « Quand nous serions immortels ici-bas, dit-il, nous devrions bannir ce monstre de nostre coeur :

Car si tost que ce diable a dedans nos poumons

Et dedans nostre cœur pris place, nous avons L'estomach offensé de sa fureur blesmie

Qui se nourrit en nous, dissipant nostre vie,

Comme un ver qui caché dans le bois se nourrit,

Et tant plus s'y nourrit, tant plus il le pourrit,

Ou comme on voit le fer par sa rouillure mesme

A la fin se manger.

Ce n'est peut-être pas à l'envie qu'a cédé le pauvre Estienne ; c'est à la colère du moins, à « l'ire chétive et blesme :

Ne fus-je donq'alors pauvrement insensé

De m'estre à ton ami follement courroucé :

Quand bouillant en mon cœur ma folle hardiesse M'espoinçonna l'esprit lors bien plein de jeunesse De vomir en mes vers une fureur qui or'

Ne se peut assoupir, ains est vivante encor'

Vivante sans vieillir ?

Il se repent, il fait amende honorable :

Je debvois mille fois, si j'eusse esté bien sage, Aviser de quel prix estoit le personnage

Auquel je m'adressay : et encor mille fois

Balancer sa grandeur ; mais ce jour là j'estois

Mené d'une furie.

Il connaît fort bien la valeur de cet ami, le docteur Bonnet qu'il a offensé; mais il pécha par colère et non pas par malice :

Vray que je n'ignoray quantes vertus luy sont Honorant son beau chef luisantes sur le front,

Et qu'il est l'honneur doux de sa belle patrie, Le riche mont -Langrois, où sa muse florie Très claire va boillant (sic) comme de pleine nuit On voit l'astre doré de Vénus qui reluit,

Ou comme entre les fleurs d'une longue prairie S'esleve d'un beau lys la fleur espanouie.

Je connoissois trop bien que les neiges d'hiver Qu'on voit aux Pyrenez hautes s'amonceler Ne rendent point plus d'eaux au printemps escoulées, Que fait sa bouche d'or de paroles miellées. Je n'estois ignorant quel honneur et quel los Luy depart ce grand dieu gardien de Tenedos, Ce grand dieu Apollon dont la gràce divine Luy coule dans l'esprit la sainte Médecine Duquel art très expert seul entre un million Comme au ciel asuré le beau chien d'Orion,

Il se fait apparoir entre une grande presse De Seigneurs honorant son exquise sagesse.

Mais — outre la conscience de son crime, et il l'a eue dès le premier instant ; il l'avait, même en frappant le coup de son « baston » — il est un vengeur de ces excès de sa misérable fureur. Qui? le grand Jupiter :

Mais quoy ? sage Tardy, Jupiter qui là haut Cognoist nostre besoin et ce qui nous defaut, Gouverne d'un clin d'œil ceste grand terre ronde Et tout ce qui y est, voire tout ce grand monde ;

C'est luy qui bien soigneux, comme père très doux, Pour punir sans rigueur le mal qui est en nous,

A cent miile moyens et cent milles encore,

Pour nous en chastier seul lesquels il n'ignore, Quand il voulut punir Prométhe ingénieux

Qui cauteleux et fin roba le feu des cieux,

Luy qui peut d'un éclat de sa terrible foudre Mettre tout l'univers en un moment en poudre, L'homme qu'il avoit fait perdre ne voulut pas ; Mais retirant au ciel tout le bien de ça bas,

Je ferai, ce dit-il, branslant trois fois son sceptre, Mille especes de maux et mille pechez mettre

En vos cœurs, faux humains, qui seront les vengeurs Des fautes que ferez, et cent mille malheurs Renaistront entre vous, par lesquels vos pensées Et vos ames seront chascun jour offensées.

Mille troubles viendront vous marteler le chef,

Et bourreaux de vos sens vous mettront à meschef. Ainsi parla le dieu qui agite les nues,

Et qui ainsi qu'il sait les choses advenues, N'ignore l'avenir; puis demy souriant,

Choléré contre nous, ce Père foudroyant

Branla trois fois le crin de sa divine teste,

Dont crosla le beau ciel et l'Olympe au haut feste : Signe que ce qu'il dit tost ou tard adviendra,

Et qu'infailliblement sa promesse tiendra.

En exécution, de sa menace terrible, le dieu remet à

Pandore la boîte fatale, la classique boîte :

où estoit tout le mal qui nous nuit.

Il y avoit l'orgueil et infecte avarice

De mille autres horreurs l'exécrable nourrice,

L'envie pasle et morne, et simulation

Faisant en ce vaisseau leur habitation.

Et y estoient encor plus de meschantes choses

Que l'Avril ne produit de beaux boutons de roses,

Plus de meschancetez, plus d'énormes pechez

Qu'au ventre de Thetis n'a de poissons cachez.

Pour punir le péché du curieux Prométhe,

Elle fit un présent au peu sage Epiméthe

De ce vaisseau de mal, qui eut si tost couvert

La terre de malheurs, comme on le vit ouvert :

Qui sortoient comme on voit une nuë de mouches [souches,] Sortir à gros mouceaux (monceaux?) de quelques creuses Et brunir tout le ciel, tant leur vol est epais,

Pour prendre leur repas du laict qui est de frais

Traict du pis des brebis, en la petite loge

Où au temps de chaleur le bergerot se loge.

Tellement qu'en ce val !e pauvre genre humain

De funestes malheurs dès ce jour fut tout plein.

Tout cela n'est ni bien neuf ni bien original : je transcris copieusement pour donner une idée exacte du rare petit poème de ce compatriote, de ce voisin à trois siècles de distance.

La kyrielle de maux complaisamment énumérés par l'auteur serait encore supportable ; ce qui va y mettre le comble ; c'est la venue d'Até :

Até fut entre nous en ce monde amenée !

Até fut autrefois \ à l'exécrable nom

A ceux qui l'ont cogneu) déesse de renom.

Fille de Jupiter, et au palais celeste

Elle faisoit séjour aux autres dieux moleste.

Car mesme ce grand Dieu qui à sa seule voix Étonne les enfers, a senti quelquefois

Sa fréquentation malheureuse et meschante

Estre aux plus saincts esprits fascheuse et ennuiante.

Jupiter lance ici-bas ce personnage mystérieux et redoutable :

Lors en ceste douleur subit il appréhende

Até par les cheveux de sa main large et grande,

Et tout plein de courroux il fit son grand serment Qu'elle n'habiteroit jamais au firmament :

Et qu'au ciel estoilé retourner ne s'assure,

Elle dont chascun sent la maligne nature. Prononçant ces propos, il leve haut le bras,

Et demy se courbant il la darde cy bas. -

Cy cy bas entre nous, ou ceste faulse lice

Encor' plus que jamais exerce sa malice.

Voilà, j'ose le dire, des vers bien assénés et d'une facture si vigoureuse que la Pléiade, pour la force graphique,

n'en offrirait guère de supérieurs dans ses plus renommés poètes. Ne fût-ce que par ces quelques vers, la plaquette mérite d'être sauvée d'un complet oubli.

Donc, c'est cette Até que le poète accuse de son malheur ; c'est elle qui l'a saisi et poussé, comme il n'avait pas encore fini l'âge de dix-neuf ans (nous avons vu qu'il y avait de cela quatre ans : 1562 — cela reporte, comme je me suis cru autorisé à le faire, sa naissance vers 1538 ou 1539).

L'ami offensé a refusé de tenir compte de son extrême jeunesse, et depuis lors lui a gardé inflexiblement rigueur :

Je suis atteint de dœil et ay un crève-cœur

De voir erï" ton amy tant vivre la ranqueur

Qu'il me porte, dès lors que n'ayant finy l'aage Encor de dix-neuf ans, j'eus l'esprit si volage D'oser ainsi aegrir ma Charite et ses vers,

A l'encontre des siens tant doctes et experts.

Ainsi 1e médecin langrois, le docteur Bonnet, était poète lui au:>si. Eh quoi donc! des vers échangés croisés de part et d'autre comme des fleurets démouchetés, une querelle littéraire au fond de celte brouille, je ne m'étonne plus de l'intensité de ressentiment qui a séparé les deux amis ; d'Acier, lui, voudrait bien revenir, assagi par ces quatre années qui se sont ajoutées à ses verts dix-neuf ans. Il en est aujourd'hui aux regrets de son imprudence.

J'en suis certes fasché, et crois que c'est ATÉE

Par la fureur de qui j'ay l 'âme tourmentée,

Car je n'eusse jamais adressé contre luy

Le dard qui fit la playe encor' fresche aujourd'huy.

Que les Prières donc s'interposent entre son ami offensé et lui, et obtiennent son pardon. Ici, assez belle description des Prières dont Homère a fourni le texte, l'admirable texte, familier à tous :

Les PRIÈRES qui sont filles de ce grand Dieu

Qui tient dans le beau ciel là haut le premier lieu, Partout suivent les pas de la hagarde INJURE

Qui est beaucoup plus viste et de forte nature.

Car ces filles de Dieu, les PRIÈRES n'ont pas

Le regard si agu, ni si vistes leurs pas.

Foible, lente, et boiteuse, et mal voyant et louche, Est la saincte ORAISON. Mais l'INJURE est farouche Et d'un cours violent tourne par l'univers,

Offensant les humains de ses actes pervers.

Les PRIÈRES après cette chienne cheminent,

Et les maux qu'elle a faits, elles les médecinent.

Que Bonnet donc reçoive la prière qui vient à lui et s'adresse à son cœur sur un ton de repentance. Sinon, le jeune poète lui fait entendre fort adroitement que son endurcissement pourrait amener un renouvellement d'hostilités :

Certes, sage Tardy, il doibt pour son debvoir Voire pour son honneur ces dames recevoir,

Et loger en son cœur ceste prière saincte

Que je luy fais ici. Car il doibt avoir crainte

Que Dieu qui a voulu le premier pardonner,

Ne fasse en sa maison l'INJURE retourner.

Comme s'il avait peur d'avoir été trop loin, le pauvre Estienne d'Acier reprend l'attitude soumise et termine par ces six vers, qui sont d'une humilité exagérée à mon gré :

Quant à moy, je veux bien que tout le monde entende Que je luy fais cecy pour légitime amende

Du tort que je luy fis, offensant sa grandeur

Par un vers trop léger produit d'une fureur :

Quand me bouchant les yeux, le monstre d'ignorence Me dressa contre luy : dont je fais pénitence.

Tel est ce petit poème, plus singulier encore par le sentiment qui l'a, inspiré que par la valeur des pensées et la facture des vers. Il témoigne d'une nature emportée avec des retours de sagesse humiliée, mais sans mélange de lâcheté ni de trahison ; s'il a offensé plus fort que lui, c'est à visage découvert ; s'il revient, c'est sans fausse honte et avec la même franchise. Il n'est personne, je crois, qui ne convienne que nous sommes en présence non seulement d'un talent qui donnait de rares promesses, mais d'un caractère estimable, pourquoi pas dire généreux ?

Quoi donc ! le poète est-il tout entier dans cette plaquette de sept feuillets. Je vous l'ai dit, l'abbé Gouget, le bon ramasseur de riens, est muet sur Estienne d'Acier : j'ai feuilleté en vain ses dix-huit volumes pour y chercher ce nom; et je le regrette, car le consciencieux bibliographe nous aurait peut-être, comme il le fait souvent, conservé quelques vers de pièces disparues ou à peu près introuvables aujourd'hui. J'ai cherché aussi, sans plus de succès, dans les treize volumes de Variétés aujourd'hui publiés

dans la Bibliothèque elzévirienne, commencée, il y a tantôt quarante ans, par le regretté Pierre Jannet : si quelque pièce de notre d'Acier avait pu tomber dans les mains des éditeurs, des savants chercheurs ? Cette espérance encore a été trompée. Rien de d'Acier dans ces treize volumes si bien remplis, si bien bourrés de pièces réjouissantes pour l'amateur de choses • disparues — c'est souvent leur seul mérite.

Même pour nous, cependant, Estienne d'Acier n'est pas tout entier dans la précieuse plaquette dont j'ai mis sous vos yeux une bonne partie. La Bibliothèque de Troyes possède, parmi les pièces conservées et classées avec tant de soin par son savant Conservateur, notre collègue, une Ode de ce même Estienne d'Acier sur le Trespas de Monseigneur Jean de Clugny, baron de Santonay, seigneur de Brullard. Paris, Michel Buffet, demeurant près le Collège de Reims. Petit in-4° de quatre feuillets. Comme la précédente, cette pièce porte la date de 1562.

Ce nouvel opuscule poétique mérite quelque attention : si nous voulons bien nous replacer dans le milieu qui l'a vu naître, c'est-à-dire dans la seconde moitié peu avancée du xvie siècle, aux environs de l'an 1562, à cette époque où chaque poète, à l'envi et selon son pouvoir, faisait résonner la lyre antique, la lyre romaine, surtout la lyre grecque, cette ode est fort belle et ne craindrait pas, certes, un rapprochement avec les pièces analogues de poètes démeurés 'bien plus célèbres, de Jodelle, par exemple, et de Jean de la Péruse, j'aurais presque dit, si je ne craignais d'offenser les mânes de Ronsard, j'aurais presque dit les

pièces, les odes du grand Ronsard. Pour que vous ne me croyiez pas sur parole, je citerai quelques strophes de cette ode remarquable :

Jamais homme ne fut fait Tant accompli ni parfait Sur le moule de Nature, Qu'il ne supportast l'effort De cette chimaire Mort Qui perd toute créature.

Cette meurtrière perverse Abat, détruit et renverse, Et sans cesse fait la guerre A ceste image des Dieux Qui fut envoié des cieux Pour seigneurier la terre.

Et tousjours son trait mortel Inexorable et cruel, Ravit la douce âme à ceux Qui sont les plus vertueux.

0 mort, quel pouvoir tu as ! Mort mortelle, qui tuas Au plus beau de sa jeunesse Cet Alexatidre( donteur De l'estranger guerroieur Qui regimboit à la Grèce.

Avant ce brave Alexandre, Meschante, tu mis en cendre La fleur et l'honneur des Princes, Luy encor plein de sueur De son douziesme labeur Qu'il fit en tant de provinces.

Misérables nous serions D'estre ainsi assubjettis Aux lois de tes appetis, Si autre bien nous n'avions ; Mais tout ainsi que ta main Maistrise le genre humain,

Ainsi VERTU et MÉMOIRE Qui porte dessus le front Ce que les Généreux font, Foule au pied toy et ta gloire : Sacrant au temple immortel Le Nom saint et éternel Des Nobles pleins de vertu Qui n'ont craint ton dard pointu.

Les idées sont communes, mais quel beau mouvement lyrique !

Ceci encore :

Celuy est bien malheureux Qui vivant fut paresseux

De s'acquérir la couronne Qui après le corps pourrit, Florit et puis reflorit Sur l'honneur que l'on nous donne. Enclos en la sépulture, Il n'est plus que pourriture, , Aliment pour la vermine :

Un an après son trespas, Sans aucun renom là bas, Son ombre en oubli chemine.

Au contraire, ceux qui,^comme son héros, comme

Clugny,

ont,

Vaillants hazardé leurs corps Au péril de mille morts, Et suans sous le harnois Font loyal service aux rois Et à ces puissants monarques, Ceux-là vivent glorieux Icy bas, et sur les Cieux, Maugré le pouvoir des Parques. Aux tables des grands Seigneurs On chante leurs beaux honneurs, Et mille ans après leur mor On lit leurs gestes encor,

Le Grand Dieu Saturnien Qui tout seul n'ignore rien Des heures qui sont futures, Récompensa le brief cours De nos misérables jours Par le bien des escritures : Lesquelles font que l'on vive Après qu'une mort hâtive Notre chère âme a ravie. Ainsi l'homme a plus de bien Quand ce corps lourd et terrien Est mort, que durant sa vie.

Homère par ses escrits Delivre ces saints esprits D'une taciturnité,

Pour autant qu'ils ont esté Vrais enfants de la noblesse, De la vertu et gentillesse.

L'Ode se termine par ces quatre vers :

Les Muses font seulement Revivre éternellement Les Nobles, qui ont aimé Un renom bien renommé.

Ronsard, dont l'âme généreuse allait volontiers au devant des jeunes poètes ses contemporains, et qui leur indiquait du doigt les séjours immortels, les belles couronnes à

conquérir, a jugé favorablement d'Estienne d'Acier, si nous en croyons une petite pièce de vers latins qui suit l'Ode, et où un certain Rouillet de Beaune (Roille/us Belnensis) nous apprend que l'Orphée français (entendez par là indubitablement Pierre Ronsard) « avait bu d'une oreille avide les sons d'une lyre inconnue dans nos pays » :

Non nota, nostra per arva fide,

Quam bibit aure avida noster quoque gallicus Orpheus.

Et là-dessus, embaumé dans cet éloge, il disparaît, notre poète ; il disparaît, plus de trace de lui ; il ne l'a pas reçue des Muses, cette immortalité qu'il promettait aux nobles et vaillants cœurs, aux armes glorieuses, aux généreux esprits.

Quoi donc! il n'a que vingt-trois ans et il disparait : pas le moindre témoignage de lui, de son talent, de sa vie. Outre les pièces dont je vous ai présenté quelques échantillons, outre celles dont je n'ai pu indiquer que Je titre, d'Acier a sans doute fait rendre à son esprit d'autres œuvres, il n'a pu s'en tenir à de si faibles preuves de lui-même., Quid non promittis ? lui disait le poète ami. Ou peut-être d'Acier est-il mort jeune, et en ce cas nous ne pourrions que déplorer cette mort prématurée, qui nous a peut-être privés d'un émule de du Bellay, de Belleau, de Ronsard, qui sait? Plus d'un Milton ignoré, disait Thomas Gray dans sa belle et si douce Élégie, repose sous le gazon ou les violettes d'un cimetière ignoré.

Quid non promittis ? — Il disparaît. C'est fini de lui et de son nom. Il disparaît. Est-çe bien vrai? Laissez-moi

caresser une idée, un rêve, une chimère. Voici que je trouve dans les Mémoires de la Noue (1), parmi les officiers de l'armée protestante, en 1569, un colonel d'Acier. Serait-il permis de supposer que ce pût être le nôtre ? il était peut- être gentilhomme ; il aurait trente ou trente-un ans à ce moment, et j'aimerais à voir le poète, vigoureux soldat, se battant vaillamment à Jarnac, non loin de Coligny, pour la cause de la liberté religieuse. Simple rêve, échappée d'imagination vite arrêtée. Le soldat de Jarnac rentre, lui aussi, parmi les ombres inconnues, et nous nous retrouvons en face d'un pauvre petit poète de province, auteur de quelques centaines de vers, ne pouvant guère dire de

lui-même que son nom promis, soustrait à la glp<^[vT/<

15 Avril 1891.

(1) Collection Michaud, t. IX, p. 63o.

TABLE

y;5- - STy Pages

Vauqufel^^^Presnaye 7 Scévole de Sainte-Marthe .... 63 Nicolas Rapin lit Jean de la Péruse 157 Clotilde de Surville 191 Balthazar Bailly 221 Estienne d'Acier .................................. 245

Troyes. — Imp. G. Frémonl, A. ALBERT, Successeur, rue Urbain IV, 85.

AUTRES OUVRAGES DE CHARLES DES GUERROIS

POÉSIE

Sous le Buisson, premiers chants, un volume in-12. Paysages, un volume in-i2.

Pro Patria, Iambes et Élégies, un volume in-I2.

Sonnets et Petits Poèmes, un volume in-12.

Nos Grandes Pages, un volume in-I2.

A la mort de Victor Hugo, cinq sonnets. Plaquette in-i2. Etude sur Mistress Elizabeth Browning, suivie de ses Quarante -quatre « Sonnets Portugais » et de quelques autres de ses poemes, un volume in-12.

La France héroïque, un volume in-I2.

Timon d'Athènes, traduit de Shakspeare, avec une Introduction, uieliume in-I2.

Paroles ae Poésie, un volume in-I2.

Au Pays des Epéejs, un volume in-I2.

AvwQév, Poèmes de l'âme qui chante, un volume in-I2. France toujours, un volume -in-in.

Variations sur des Thèmes Virgiliens, un volume in-I2. Demi-Tons à Demi-Voix, un volume in-12.

Dans le Monde de l'Art, un volume in-12.

Virevoltes et Caronades, un volume in-I2,

Chansons et Rayons, un volume in-12.

Notes Epiques, un volume in-I2.

Le Poème de la Cathédrale, un volume in-12.

Entre Ciel et Terre, un volume in-I2.

Poèmes Inquiets, un volume in-I2.

Poèmes apaisés, un volume in-I2.

Depuis, un volume in-I2.

Poèmes Anthologiques, un volume in-I2.

Dans le Monde des Idées, un volume in-I2.

Automnes et Reverdies, un volume in-I2.

Autour de Port-Royal, un volume in-I2.

PROSE

Pensées de l'Art et de la Vie, un volume in-8".

Jean Passerai, Poète et Savant, un volume grand in-8°.

Le Président Bouhier, sa vie, ses ouvrages et sa bibliothèque, un volume in-8°.

POÉSIE

Idéal et Terre à Terre, un volume in-I2. f Silence de l'Ombre, un volume in-I2.

Enigme de la Mort, un volume in-I2,

Citta Dolente, un volume in-12.

Du Mystère au Mystère, un volume in-I2,

Vita Peracta, un volume in-I2.

Poèmes de Nature et d'Intimité, un volume in-I2.

Pendant qu'il est jour, un volume in-I2.

Les Noces d'Argent, un volume in-12.

Ultima Thule, un volume in-I2.

Poèmes farouches, un volume in-i2.

PROSE

Lucien oit de la Décadence, un volume in-8.

Eloges Littéraires et Biographiques, un volume in-I2.

La Vie et les Lettres d'Olivier Goldsmith, un volume in-I2.